UTILISATION et ENTRETIEN

Table
V2400TV-(E)
Type 296

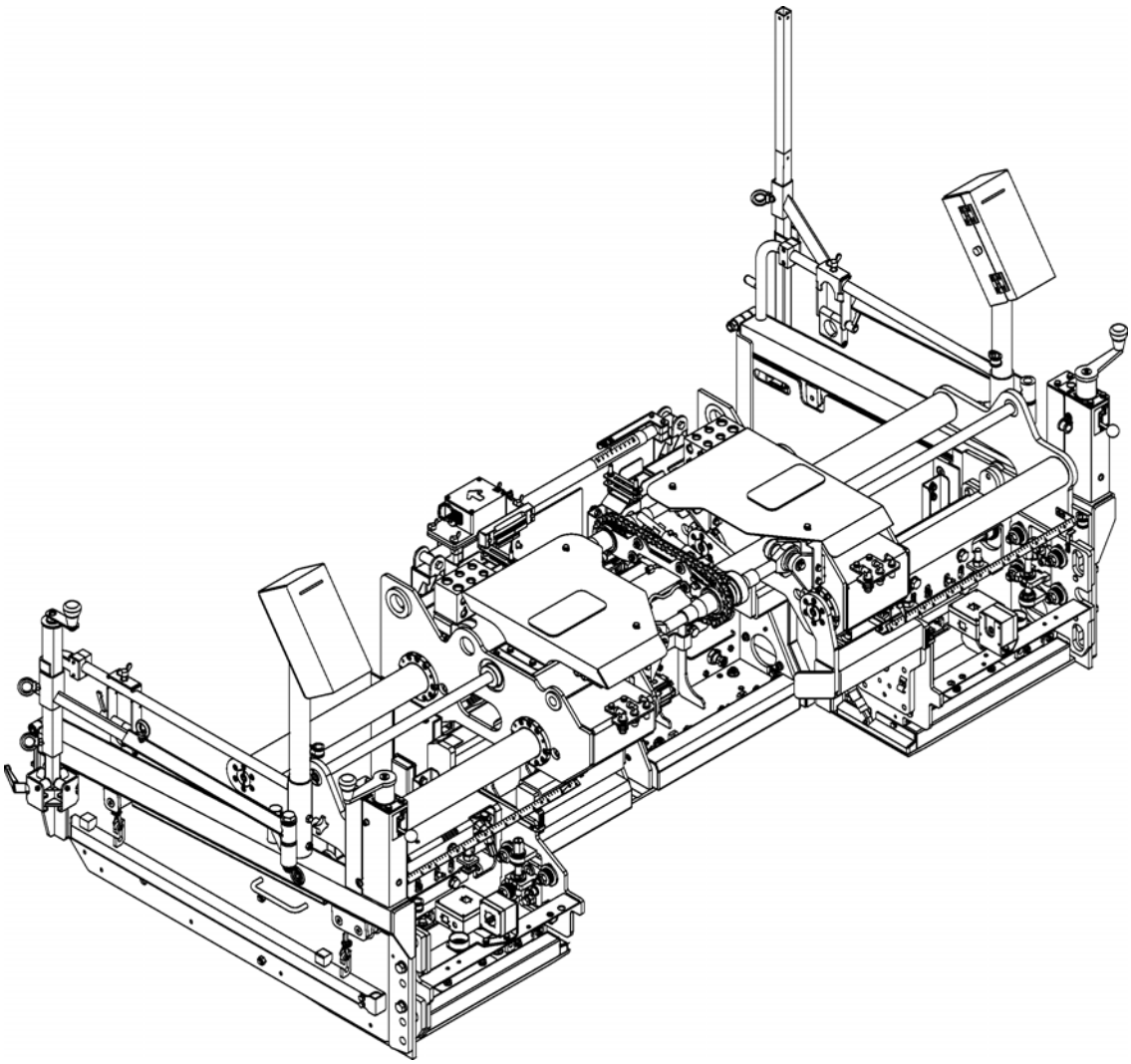

F 01-0519
4812074122

DYNAPAC
FAYAT GROUP

Table des matières

V Avant-propos 1

1 Consignes générales de sécurité 2
1.1 Lois, directives, règles de prévention des accidents 2
1.2 Symboles de sécurité, mots de signalisation 3
« Danger » ! 3
« Avertissement » ! 3
« Attention » ! 3
« Nota » ! 3
1.3 Autres indications complémentaires 3
1.4 Symboles d'avertissement 4
1.5 Interdictions 6
1.6 Equipement de protection 7
1.7 Protection de l'environnement 8
1.8 Protection contre le feu 8
1.9 Autres indications 9
2 Marquage CE et déclaration de conformité 10
3 Conditions de garantie 10
4 Risques résiduels 11
5 Utilisations erronées raisonnablement prévisibles 12

A Utilisation conforme 1

B Description de la table 1

1 Description de l'utilisation 1
2 Sous-ensembles 2
3 Sécurité 4
3.1 Dangers présentés par la table 4
4 Caractéristiques techniques 6
4.1 Dimensions 6
4.2 Poids 6
4.3 Caractéristiques de réglage / d'équipement 7
4.4 Système de compactage 7
4.5 Installation de chauffage au gaz V2400TV 8
4.6 Chauffage électrique V2400TV-E 8
5 Emplacements des marquages et des plaques de types 9
5.1 .Panneaux d'avertissement 11
5.2 Signes d'obligation, d'interdiction, d'avertissement 12
5.3 Autres avertissements et conseils d'utilisation 13
5.4 Plaque de type de la table (12) 14

C Transport 1

1 Consignes de sécurité pour le transport 1
2 Chargement de la table démontée 2
2.1 Charger avec la grue 2

2.2 Chargement avec un chariot élévateur 2

D Utilisation 1

1 Instructions de sécurité 1
2 Maniement de la table 9
2.1 Sortie/rentrée de la table 9
2.2 Réglage des compacteurs - version conventionnelle 10
Réglage du tamper 10
Réglage du vibreur 10
3 Utilisation du système de chauffage au gaz avec surveillance de flamme 11
3.1 Schéma du système d'alimentation en gaz 11
3.2 Généralités concernant l'installation de chauffage au gaz 12
3.3 Raccordement et contrôle d'étanchéité 13
3.4 Mise en service et contrôle du chauffage 14
3.5 Remplacement de la bouteille de gaz 15
3.6 Surveillance de flamme 16
3.7 Mise en service et contrôle du chauffage 18
3.8 Réglage du niveau de température 18
3.9 Arrêt du chauffage 19
4 Utilisation du système de chauffage électrique 20
4.1 Généralités sur le système de chauffage 20
4.2 Surveillance d'isolement 21
4.3 Mise en service et contrôle du chauffage 22
4.4 Réglage du niveau de température 23
4.5 Arrêt du chauffage 23
5 Pannes 24
5.1 Problèmes lors de la pose 24
5.2 Pannes sur la table 27

E Réglages et équipements 1

1 Instructions de sécurité 1
2 Monter la table sur le finisseur 2
2.1 Montage des tôles de limitation 3
2.2 Régler la hauteur et l'angle d'appui des tôles de limitation 4
2.3 Montage du capteur de hauteur 5
2.4 Réglage du profil en toit 6
3 Raccordements électriques 7
3.1 Liaison électrique entre la table et le finisseur 7
3.2 Liaisons électriques entre le panneau latéral et la table 7
4 Élargisseur de table V2400 9
4.1 Élargissement - pièces d'extension et tôles de guidage 9
5 Réglage des pièces sortantes 10
5.1 Réglage de l'angle des pièces sortantes 10
5.2 Réglage de la hauteur des

pièces sortantes 12
6 Extension de table 13
6.1 Montage des pièces d'extension 13
6.2 Raccordements de gaz pour le chauffage de table 15
Raccorder le chauffage au gaz des pièces d'extension (o). 15
6.3 Raccordements électriques du chauffage de table 16
Raccorder le chauffage électrique des pièces d'extension / tôles de limitation chauffantes (o). 16
6.4 Réglage de la hauteur des pièces d'extension 17
7 Réglages 18
7.1 Réglage de la hauteur des tampers 18
7.2 Réglage de la tôle de guidage du tamper 20
7.3 Réglage des patins 22
8 Instructions de montage du patin réducteur 23

F Entretien 1

1 Indications de sécurité pour l'entretien 1
2 Intervalles d'entretien - table en général 6
3 Intervalles d'entretien - chauffage électrique 8
4 Intervalles d'entretien - installation gaz 9
5 Points de graissage 10
5.1 Paliers de tampers et de vibreur 10
5.2 Tubes guides 11
5.3 Autres points de graissage et d'entretien 13
6 Points de contrôle 14
6.1 Guide des pièces sortantes 14
Réglage du jeu des tubes de guidage 15
6.2 Nettoyage de la table 16
Vider l'espace du tamper 16
Démonter les tôles de protection de tamper 17
6.3 Contrôle / réglage de tôle de guidage du tamper 18
6.4 Nettoyage de la table avec un nettoyeur haute pression 18
7 Conduites hydrauliques 19
Marquage de conduites hydrauliques / durée d'entreposage et d'utilisation 21
8 Chauffage électrique 22
8.1 Vérifier la surveillance d'isolement 22
9 Installation de gaz 23
9.1 Contrôler / remplacer les bougies d'allumage 24
9.2 Réglage du brûleur d'allumage 25
9.3 Injecteur du système de chauffage au gaz 25
10 Contrôle visuel général 26
11 Vérifier le serrage des vis et des écrous 26
12 Contrôle par un expert 27
13 Lubrifiants 28
13.1 Graisse 28

14 Fusibles électriques / relais 29
14.1 Fusibles 29
15 Vis - couples de serrage 30
15.1 Filetage métrique - classe de résistance 8.8 / 10.9 / 12.9 30
15.2 Filetage métrique de précision - classe de résistance 8.8 / 10.9 / 12.9 ...31
16 Traitement de préservation de la table 32
16.1 Arrêt jusqu'à 6 mois 32
16.2 Remise en service 32
17 Elimination 33
17.1 Mesures à prendre pour l'élimination 33
Produits 33

V Avant-propos

Manuel de service original

Pour utiliser correctement cet engin, il faut disposer de certaines connaissances. Celles-ci sont données dans les présentes instructions de service. Les informations sont présentées sous une forme claire et concise. Les chapitres sont organisés par ordre alphabétique. Chaque chapitre commence par la page 1. Les pages sont notées selon le lettre du chapitre et le numéro de page.
Par exemple : la page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Plusieurs options différentes sont également documentées dans les présentes instructions de service. Lors de l'utilisation de la machine et de la réalisation des travaux d'entretien, il est important d'observer la description correspondant à l'option existante.

Le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications dans le sens d'un perfectionnement technique tout en conservant les caractéristiques essentielles du type d'engin décrit, sans avoir à corriger simultanément les présentes instructions de service.

Dynapac GmbH
Wardenburg

Ammerländer Strasse 93
D-26203 Wardenburg / Germany
Téléphone : +49 / (0)4407 / 972-0
Fax : +49 / (0)4407 / 972-228
www.dynapac.com

1 Consignes générales de sécurité

1.1 Lois, directives, règles de prévention des accidents

☞ Respecter systématiquement les lois, directives et règles de prévention des accidents en vigueur sur place, même s'il n'y est pas expressément fait référence dans ces pages.
L'utilisateur est seul responsable en cas d'inobservation des prescriptions et des mesures.

☞ Les mises en garde, signes d'interdiction et d'obligation avertissent de dangers pour des personnes, la machine et l'environnement du fait de risques résiduels pendant le fonctionnement de la machine.

☞ L'inobservation de ces mises en garde, interdictions et obligations peut se solder par des blessures mortelles.

☞ La « directive Dynapac pour l'utilisation réglementaire de finisseurs » doit également être prise en considération.

1.2 Symboles de sécurité, mots de signalisation

Les mots « Danger », « Avertissement », « Attention » et « Nota » sont présentés sur fond de couleur dans les consignes de sécurité. Ils suivent une hiérarchie déterminée et indiquent, avec le symbole d'avertissement, la gravité du danger ou la nature de la remarque.

« Danger » !

DANGER

Danger de dommages personnels.
Danger imminent qui se soldera par des blessures graves, voire mortelles, si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Avertissement » !

AVERTISSEMENT

Danger possible pouvant se solder par des blessures graves, voire mortelles, si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Attention » !

ATTENTION

Danger possible se soldant par des blessures de faible à moyenne gravité si aucune mesure correspondante n'est prise.

« Nota » !

NOTA

Indique un inconvénient, c-à-d. que peuvent se présenter des états ou des conséquences indésirables si aucune mesure correspondante n'est prise.

1.3 Autres indications complémentaires

D'autres indications et explications importantes sont désignées par les pictogrammes suivants :

STOP pour les indications de sécurité à observer afin d'éviter la mise en danger de personnes.

⚠ Pour les indications à observer afin d'éviter tout dommage matériel.

☞ Pour les remarques et les explications.

1.4 Symboles d'avertissement

Avertissement contre un point dangereux ou un danger.
L'inobservation des mises en garde peut se solder par des blessures mortelles.

Danger de happement.

⚠ Les éléments en rotation ou en mouvement dans cette zone de travail / près de ces éléments font courir un danger de happement.
Attendre que les éléments soient arrêtés avant de travailler à ces endroits.

Tension électrique dangereuse.

⚠ Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table.

Charges suspendues.

⚠ Ne jamais se tenir sous une charge suspendue.

Danger de coincement.

⚠ Danger de coincement suite à l'actionnement de certaines parties, l'exécution de fonction ou à des mouvements de la machine.
Veiller en toute occasion à ce que personne ne se trouve dans les zones dangereuses.

Risque de blessure aux mains.

Surface ou liquides surchauffés.

Risque de chute.

Mise en garde contre les risques des batteries.

Matières nocives ou irritantes.

Matières inflammables.

Bouteilles de gaz.

1.5 Interdictions

Ouverture / entrée / introduction de la main / exécution d'actions / réglages interdits pendant le fonctionnement ou pendant que le moteur d'entraînement tourne.

Ne pas démarrer le moteur/entraînement.
Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement quand le moteur diesel est arrêté.

Ne pas éclabousser avec de l'eau.

Ne pas éteindre avec de l'eau.

Entretien non qualifié interdit.
Faire effectuer l'entretien par du personnel qualifié.

☞ Consulter Dynapac-Service

Feu, lumière non couverts et fumer sont interdits.

Ne pas commuter.

1.6 Equipement de protection

☞ Des réglementations en vigueur localement peuvent prescrire le port de différents équipements de protection.
Observez ces règles !

Protégez vos yeux en portant des lunettes de sécurité.

Protégez votre tête en portant un couvre-chef approprié.

Portez une protection auditive.

Pour protéger vos mains, portez des gants de sécurité appropriés.

Portez des chaussures de sécurité.

Portez toujours des vêtements de travail près du corps.
Portez un gilet de sécurité pour que l'on vous voit à temps.

Portez une protection respiratoire si l'air est contaminé.

1.7 Protection de l'environnement

☞ Respecter systématiquement les lois, directives et règles pour la valorisation et l'élimination conformes des déchets, même s'il n'y est pas expressément fait référence dans ces pages.
Les substances dangereuses pour les eaux libérées pendant les travaux de nettoyage, d'entretien et de réparation, à savoir :

- lubrifiants (huiles, graisses)
- huile hydraulique
- carburant diesel
- liquide de refroidissement
- liquides de nettoyage

ne doivent pas pénétrer dans le sol ni parvenir dans les égouts.

Recueillir, entreposer et transporter ces substances dans des récipients appropriés et les diriger vers une filière d'élimination spécialisée.

Matière polluante.

1.8 Protection contre le feu

☞ Des prescriptions en vigueur localement peuvent exiger l'emport de moyens d'extinction appropriés.
Observez ces règles !

Extincteur !
(Equipement optionnel)

1.9 Autres indications

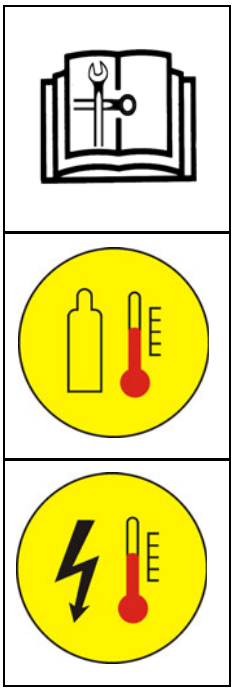

⚠ Observer la documentation du constructeur ainsi que les documentations additionnelles.

☞ Par ex. Manuel d'entretien du fabricant du moteur

⚠ Description / représentation en cas d'équipement avec un système de chauffage au gaz.

⚠ Description / représentation en cas d'équipement avec un système de chauffage électrique.

● indique l'équipement de série.

○ indique l'équipement hors fourniture.

2 Marquage CE et déclaration de conformité

(Pour les machines commercialisées dans la zone de la CE/CEE)

Cette machine possède un marquage CE. Ce marquage confirme que machine satisfait aux exigences fondamentales de santé et de sécurité conformément à la directive Machines 2006/42/CE de même qu'à toutes les autres réglementations en vigueur. La machine est livrée avec une déclaration de conformité dans laquelle sont spécifiées les réglementations et compléments en vigueur, de même que les normes harmonisées et les autres dispositions qui s'appliquent.

3 Conditions de garantie

☞ Les conditions de garantie font partie de la livraison de la machine.
Les conditions en vigueur y sont intégralement spécifiées.

La prétention à la garantie s'éteint dans les cas suivants

- Dommages dus à une défaillance de fonctionnement résultat d'une utilisation non conforme et une mise en œuvre impropre.
- Réparations ou manipulations par des personnes ni autorisées ni formées à cette fin.
- Utilisation d'accessoires ou de pièces détachées à l'origine de dommages et non approuvés par Dynapac.

4 Risques résiduels

Il s'agit des risques qui subsistent même quand toutes les mesures et précautions de sécurité possibles ont été prises pour minimiser les dangers (risques) ou faire tendre vers zéro la probabilité de leur survenance et leur portée.

Risques résiduels sous la forme de

- **Danger de mort ou de blessure pour les personnes sur la machine**
- **Risques que pose la machine pour l'environnement**
- **Dommages matériels et limitation des performances et des fonctionnalités de la machine**
- **Dommages matériels dans la zone de fonctionnement de la machine**

Causés par :

- Utilisation erronée ou inappropriée de la machine
- Equipements de protection absents ou défectueux
- Utilisation de la machine par un personnel non formé ou non instruit de sa mise en œuvre
- Pièces défectueuses ou endommagées
- Transport inapproprié de la machine
- Entretien ou réparation inappropriés
- Fuites de produits
- Emissions sonores et vibrations
- Utilisation de produits non autorisés

Les risques résiduels existants peuvent être évités par l'observation et la mise en pratique des prescriptions suivantes :

- Apposition de mises en garde sur la machine
- Avertissements, mises et gardes et instructions dans le manuel de sécurité et dans les instructions de service du finisseur
- Instructions de service de l'exploitant de la machine

5 Utilisations erronées raisonnablement prévisibles

Toute utilisation erronée raisonnablement prévisible de la machine est une utilisation abusive de celle-ci. Une utilisation erronée entraîne l'extinction de la garantie du fabricant, l'exploitant supporte seul la responsabilité.

Utilisations erronées raisonnablement prévisibles de la machine :

- Séjour dans la zone dangereuse de la machine
- Transport de personnes
- Quitter le poste de conduite pendant que la machine est en fonctionnement
- Enlèvement des dispositifs de protection ou de sécurité
- Mise en service et mise en œuvre de la machine hors du poste de conduite.
- Mise en œuvre de la machine avec la passerelle de table relevée
- Inobservation des prescriptions d'entretien
- Omission ou exécution déficiente des travaux d'entretien ou de réparation
- Lavage de la machine avec des nettoyeurs à haute pression

A Utilisation conforme

☞ La « directive Dynapac pour l'utilisation réglementaire de finisseurs » est contenue dans la fourniture de cette machine. Elle est une partie constituante des instructions de service et doit rigoureusement être observée. Les règlements nationaux valent de manière non restreinte.

La machine de construction de routes décrite dans les présentes instructions de service est un finisseur pour la mise en place par couches d'enrobés, de béton cylindré ou maigre, de cailloux concassés pour la construction de voies ferrées et de mélanges minéraux pour les soubassements de revêtements routiers.
Le finisseur doit être employé et entretenu selon les directives décrites dans ces instructions de service. Toute autre utilisation de la machine n'est pas réglementaire et peut se solder par des dommages corporels ou des dommages au finisseur ou aux biens.

Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus est non conforme à la destination de la machine et, de ce fait, formellement interdite ! Il est absolument nécessaire de consulter le fabricant si la machine doit notamment être utilisée sur des terrains en pente ou pour des travaux spéciaux (construction de décharge, barrage).

Engagements de l'exploitant : Au sens des présentes instructions de service, est considéré comme exploitant toute personne physique ou juridique qui utilise le finisseur ou le fait utiliser à sa demande. Dans des cas particuliers (par ex. leasing, location), l'exploitant est la personne tenue de prendre en considération les obligations de fonctionnement citées, conformément aux accords contractuels établis entre le propriétaire et l'utilisateur du finisseur.
L'exploitant est tenu de s'assurer que le finisseur est exclusivement employé selon sa destination et que tout danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers est évité. Outre le règlement de prévention des accidents du travail, les règles habituelles de sécurité technique ainsi que les directives d'utilisation, d'entretien et de maintenance doivent être respectées. L'exploitant doit s'assurer que tout utilisateur a lu et compris les présentes instructions de service.

Montage d'accessoires : Le finisseur ne peut être utilisé qu'avec les tables de pose autorisées par le fabricant. Le montage ou la mise en place d'équipements supplémentaires qui influencent les fonctions du finisseur ou qui les complètent n'est permis que sur autorisation écrite du fabricant. Le cas échéant, une autorisation de l'Administration locale peut être requise.
Le consentement de l'Administration ne remplace toutefois pas l'autorisation du fabricant.

B Description de la table

1 Description de l'utilisation

La table Dynapac V2400TV-(E) s'utilise en combinaison avec un finisseur :

La table sert à la pose en couches de :
- enrobés bitumineux,
- béton cylindré ou de béton maigre,
- laitier de construction ferroviaire,
- mélanges minéraux non liés pour la confection de soubassements

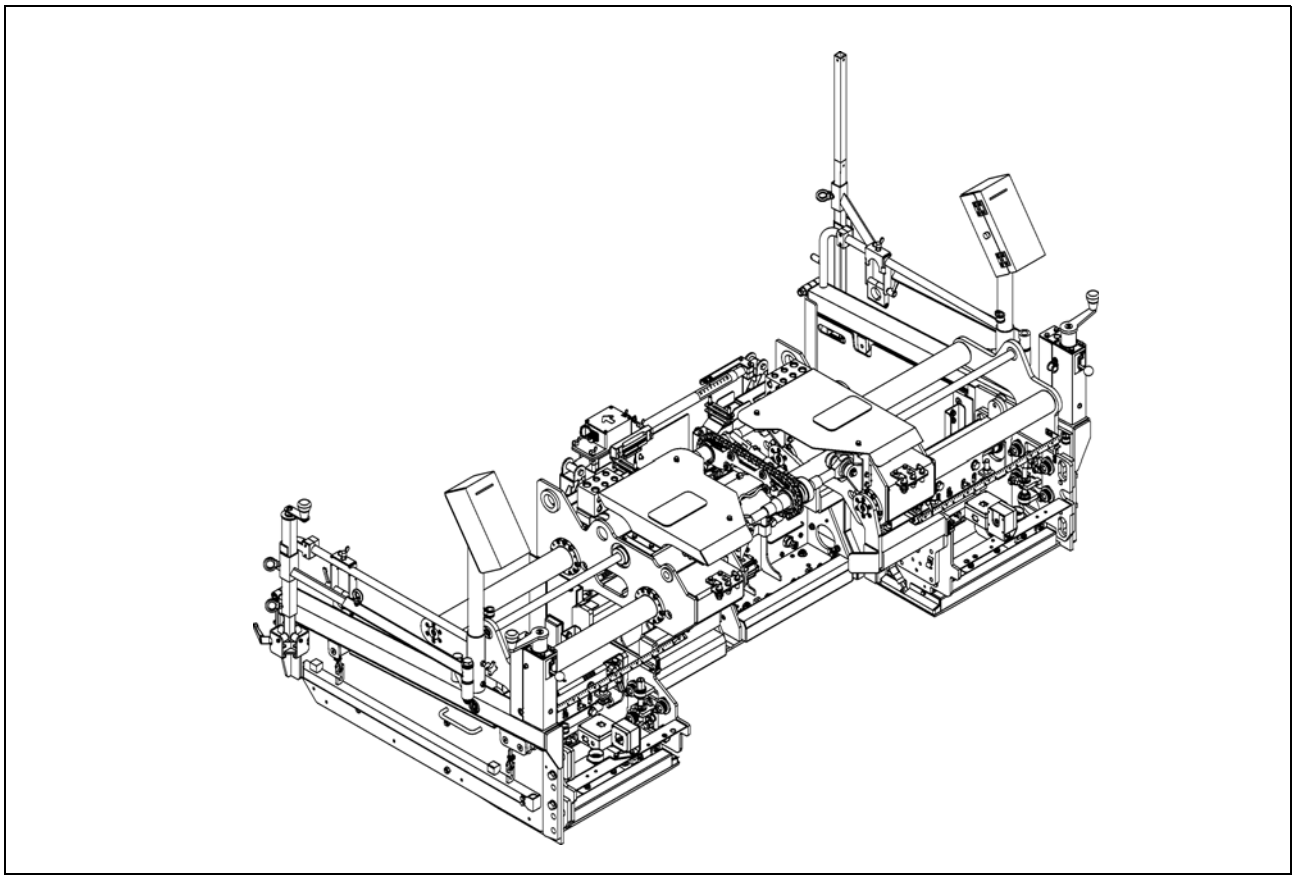

☞ La table à manœuvre hydraulique est prévue pour des poses de largeur variable.

Pour les spécifications techniques de la table, voir la section « caractéristiques techniques ».

2 Sous-ensembles

Eléments de compactage et de vibration : les couteaux de compacteur qui se rejoignent au centre évitent la formation d'un joint central.
Le vibreur améliore davantage le compactage et la structure.
Le compacteur et le vibreur peuvent être mis en œuvre indépendamment l'un de l'autre. Leur vitesse peut être réglée.
Le réglage progressif de la vitesse permet d'atteindre des compactage optimaux avec les divers matériaux et épaisseurs de pose.

Table de base et éléments sortants : les éléments de table pouvant être sortis hydrauliquement de la partie centrale (« table de base ») permettent d'élargir la largeur de travail de la table par la simple pression d'un bouton.
Un système de guidage très élaboré assure une grande stabilité.
L'inclinaison et la hauteur des éléments sortants par rapport à la table de base peuvent être réglées rapidement et simplement.

☞ Ces réglages, les réglages de base de la table par rapport au finisseur et la forme de la chaussée sont décrits au chapitre E « Réglages et changements d'équipement ».

Pièces d'extension : un ensemble complet de pièces d'extension permet d'élargir la largeur de travail en plusieurs étapes.

Tôles de limitation : les tôles de limitation latérales évitent que le matériau de pose ne déborde vers l'extérieur.
Les composants optionnels suivants sont disponibles :

- tôles de limitation chauffantes

Système de lubrification : les endroits à lubrifier sont alimentés en graisse par différents points de graissage.

Chauffage de la table : deux systèmes de chauffage différents sont disponibles en option :

Chauffage au gaz : conception éprouvée dans la pratique et manipulation sans problème sont les avantages de ce chauffage à flamme alimenté au gaz propane.
Une surveillance électronique de la température et de la flamme garantit des temps de chauffe réduits et des températures constantes.
Des isolations intermédiaires au-dessus des plaques de lissage et des guides d'air vers les couteaux de tampers et les tôles latérales assurent une exploitation efficace de la chaleur.

Chauffage électrique : le chauffage de table électrique se distingue par sa conception éprouvée dans la pratique, sa simplicité de maniement et sa facilité de service en raison de son fonctionnement sans entretien.
Les différentes sections de chauffage sous la forme de rampes séparées, régulées indépendamment les unes des autres et installées judicieusement dans les plaques de sol et les couteaux de tampers de chaque section de table garantissent des temps de chauffe réduits, des températures constantes et une exploitation efficace de la chaleur.
Si des pièces d'extension sont montées à la table, il suffit d'installer un seul connecteur du câble d'alimentation et de commande pour les relier aux pièces de table voisines.
La surveillance et la commande du chauffage sont installés dans l'armoire de commande.
La chauffe électrique dans les plaques latérales de la table (O) évite que les matériaux y collent. En même temps la structure de surface dans ce secteur s'améliore.

☞ Les deux types de chauffage et leur emploi sont décrits dans les prochains chapitres de ce manuel de service.
Des symboles accompagnent les différentes descriptions et images :

- Description / représentation de l'équipement avec chauffage au gaz

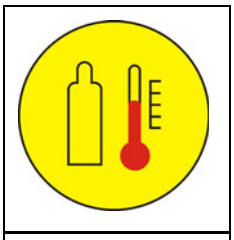

- Description / représentation de l'équipement avec chauffage électrique

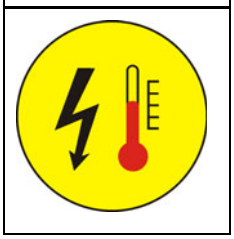

3 Sécurité

Les équipements de sécurité du finisseur et de la table sont décrits au chapitre B des instructions de service du finisseur.

3.1 Dangers présentés par la table

Danger d'écrasement !

Tous les éléments mobiles de la table présentent un danger de pincement, d'écrasement et de cisaillement.
Se tenir à distance de ces éléments !

Danger de happement !

Toutes les pièces en rotation ou en mouvement de translation présentent un danger de happement, d'enroulement ou de capture.
Se tenir à distance de ces éléments !

Risque de chute !

Ne jamais monter ou descendre de la machine pendant que celle-ci est en mouvement ! Utiliser uniquement les passerelles et les marches prévues !

Danger d'incendie et d'explosion !

Les travaux sur le système de chauffage au gaz présentent un danger d'incendie et d'explosion.
Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de flamme ouverte !

Danger électrique

Le non respect des mesures et des consignes de sécurité du chauffage de table électrique (○) expose à un danger de choc électrique.
Danger de mort !
Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table.

Danger de brûlure !

Le chauffage de la table engendre des surfaces chaudes, notamment sur les planchers et les tôles de limitation.
Se tenir à distance de ces éléments ! Ou porter des gants de protection !

- Toujours porter la tenue complète de protectionrequise !
  Ne pas porter la tenue de protection ou l'utiliser négligemment peut faire courir des risques pour la santé.
- Vérifier que tous les dispositifs de sécurité et capots sont en place et fixés comme il se doit.
- Réparer immédiatement tout dommage constaté. La mise en œuvre de l'engin est interdite en cas de défaut.
- Pendant le travail, s'assurer en permanence que personne n'est en danger.

4 Caractéristiques techniques

4.1 Dimensions

	V2400TV / V2400TV-(E)	
Largeur de base	1,20	m
Largeur de travail : min. avec 2 patins réducteurs extension hydraulique jusqu'à Largeur de travail max.	 0,50 2,40 3,50	m
Profondeur des plaques de sol : Table de base Pièces sortantes	 270 270	mm

☞ Elargisseur de table, voir le chapitre « Réglages et changements d'équipements ».

4.2 Poids

	V2400TV / V2400TV-(E)	
Table de base avec pièces sortantes	930	kg
de plus : tôles de limitation par pièce d'extension 300 mm pièce d'extension 550 mm	 95 80 115	kg

4.3 Caractéristiques de réglage / d'équipement

Profil de chaussée : - Plage de réglage - Mécanisme de réglage	 -2,5 %... +4,5 % avec cliquet par chaîne
Réglage hauteur/angle des pièces sortantes	réglage par broche 4 points
Système de lubrification :	points de graissage individuels

4.4 Système de compactage

Système de tampers	Tamper vertical
Course maxi du tamper	4,0 mm
Fréquence de tamper (réglage progressif)	500 - 1500 1/min (8 - 25Hz)
Vibreur (réglage progressif)	500 - 3000 1/min (8 - 50Hz)
Moteurs à huile : - pour tamper (dans table base/pce sortante) - pour vibreur (dans table de base)	 2/2 1

4.5 Installation de chauffage au gaz V2400TV

Carburant (gaz liquéfié)	Gaz propane
Type de brûleur	Brûleur
Commande de chauffage (coffret de commande sur la table)	allumage électronique, surveillance de flamme, surveillance de température
Bouteilles de gaz (sur la table) - Contenance d'une bouteille - Poids brut d'une bouteille	1 unités 27,2 l 21,8 kg
Pression de service (après le manodétendeur)	env. 1,5 bar
Puissance de chauffage Table de base Largeur de travail 3,0m Largeur de travail 3,5m	 24,0 kW 31,2 kW 35,2 kW
Consommation de gaz pour la table de base et les éléments sortants Consommation de gaz par pièce d'extension 350 mm Consommation de gaz par pièce d'extension 550 mm	1,87 kg/h 0,28 kg/h 0,44kg/h

4.6 Chauffage électrique V2400TV-E

Type de chauffage	Chauffage électrique avec rampes de chauffage dans les plaques de sol et les couteaux de tampers	
Nombre de rampes de chauffage - par plaque de sol - par couteau de tamper - par plaque de limitation (O)	 1 1 1	unité
Puissance totale du chauffage de la table : - table de base + éléments sortants - pièce d'extension 300mm - pièce d'extension 550mm - plaques latérales (O)	 6600 775 1325 450	Watt

5 Emplacements des marquages et des plaques de types

⚠ ATTENTION	**Danger en cas d'absence ou d'erreur de compréhension des indications sur la machine**
	L'absence d'indications sur la machine ou la mauvaise compréhension de celles-ci fait courir un danger de blessure ! - Ne pas retirer le panneau d'avertissement ou de renseignement de la machine. - Remplacer immédiatement les panneaux d'avertissement ou de renseignement abîmés ou perdus. - Se familiariser avec la signification et la position des panneaux d'avertissement et de renseignement. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

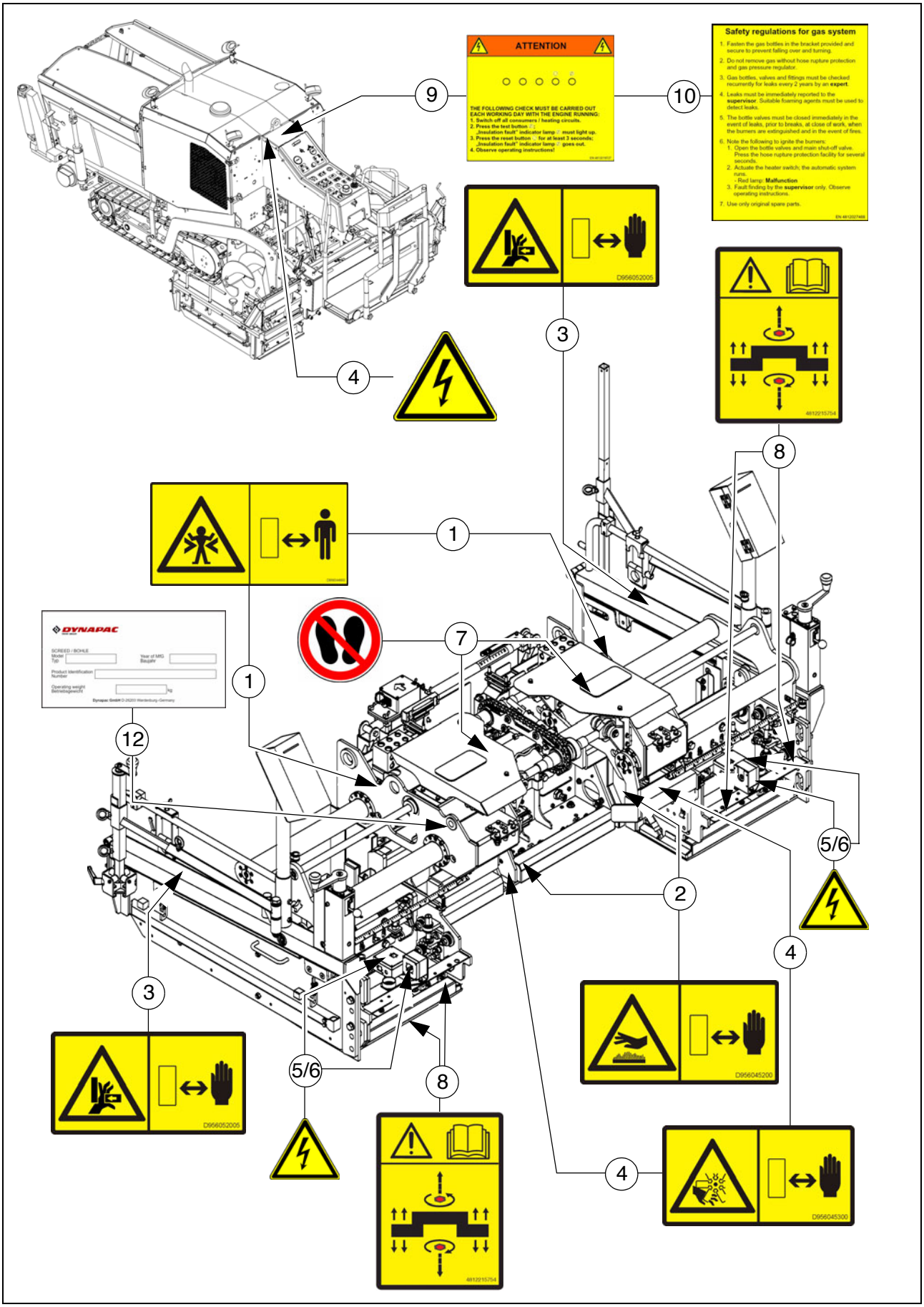
ATTENTION
THE FOLLOWING CHECK MUST BE CARRIED OUT EACH WORKING DAY WITH THE ENGINE RUNNING:
1. Switch off all consumers / heating circuits.
2. Press the test button
„Insulation fault" indicator lamp must light up.
3. Press the reset button for at least 3 seconds;
„Insulation fault" indicator lamp goes out.
4. Observe operating instructions!
Safety regulations for gas system
1. Fasten the gas bottles in the bracket provided and secure to prevent falling over and turning.
2. Do not remove gas without hose rupture protection and gas pressure regulator.
3. Gas bottles, valves and fittings must be checked recurrently for leaks every 2 years by an expert.
4. Leaks must be immediately reported to the supervisor. Suitable foaming agents must be used to detect leaks.
5. The bottle valves must be closed immediately in the event of leaks, prior to breaks, at close of work, when the burners are extinguished and in the event of fires.
6. Note the following to ignite the burners:
1. Open the bottle valves and main shut-off valve. Press the hose rupture protection facility for several seconds.
2. Actuate the heater switch; the automatic system runs.
- Red lamp: Malfunction
3. Fault finding by the supervisor only. Observe operating instructions.
7. Use only original spare parts.
DYNAPAC
D956052005
D956045200
D956045300
1
2
3
4
5/6
7
8
9
10
12

5.1 .Panneaux d'avertissement

No.	Pictogramme	Signification
1	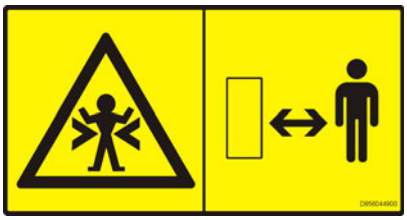	- **Avertissement - Danger d'écrasement !** L'emplacement où règne un risque d'écrasement peut être à l'origine de blessures graves, voire mortelles ! Maintenez une distance de sûreté par rapport à l'emplacement dangereux !
2	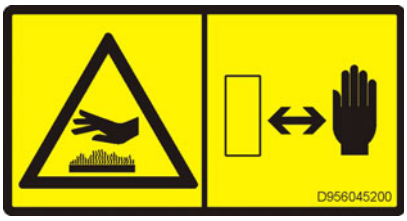	- **Avertissement - Surface très chaude - Danger de brûlure !** Les surfaces très chaudes peuvent causer des blessures extrêmement graves ! Gardez vos mains à distance raisonnable de la zone dangereuse ! Utilisez la tenue ou l'équipement de protection !
3	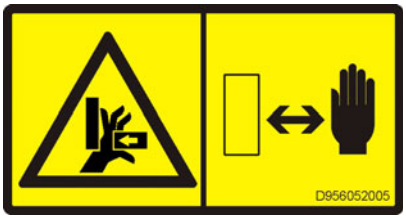	- **Avertissement - Danger d'écrasement des doigts et de la main par des pièces de machine accessibles et en mouvement !** L'écrasement peut provoquer des blessures graves et la perte de phalanges ou de la main entière. Gardez vos mains à distance raisonnable de la zone dangereuse !
4	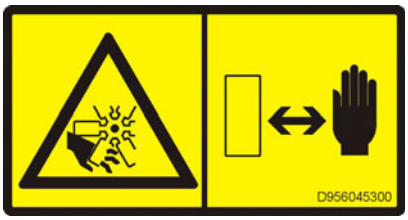	- **Avertissement - Ventilateur dangereux !** Les ventilateurs en rotation peuvent causer des blessures graves, couper ou sectionner des doigts ou la main. Gardez vos mains à distance raisonnable de la zone dangereuse !

5.2 Signes d'obligation, d'interdiction, d'avertissement

No.	Pictogramme	Signification
5/6 **		- Tension électrique dangereuse ! Les composants accompagnés de ce symbole peuvent uniquement être ouverts, contrôlés et remplacés par des électriciens confirmés.
7		- Il est interdit de pénétrer dans la surface !

5.3 Autres avertissements et conseils d'utilisation

No.	Pictogramme	Signification
8	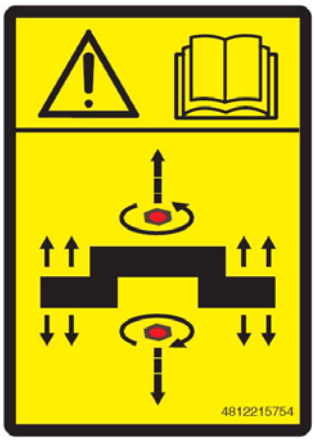	- **Attention !** **Indications pour l'utilisation du réglage en hauteur - pièces sortantes !** Respecter le sens de rotation de la broche de réglage ! Observez les indications du manuel de service
9*	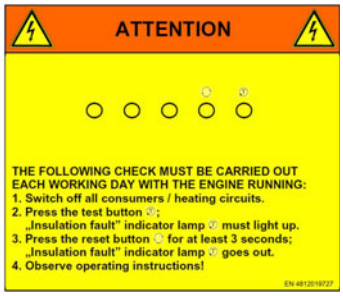	- **Attention !** Danger, tension électrique. Chaque jour, avant la mise en service de la machine, le personnel doit vérifier la surveillance d'isolement ! L'inobservation des consignes quotidiennes peut se solder par des blessures graves, voire mortelles. Observez les indications du manuel de service
10 **	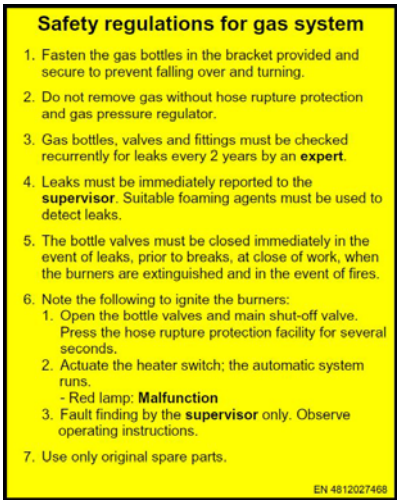	- **Consignes de sécurité concernant l'équipement gaz** Danger en raison d'une utilisation impropre. Le personnel de la machine doit avoir lu et compris les consignes de sécurité avant de mettre la machine en service. L'inobservation des consignes de sécurité peut se solder par des blessures graves, voire mortelles.

* Uniquement pour l'équipement « Chauffage électrique »

** Uniquement pour l'équipement « Chauffage au gaz », sur le support de bouteille de gaz du finisseur.

5.4 Plaque de type de la table (12)

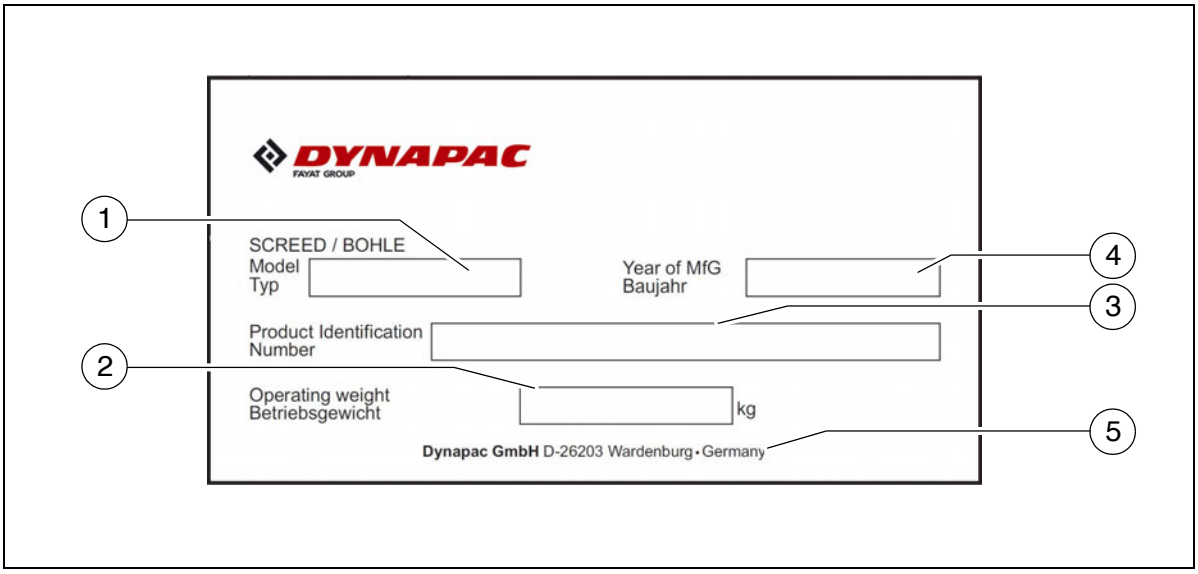

Pos.	Désignation
1	Type de table
2	Poids maximum en service de la table
3	Numéro de la table
4	Année de construction
5	Fabricant

C Transport

1 Consignes de sécurité pour le transport

⚠ Danger d'accident si le finisseur et la table ne sont pas convenablement préparés et si le transport n'est pas effectué dans les règles.

Réduire la table jusqu'à sa taille de base et démonter toutes les pièces éventuellement rapportées.

Démonter toutes les pièces en saillie ainsi que toutes les pièces lâches (tôle de limitation, télécommandes etc.). Dans le cas d'un transport avec une autorisation spéciale, bloquer ces parties.

Ranger dans les caisses prévues à cet effet toutes les pièces non fixées à demeure sur la table.

Après le transport, remonter convenablement tous les équipements de protection.

2 Chargement de la table démontée

Chargement et transport de la table **fixée** au finisseur : voir les instructions de service du finisseur.

La table doit être réduite jusqu'à sa taille de base. Les pièces faisant saillie ou n'étant pas attachées doivent être démontées, les raccordements hydrauliques et électriques doivent être retirés.

Respecter les capacités du chariot élévateur ou de la grue et des ustensiles de levage (chaînes, câbles, crochets etc.).

Pour les poids et les dimensions de la table, voir le chapitre B, section « Caractéristiques techniques ».

2.1 Charger avec la grue

AVERTISSEMENT	**Danger par charge en suspension**
	La grue et / ou la machine soulevée peut basculer au moment du levage et causer des blessures graves, voire la mort ! - Utiliser uniquement les points marqués pour soulever la machine. - Observer le poids en service de la machine. - Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse. - Utiliser uniquement des accessoires de levage de capacités suffisantes. - Ne pas laisser de chargement ou de pièces non fixées sur la machine. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

- Accrocher les crochets aux points prévus (1, 2).
- Utiliser les points (3) des pièces rapportées.

Si la table n'est pas accrochée en position horizontale, de l'huile ou de la graisse peut s'échapper.
Danger pour l'environnement !

2.2 Chargement avec un chariot élévateur

Toujours garder à l'esprit le fait que le centre de gravité de la table ou de la caisse d'accessoires peut **être à l'extérieur**.

Si le chargement est effectué avec un chariot élévateur, danger de basculement de la charge ou de chute de pièces. Ne pas séjourner dans la zone dangereuse !

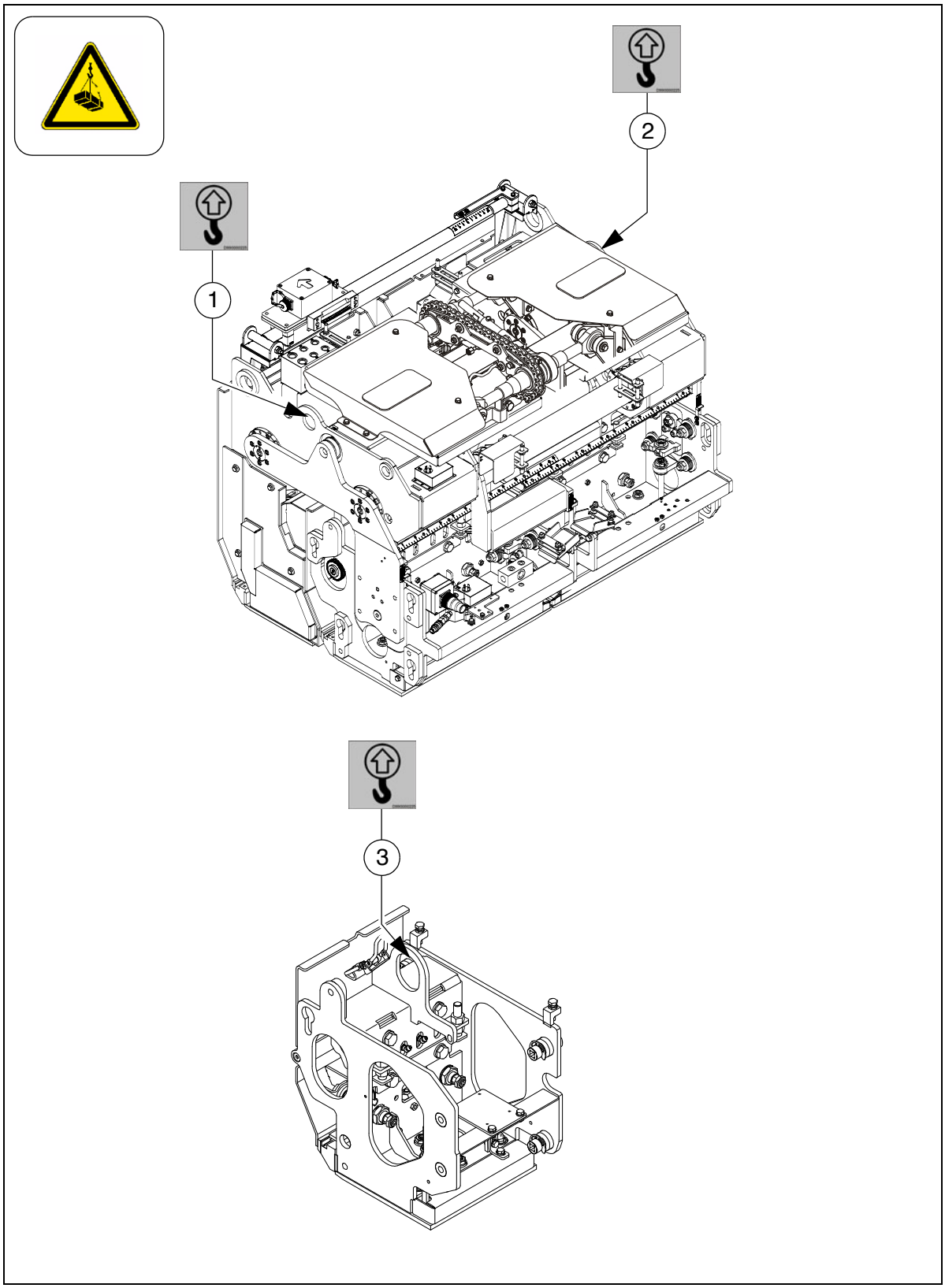
1
2
3

D Utilisation

1 Instructions de sécurité

Tout maniement non convenable de la table ou de son système de chauffage présente un danger pour les personnes.

- S'assurer que tous les dispositifs de protection et que tous les éléments de couverture sont disponibles et fixés de manière convenable.
- Réparer immédiatement tout dommage constaté. La mise en œuvre de l'engin est interdite en cas de défaut.
- Pendant la mise en œuvre, s'assurer en permanence que personne n'est en danger.
- Ne pas transporter de personnes sur la table !

DANGER	**Danger en raison d'une utilisation impropre**
	Une utilisation impropre des machines peut se solder par des blessures graves, voire mortelles ! - La machine peut uniquement être utilisée pour l'utilisation prévue, conformément à sa destination. - Seul un personnel formé peut faire fonctionner la machine. - Les opérateurs de la machine doivent se familiariser avec le contenu du manuel de service. - Éviter les mouvements saccadés de la machine. - Ne pas dépasser les angles de rampe et d'inclinaison admissibles. - Maintenir fermés les capots et volets pendant le fonctionnement. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger de happement par des pièces de machine en rotation ou en mouvement**
	Les pièces de machine en rotation ou en mouvement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Ne pas pénétrer dans la zone dangereuse. - Ne pas approcher la main de pièces en rotation ou en mouvement. - Porter uniquement des vêtements près du corps. - Observer les panneaux de danger et d'avertissement. - Pour effectuer des travaux d'entretien, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger d'écrasement par des pièces en mouvement de la machine**
	Les pièces de machine en mouvement peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Tout séjour dans la zone dangereuse pendant le fonctionnement est interdit ! - Ne pas introduire la main dans la zone dangereuse. - Observer les panneaux de danger et d'avertissement. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

ATTENTION	**Surfaces chaudes !**
	Les surfaces, également à l'arrière des habillages, ainsi que les gaz d'échappement du moteur ou du chauffage de câble peuvent être très chauds et causer des blessures ! - Portez votre équipement de protection personnel. - Ne pas toucher les parties chaudes de la machine. - Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement sur la machine refroidie. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger - installation fonctionnant au gaz**
	L'utilisation et l'entretien de l'installation de gaz effectués de manière impropre peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Ne transporter les bouteilles gaz vides et pleines qu'avec le bouchon de protection afin de protéger les valves. - Sur le finisseur, fixer les bouteilles de gaz avec les sangles fournies pour éviter qu'elles ne se retournent, qu'elles ne basculent ou qu'elles ne tombent de la machine. - Avant la mise en service du chauffage, vérifier l'étanchéité des conduites de gaz dans toute la zone de chauffage. Remplacer immédiatement les tuyaux endommagés. - Fermer les robinets principaux et les valves des bouteilles de gaz si le chauffage n'est pas utilisé. - Pour les transferts du finisseur, transborder les bouteilles de gaz du finisseur dans un autre véhicule et les transporter dans celui-ci en respectant toutes les consignes de sécurité. - Faire effectuer un contrôle chaque année par un expert. - Les travaux sur le système de chauffage au gaz peuvent uniquement être effectués par du personnel technique dûment qualifié ! - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger en cas d'utilisation inappropriée de bouteilles de gaz**
	L'utilisation inappropriée de bouteilles de gaz peut causer des blessures graves, voire mortelles ! Le maniement des bouteilles de gaz est uniquement être confié à des personnes - âgées de plus de 18 ans et médicalement aptes. - nommées par l'entreprise pour accomplir cette tâche et - formées à cette fin, ayant prouvé une participation fructueuse à la formation et étant qualifiées face à l'entreprise. - dont on puisse attendre qu'elles s'acquittent de manière fiable des tâches qui leur sont confiées. - Le fabricant ou l'importateur des bouteilles de gaz doit remettre la fiche de données de sécurité correspondant à ce produit. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité

DANGER	**Danger dû à des gaz inflammables et explosifs**
	Les gaz inflammables et explosifs peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Le chauffage de la table fonctionne avec du gaz propane. Les gaz propane sont extrêmement inflammables ! La libération de ces gaz signifie un danger accru d'incendie et d'explosion. - Le gaz propane s'accumule au sol car il est plus lourd que l'air. Danger d'incendie et d'explosion ! - Ne pas fumer ou manipuler un feu ouvert pendant le fonctionnement ! - La machine doit comprendre un extincteur approprié et contrôlé. Cet extincteur doit toujours se trouver à l'endroit prévu. - Le chauffage au gaz doit toujours être utilisé en conformité avec son manuel de service. - L'installation doit uniquement être alimentée avec du gaz propane ! L'utilisation de tout autre gaz est interdite ! - Ne jamais faire fonctionner l'installation de gaz dans des locaux fermés, au-dessus d'une fosse d'entretien, de puits d'écoulement ou de regards de canalisations. - Pendant le fonctionnement également, examiner visuellement le système de gaz pour vérifier qu'il n'est pas endommagé. - En présence de dommages ou d'une odeur de gaz, fermer immédiatement tous les robinets d'arrêt ainsi que les robinets des bouteilles, interrompre le cas échéant le fonctionnement. Faire remettre en état le système de gaz par une entreprise autorisée ou par du personnel qualifié. - Si la fuite / l'odeur de gaz persiste, arrêter la machine, se maintenir à l'écart de la machine et appeler les pompiers ! - Observer les réglementations locales relatives à l'exploitation d'installations fonctionnant au gaz ! - Observer la fiche de données de sécurité des bouteilles de gaz livrées ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

DANGER	**Danger dû au gaz propane**
	Les gaz propane inflammables et explosifs peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Les gaz propane sont extrêmement inflammables ! La libération de ces gaz signifie un danger accru d'incendie et d'explosion. - L'inhalation du gaz peut causer : maux de tête, faiblesse, confusion, nausées et vertiges. À l'état liquide, le contact avec la peau provoque des engelures. - Éviter le contact avec la peau et porter une tenue de protection appropriée. Porter des gants de protection résistant à l'huile selon EN374 ! - Porter des lunettes de protection ! - Veiller à une ventilation suffisante ! - Utiliser un masque respiratoire approprié en cas de dépassement de la concentration de gaz dans l'air ! Un filtre contre les gaz et les vapeurs organiques (type A, AX) est recommandé ! - Éviter une fuite du gaz. En cas de fuite de gaz, informer les pompiers ! - Ne pas fumer ou manipuler un feu ouvert pendant le fonctionnement ! - Observer les réglementations locales relatives au maniement de bouteilles de gaz liquéfié ! - Observer la fiche de données de sécurité des bouteilles de gaz livrées ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

NOTA	Premiers secours en cas de contact avec du gaz
	Suivez les instructions de premiers secours suivantes en cas de blessure avec du gaz propane : **Généralités** - Défaire les vêtements serrés. Maintenir la personne au calme et au chaud. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin. Si la personne est inconsciente et cas d'arrêt respiratoire, libérer les voies respiratoires. En cas d'arrêt cardiaque, pratiquer un massage cardiaque et appeler un médecin. Si la personne est inconsciente et si elle respire, la placer en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin. **Inhalation** - Amener la personne à l'air frais et ne pas la laisser sans surveillance. Maintenir la personne au calme et au chaud. Consulter un médecin. **Contact avec la peau** - En cas de lésions dues au gel, consulter un médecin. Couvrir les engelures avec des bandages propres. Ne pas utiliser de pommade ou de poudre ! **Contact avec les yeux** - Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau et soulever de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la personne porte des lentilles de contact et retirer celles-ci. Rincer sans interruption pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin. ☞ Observer la fiche de données de sécurité des bouteilles de gaz livrées !

⚠ ATTENTION	**Danger de choc électrique**
	Le contact direct ou indirect de pièces sous tension peut causer des blessures ! - Ne retirer aucun capot de protection. - Ne jamais projeter d'eau sur des composants électriques ou électroniques. - Les travaux de maintenance sur l'équipement électrique peuvent uniquement être effectués par un personnel dûment formé. - Si la table est équipée d'un chauffage électrique, contrôler chaque jour l'isolement conformément aux instructions. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Maniement de la table

☞ Pour toutes les fonctions générales du finisseur et de la table qui ne concernent pas spécifiquement **cette** table, voir les instructions de service du finisseur.

2.1 Sortie/rentrée de la table

Afin de rentrer ou de sortir les pièces sortantes réglables hydrauliquement :

- Actionner l'interrupteur (1) des télécommandes à droite et à gauche de la table.
  Les feux clignotants de la table (sur le finisseur) clignotent.

☞ La fonction de rentrée et de sortie de la table peut aussi être exécutée depuis le pupitre de commande du finisseur.

- Les pièces sortantes comprennent un repère (2) et une échelle (3) permettant de relever la largeur sortie.

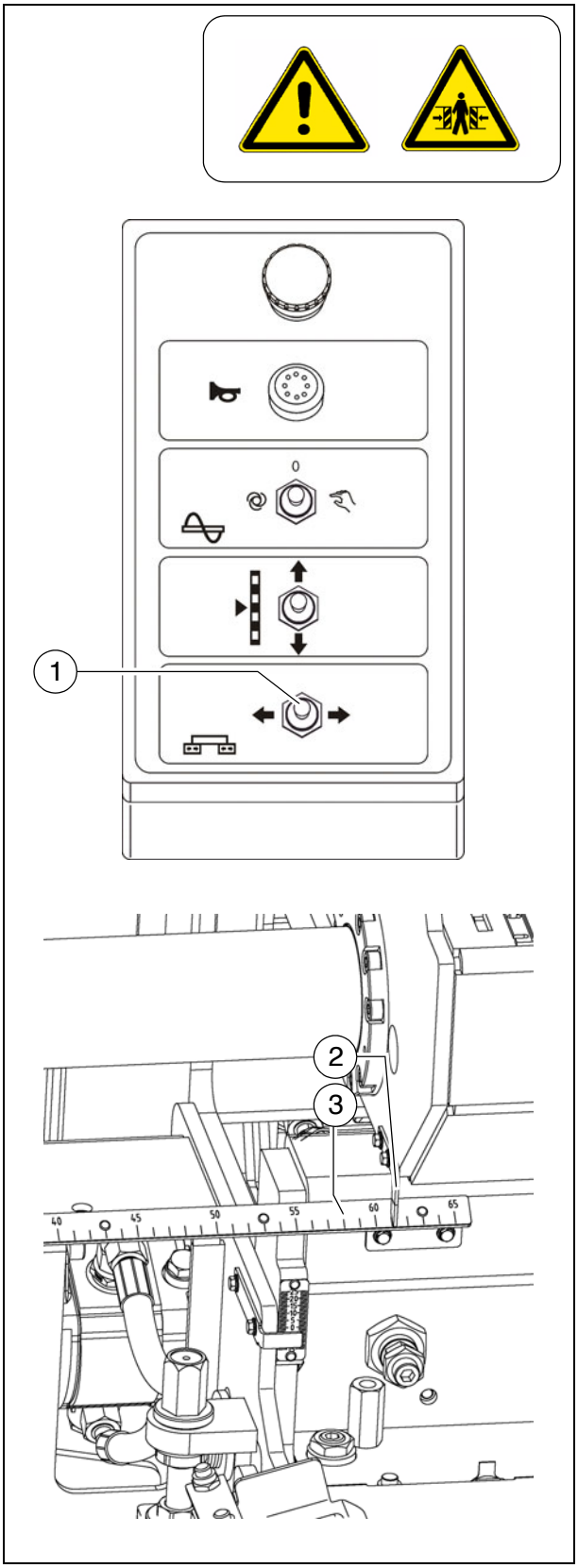

2.2 Réglage des compacteurs - version conventionnelle

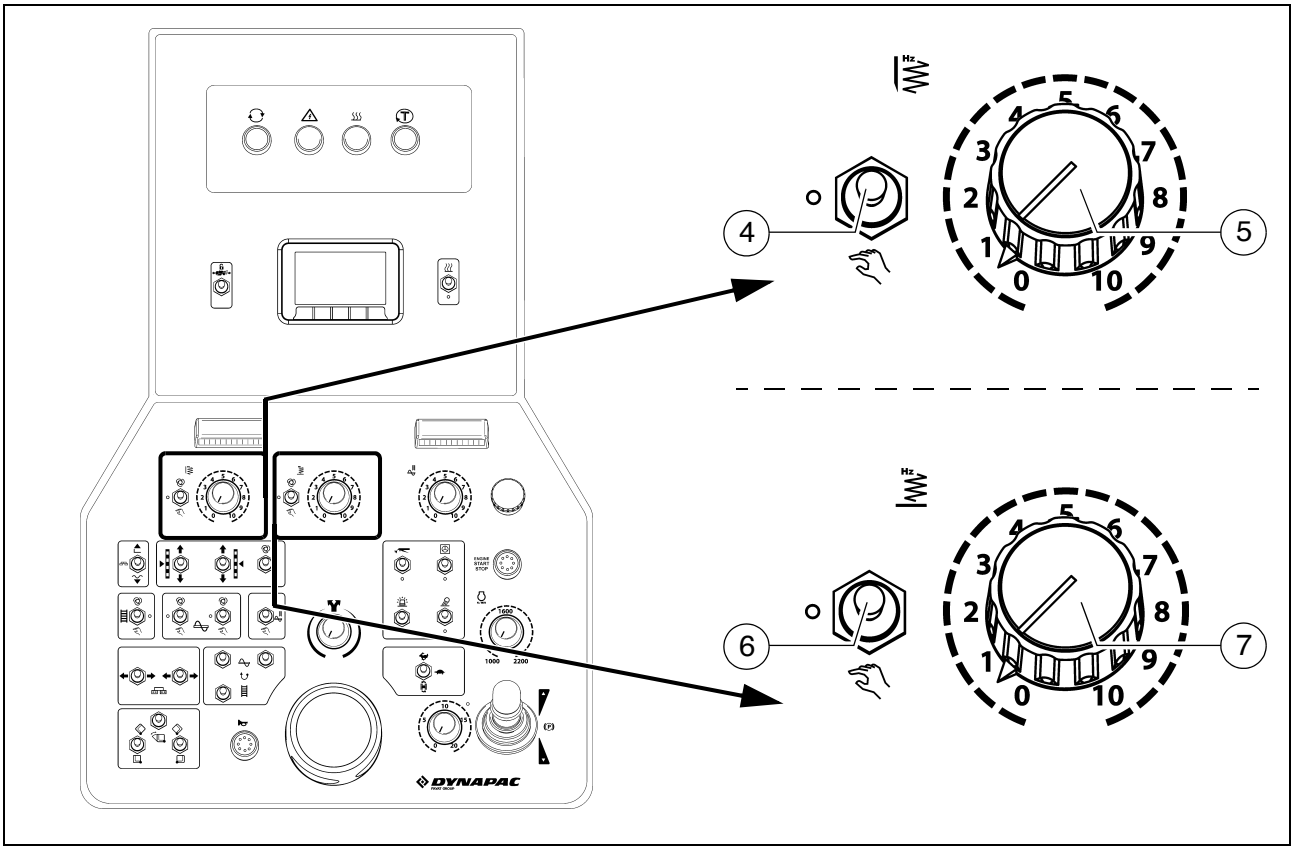

Réglage du tamper

La fonction de tamper est commandée par l'interrupteur (4) sur le pupitre de commande du finisseur (voir le manuel de service du finisseur).

La fréquence de tampers (nombre de courses par minute) se règle avec le régulateur rotatif (5).

Plage de réglage :
0-1500 min^{-1} = 0-25 courses par seconde

Réglage du vibreur

La fonction du vibreur est commandée par l'interrupteur (6) sur le pupitre de commande du finisseur (voir le manuel de service du finisseur).

La fréquence du vibreur (nombre de vibrations par minute) se règle avec le régulateur rotatif (7).

Plage de réglage :
0-3000 min^{-1} = 0-60 courses par seconde

3 Utilisation du système de chauffage au gaz avec surveillance de flamme

3.1 Schéma du système d'alimentation en gaz

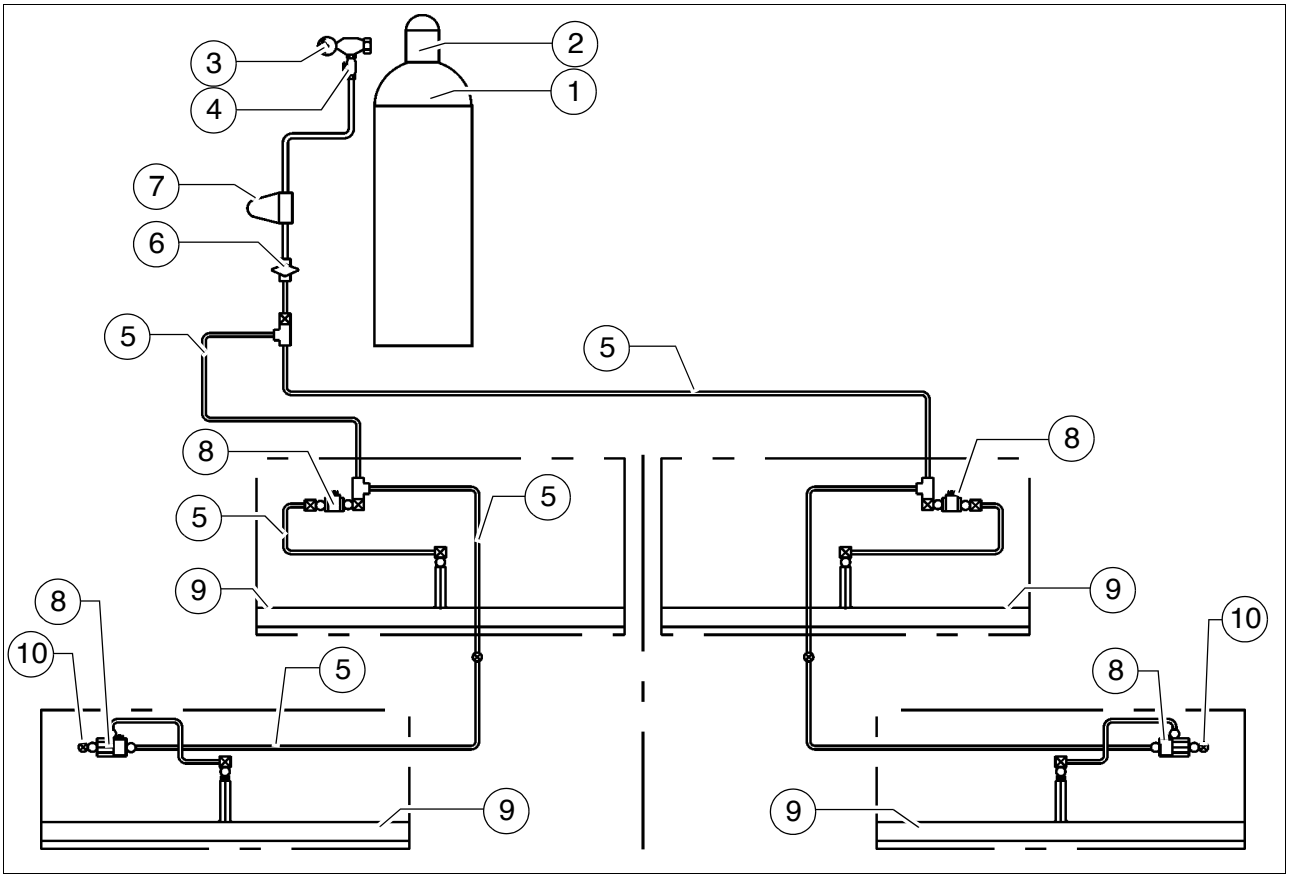

Pos.	Désignation
1	Bouteille de gaz
2	Robinets des bouteilles
3	Manodétendeur
4	Sécurités à la rupture de tuyau
5	Raccords de tuyaux
6	Vanne à fermeture rapide
7	Filtre gaz
8	Electrovannes
9	Brûleur
10	Dispositifs d'accouplement des tuyaux des pièces d'extension

3.2 Généralités concernant l'installation de chauffage au gaz

Le chauffage de la table est alimenté au gaz propane (gaz liquide). La bouteille de gaz est installée sur le finisseur.

Le chauffage est équipé d'un système électronique de contrôle de la flamme et de la température. La bougie d'allumage du brûleur sert également à surveiller la flamme.

Le capteur de surveillance de la température est fixé sur la plaque, la boîte d'allumage se trouve également sur la table.

Avant la mise en service du chauffage, observer les points suivants :

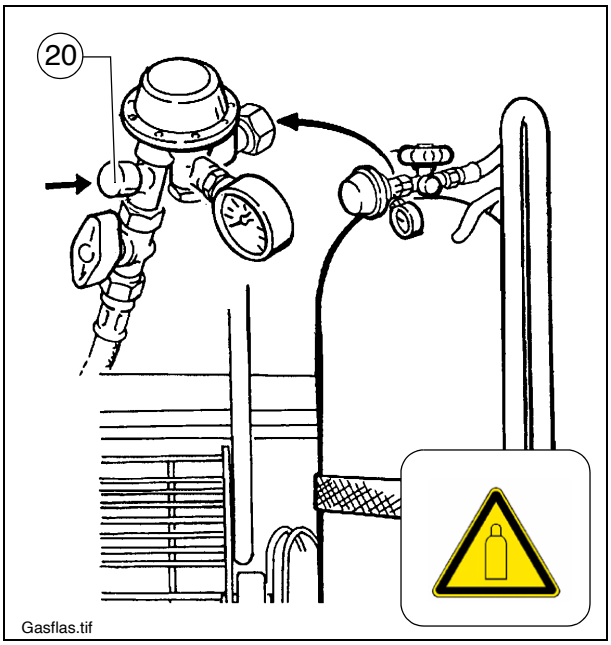

- La bouteille de gaz doit obligatoirement se trouver à l'emplacement qui lui est réservé sur le finisseur et être maintenue en place avec la sangle correspondante.
  La bouteille doit être fixée de telle manière qu'aucune rotation sur son axe longitudinal ne soit possible, même pendant le fonctionnement du finisseur.
- L'installation de gaz liquide ne doit pas être utilisée sans sécurité à la rupture de tuyau (20). De la même manière, le montage de la valve du manodétendeur est obligatoire avant chaque mise en service.
- La pression de gaz ne doit pas tomber en-dessous de 1,0 bar. Risque de déflagration dans le brûleur !
- Avant d'utiliser les tuyaux de gaz, vérifier chacun d'entre eux pour détecter un quelconque endommagement extérieur ; remplacer immédiatement par un tuyau neuf un tuyau présentant un dommage.

STOP En cas de manipulation des bouteilles de gaz et de travaux sur l'installation de chauffage à gaz : danger d'incendie et d'explosion.
Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de flamme ouverte !

3.3 Raccordement et contrôle d'étanchéité

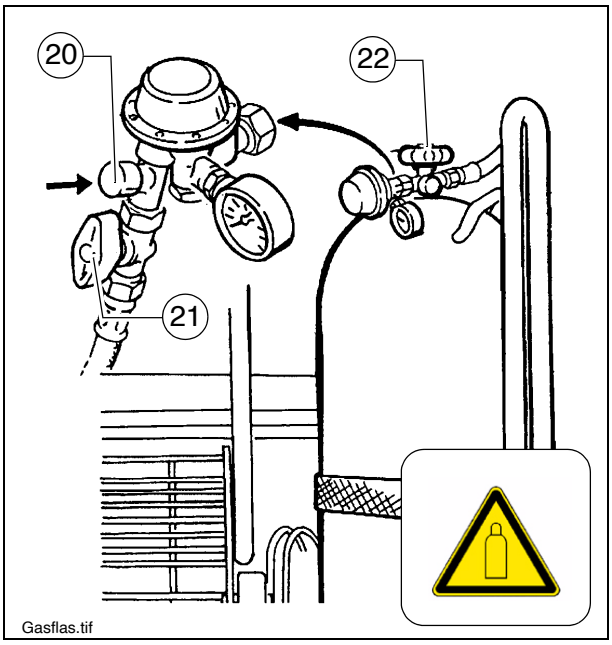

Le système de conduite de gaz de la table de base et des pièces sortantes est fixe.
Raccordement de la bouteille de gaz :

- Retirer la coiffe du robinet de bouteille.
- S'assurer que la vanne de fermeture rapide (21) est fermée.
- Vérifier si le robinet de la bouteille (22) est correctement fermé.
  Monter sur la bouteille le tuyau à gaz avec le manodétendeur et la sécurité à la rupture de tuyau (20).

☞ Les raccords à gaz ont toujours un pas à gauche !

⚠ Faire attention à l'étanchéité du système de conduite de gaz.

3.4 Mise en service et contrôle du chauffage

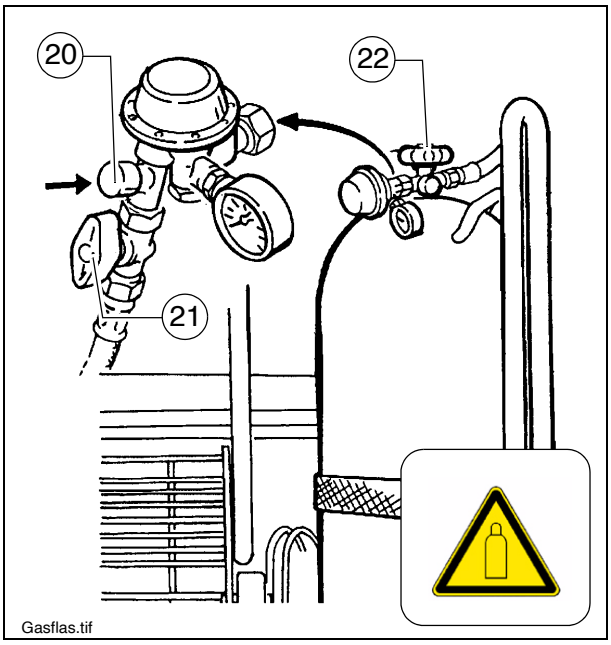

L'installation de chauffage au gaz est alimentée avec une bouteille de gaz.

- Vérifier si l'interrupteur général de la batterie est enclenché.
- Ouvrir le robinet de la bouteille (21). Libérer la vanne de sécurité en poussant la sécurité à la rupture de tuyau (20).
- Ouvrir la vanne de fermeture (21) rapide.

☞ Respecter l'ordre suivant afin que la phase d'allumage et de chauffe se déroule sans problème :

- 1. Abaisser la table sur le sol
- 2. Rentrer complètement les vérins de nivellement du finisseur
- 3. Allumer la table et la laisser chauffer un peu dans cette position
- 4. Lorsque la chaleur est suffisante, relever la table

3.5 Remplacement de la bouteille de gaz

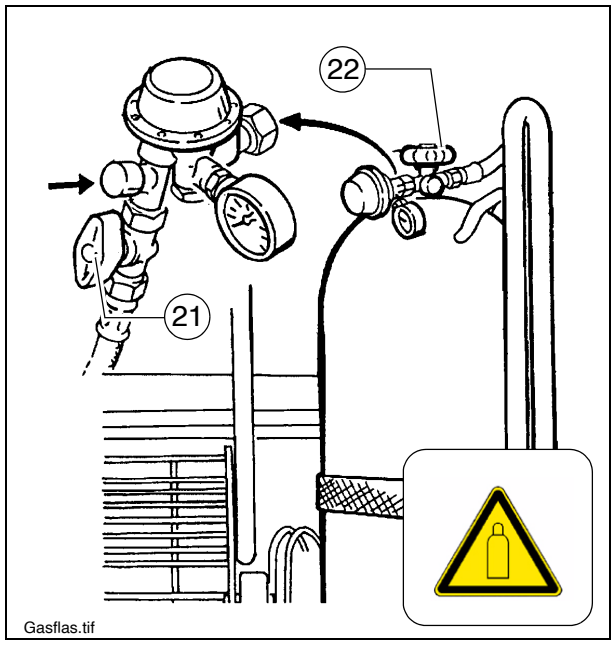

- S'assurer que la vanne à fermeture rapide (21) et le robinet de bouteilles (22) sont fermés.
- Dévisser les tuyaux à gaz.
- Monter la cloche de protection du robinet sur la bouteille de gaz.
- Visser le manodétendeur au support prévu.

STOP

Les bouteilles pleines ou les bouteilles qui n'ont pas été complètement vidées sont sous pression.
Pour cette raison, il est nécessaire de faire attention à ce que les bouteilles, dont la coiffe protectrice des robinets a été ôtée, soient entreposées à l'abri des chocs et des coups (particulièrement de chocs ou de coups au niveau du robinet ou sur le robinet lui-même) !

- Raccorder la nouvelle bouteille de gaz (voir la section « Raccordement et contrôle de l'étanchéité »).

3.6 Surveillance de flamme

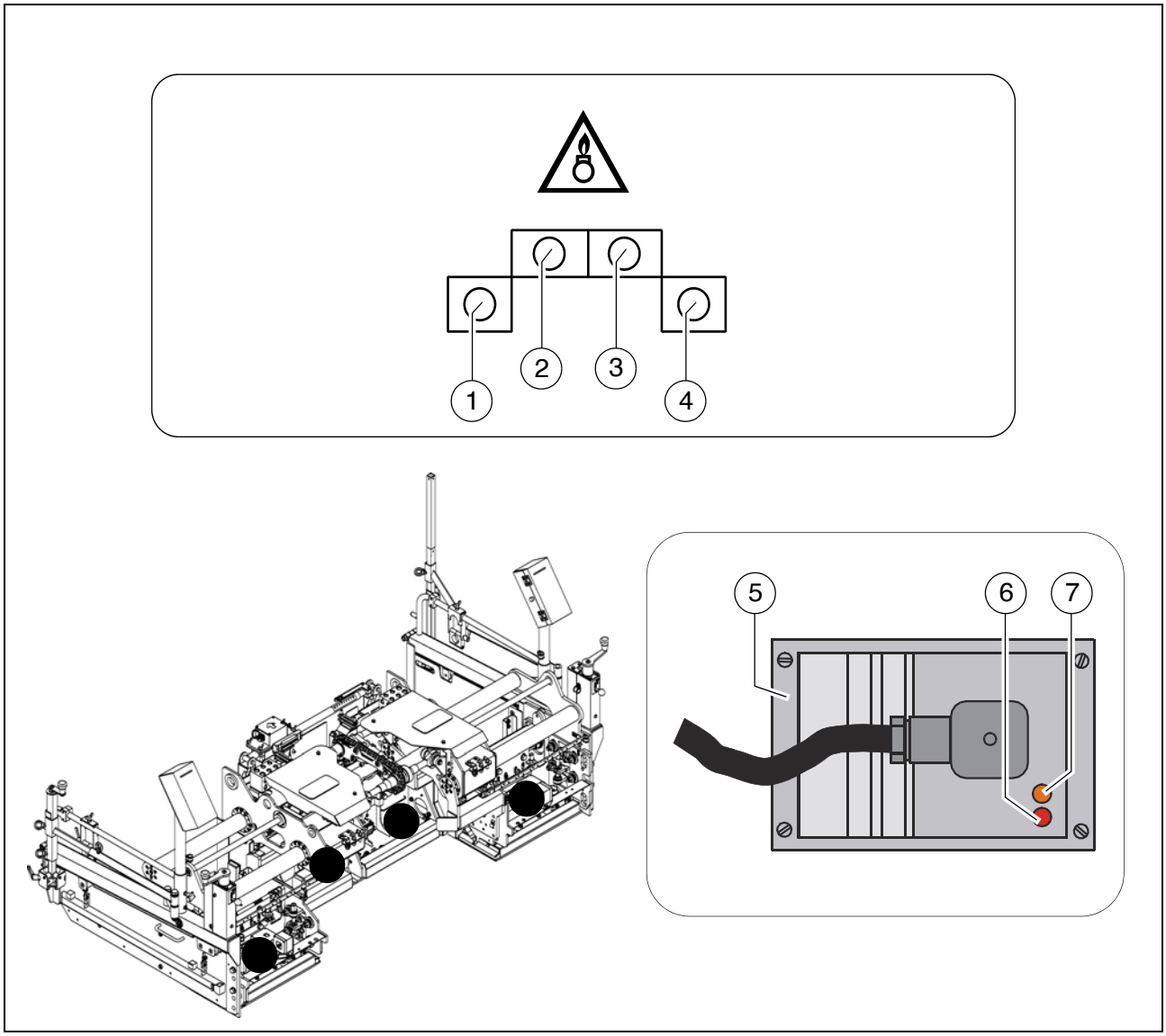

☞ Le dispositif électronique surveille, au moyen du capteur de température et de la surveillance de flamme, le fonctionnement du chauffage au gaz. Si le brûleur d'allumage ne présente aucune flamme stable dans un délai de 7 secondes après la mise en route, le système électronique signale un défaut.
L'alimentation de gaz été interrompue et les témoins de contrôle s'allument.

Pos.	Désignation	Désignation
1	Affichage des défauts	Affichage de défaut de la pièce centrale gauche, rouge
2	Affichage des défauts	Affichage de défaut de la pièce d'extension gauche, rouge
3	Affichage des défauts	Affichage de défaut de la pièce centrale droite, rouge
4	Affichage des défauts	Affichage de défaut de la pièce sortante droite, rouge

☞ En cas de dérangement pendant la phase de mise en marche, la procédure peut être répétée jusqu'à trois fois. Si le défaut persiste après trois tentatives, rechercher et réparer l'origine du défaut avant de renouveler toute tentative.

☞ Une surveillance de flamme électronique se trouve sur chaque section de la table (5).

Si la flamme est correcte, la table est chauffée jusqu'à ce que la sonde de température interrompe le chauffage. Pendant la phase de montée en température, les témoins lumineux jaunes (5) des boîtes d'allumage indiquent une flamme normale aux brûleurs.

En cas de défaut, les témoins lumineux rouges (1, 2, 3, 4) de l'armoire de commande et les témoins rouges (6) des boîtes d'allumage signalent une flamme anormale aux brûleurs.

⚠ Les témoins lumineux sont importants pour le fonctionnement sans défaut du système d'allumage. Pour cette raison, il est nécessaire de remplacer immédiatement toute lampe défectueuse !

3.7 Mise en service et contrôle du chauffage

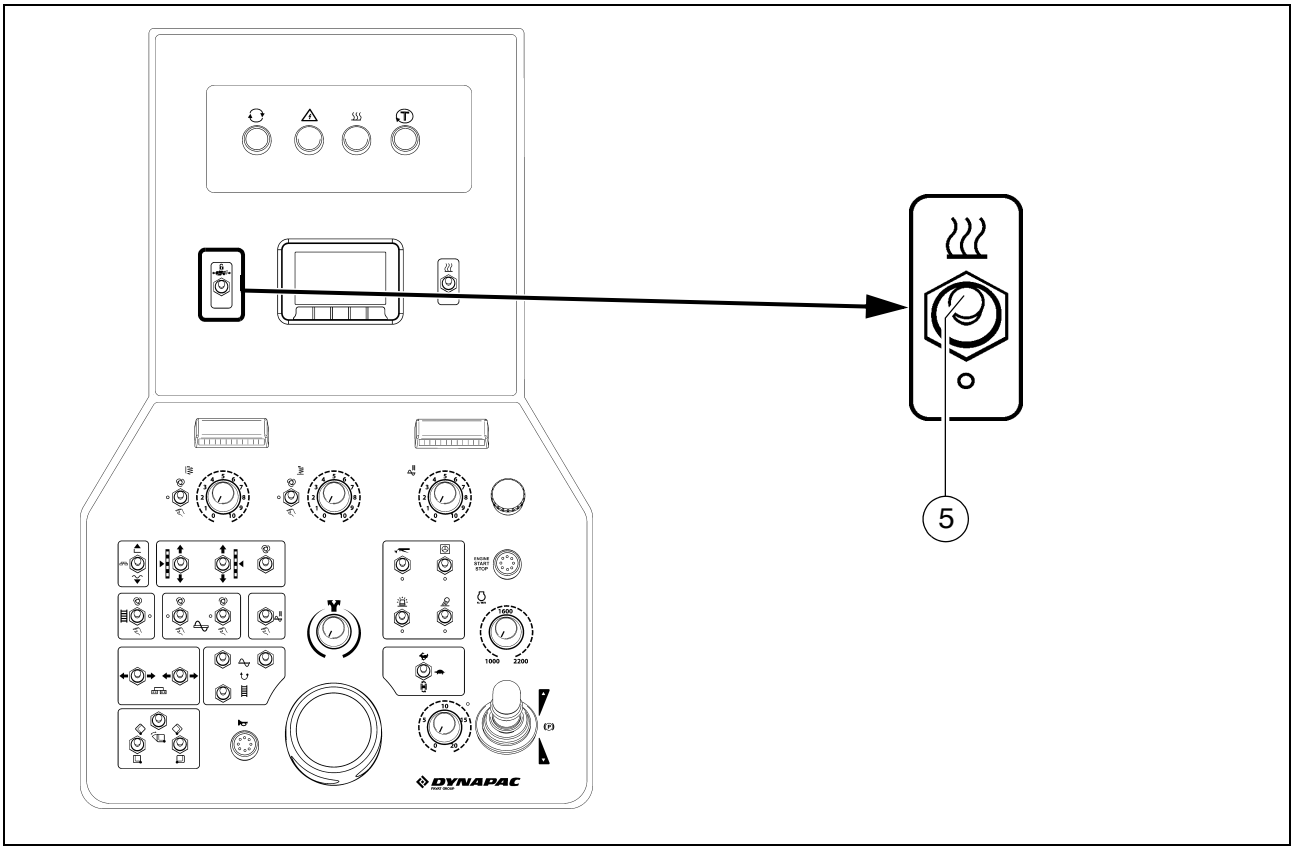

- Placer l'interrupteur marche/arrêt (5) sur la position « Chauffage », ce qui
  - a pour effet d´ouvrir les vannes de verrouillage électromagnétiques pour l'admission du gaz vers les brûleurs ;
  - le système d'allumage électronique est activé, le gaz est allumé automatiquement au moyen des bougies d'allumage et surveillé par le dispositif de surveillance de flamme.

3.8 Réglage du niveau de température

- L'affichage et le réglage de la température du chauffage de table s'effectuent sur la centrale de commande du pupitre de commande du finisseur.

☞ La température doit être adaptée au matériau à poser et à la situation de la pose.

☞ Le cas échéant, corriger la température pendant la pose.

3.9 Arrêt du chauffage

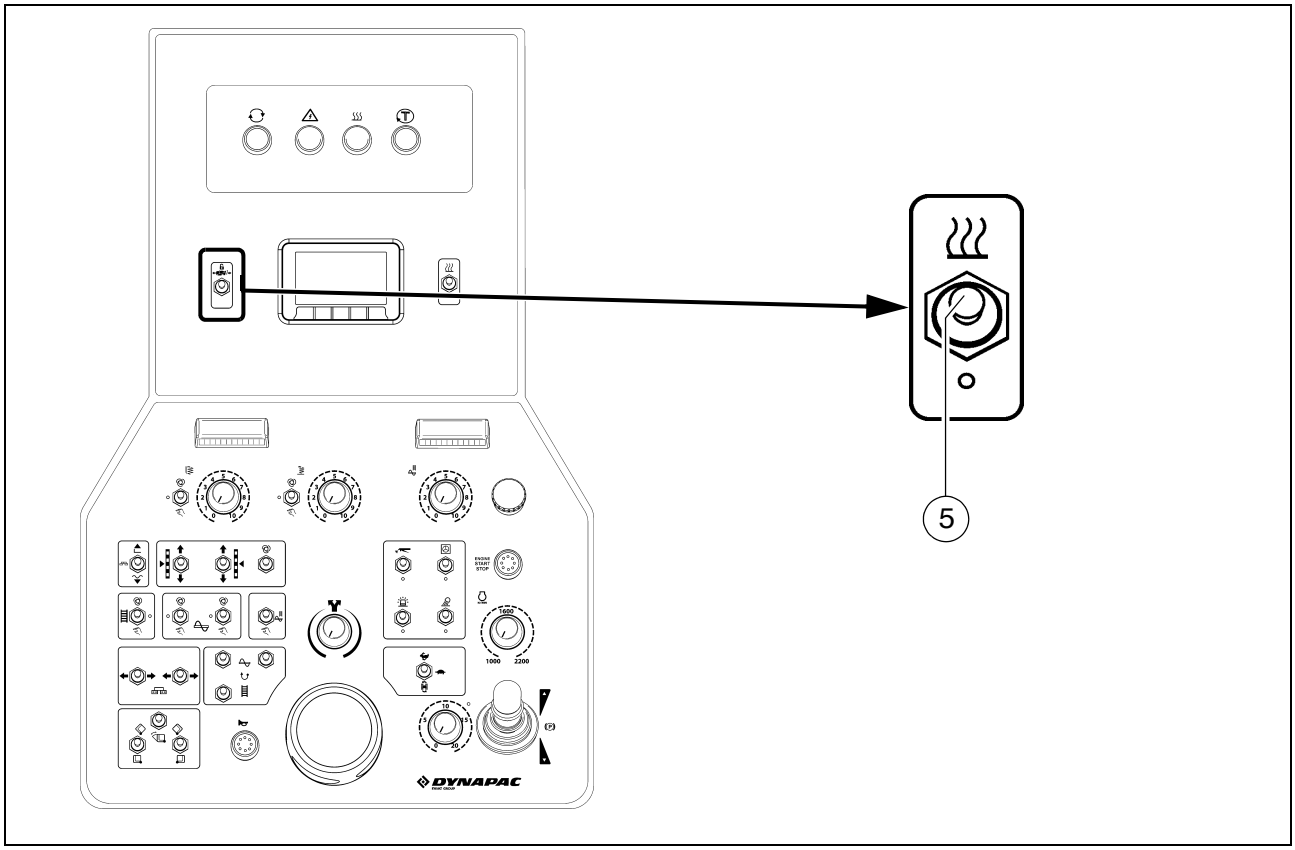

Une fois le travail terminé ou lorsque le chauffage n'est pas nécessaire :

- Placer l'interrupteur marche/arrêt (5) sur la position « O ».
- La vanne à fermeture rapide et le robinet de bouteille sont fermés.

⚠ Lorsque ces robinets ne sont pas fermés, une éventuelle sortie de gaz non brûlé fait courir un danger d'incendie et d'explosion !
Fermer les vannes pendant les pauses et une fois le travail terminé !

4 Utilisation du système de chauffage électrique

4.1 Généralités sur le système de chauffage

Le chauffage électrique est alimenté par un générateur installé à bord du finisseur et régulé automatiquement en fonction des besoins.
Les résistances de chauffage sous la forme de rampes assurent un transfert direct de la température et une répartition uniforme de la chaleur.
Chaque partie de la table est chauffée par deux rampes. L'une des rampe est installée sur la plaque de sol et l'autre sur le couteau de tamper.
Le réglage de température vaut pour toutes les sections de la table.
Des connexions simples à établir permettent de raccorder le chauffage des pièces de tables supplémentaires.
À titre optionnel, des prises électriques 230 Volts supplémentaires sont disponibles pour des consommateurs externes (par ex. un éclairage d'appoint).

Puisqu'il n'y a plus besoin de manipuler des combustibles (gaz, carburant diesel) et qu'il y a une surveillance de l'isolement, une protection personnelle maximale est requise.

STOP

Les travaux d'entretien et de réparation sur les équipements électriques moyenne tension, comme par ex. le chauffage de table, peuvent uniquement être effectués par un électricien confirmé ou par des personnes formées à l'électrotechnique employant des appareils de contrôle appropriés.
Respectez en permanence les mesures de protection électrotechnique. Danger de mort par accident dû à la moyenne tension !

4.2 Surveillance d'isolement

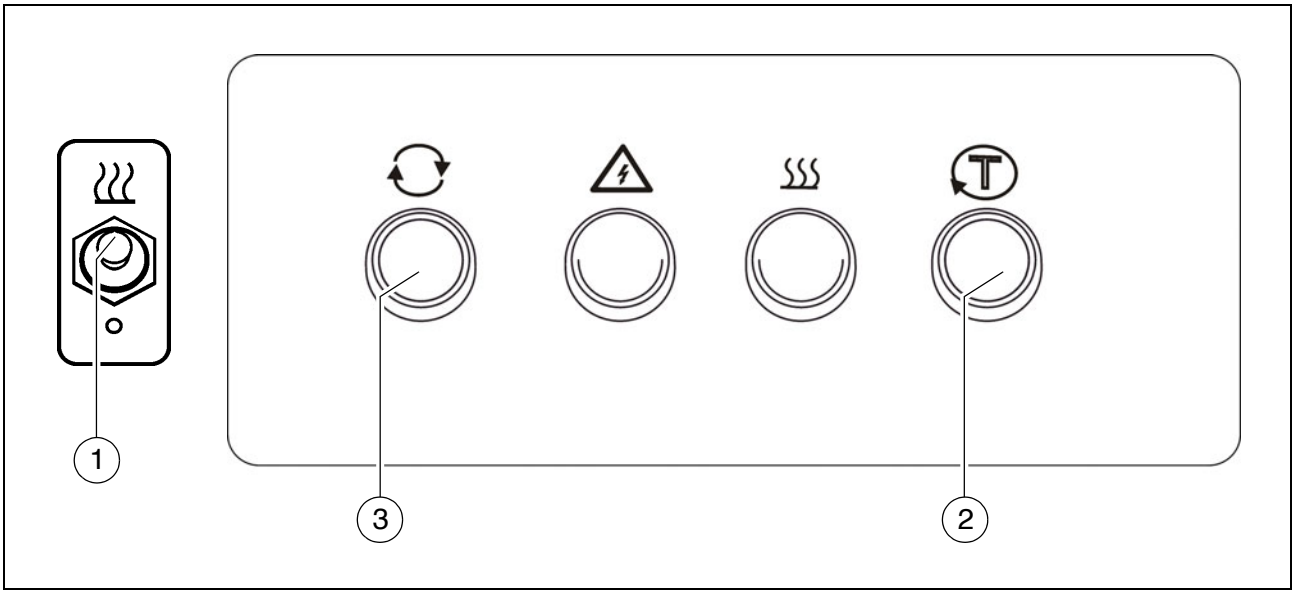

Vérifier chaque jour avant le début du travail le fonctionnement du dispositif de sécurité à surveillance d'isolement.

☞ Ce contrôle se limite au fonctionnement de la surveillance d'isolement et ne concerne pas les sections de chauffage ou les consommateurs présentant un défaut d'isolement.

- Démarrer le moteur du finisseur.
- Mettre en marche le chauffage avec le contacteur (1).
- Actionner la touche de test (2).
- Le témoin lumineux intégré dans la touche signale « Défaut d'isolement ».
- Appuyer sur la touche de réinitialisation (3) pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut simulé.
- Le témoin lumineux s'éteint

STOP Si le témoin lumineux « Défaut d'isolement » indique un défaut avant l'actionnement de la touche de test ou si la simulation n'indique aucun défaut (témoin lumineux ÉTEINT), aucune coupure n'est nécessaire dans un premier temps et l'exploitation peut être poursuivie.
Il faut cependant qu'un électricien confirmé détermine et élimine immédiatement la cause du défaut.

STOP **Danger électrique**

STOP **Le non respect des mesures et des consignes de sécurité du chauffage de table électrique expose à un danger de choc électrique.**
Danger de mort !
Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table

4.3 Mise en service et contrôle du chauffage

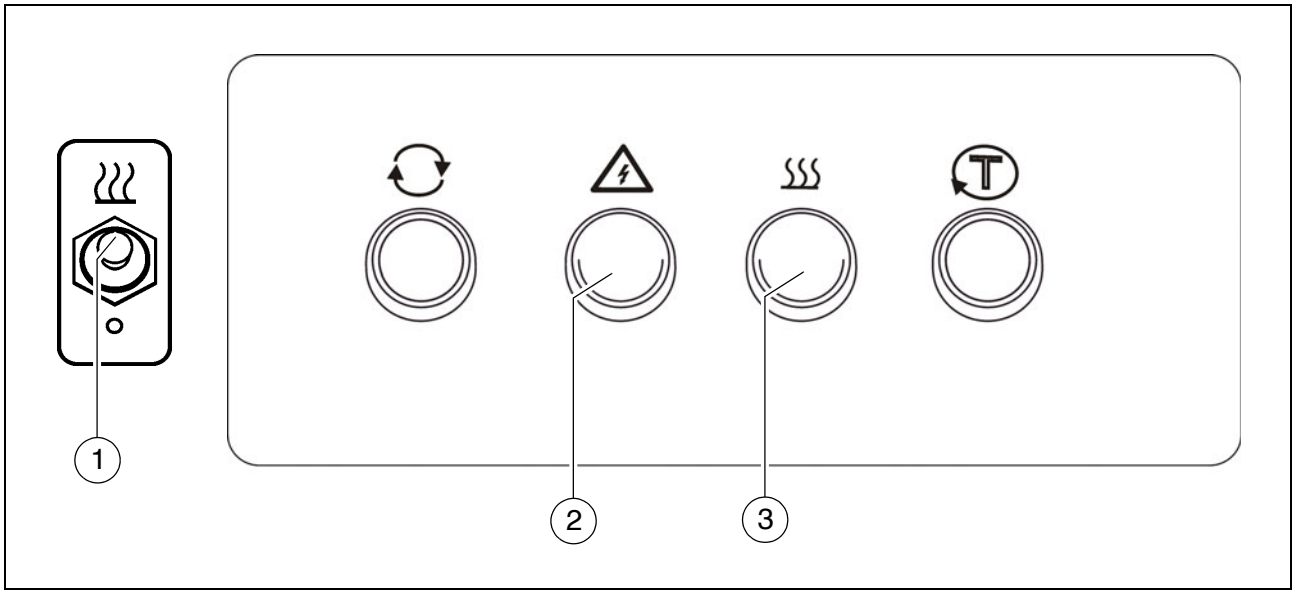

☞ Mettre en marche le chauffage environ 15 - 20 minutes avant le début de la pose afin de lui permettre de monter en température.

- Démarrer le moteur du finisseur.
- Actionner l'interrupteur MARCHE / ARRÊT (1) du système de chauffage.

☞ Le témoin lumineux de contrôle (2) indique que la génératrice est en fonctionnement.

Le système de chauffage est activé et le processus de chauffe démarre.
Le témoin de contrôle du chauffage (3) est allumé pendant la montée en température.
Le témoin lumineux s'éteint quand la température réglée est atteinte.

La pose peut commencer lorsque la table a atteint la température souhaitée.

Le témoin lumineux (3) indique également les phases de chauffage pendant la pose.

4.4 Réglage du niveau de température

- L'affichage et le réglage de la température du chauffage de table s'effectuent sur la centrale de commande du pupitre de commande du finisseur.

☞ La température doit être adaptée au matériau à poser et à la situation de la pose.

☞ Le cas échéant, corriger la température pendant la pose.

4.5 Arrêt du chauffage

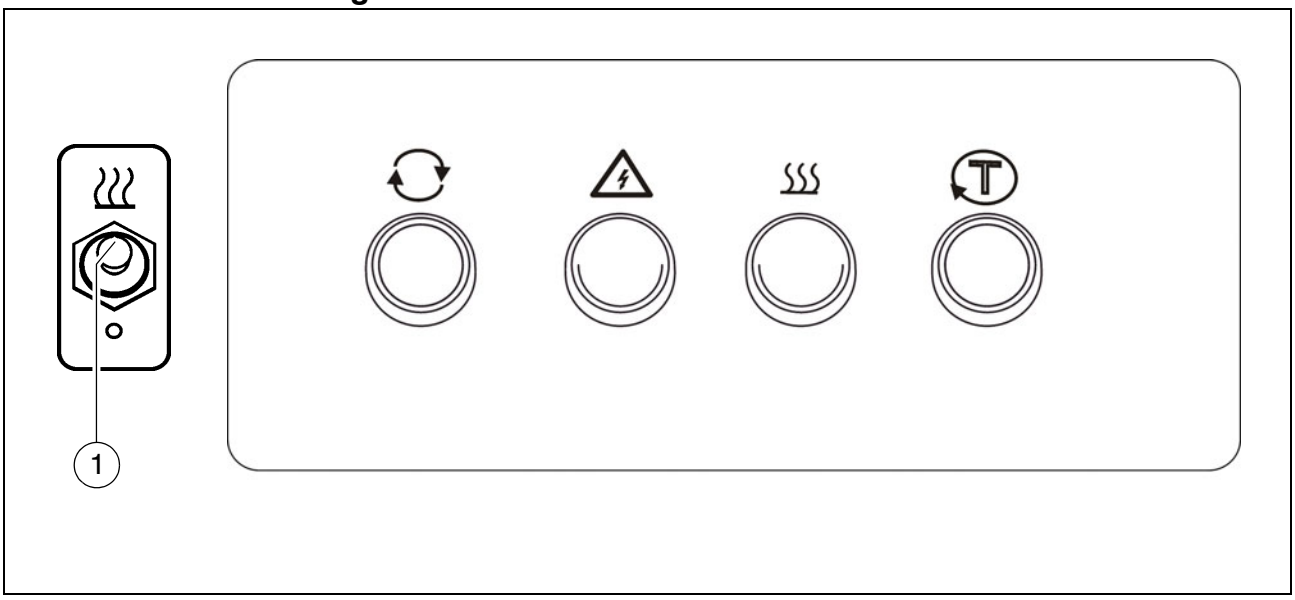

Une fois le travail terminé ou lorsque le chauffage n'est pas nécessaire :

- Couper l'interrupteur MARCHE / ARRET (1) du système de chauffage.

☞ La lampe témoin intégrée dans la touche s'éteint.

5 Pannes

5.1 Problèmes lors de la pose

Problème	Origine
Surface onduleuse (« vagues courtes »)	- Variation de température de l'enrobé, ségrégation dans l'enrobé - Mauvaise composition des enrobés - Mauvais fonctionnement du rouleau - Mauvaise préparation de la sous-couche - Attente trop longue entre les approvisionnements - Inadaptation de la ligne de référence du capteur de hauteur - Rebondissement du capteur de hauteur sur la ligne de référence - Oscillation du capteur de hauteur (inertie trop importante) - Desserrement des plaques lisseuses - Usure inégale ou déformation des plaques lisseuses - La table ne travaille pas en position flottante - Trop de jeu dans les liaisons mécaniques / suspensions de la table - Vitesse d'avancement du finisseur trop élevée - Sollicitation trop élevée des vis - Variation de la pression du matériau contre la table
Surface onduleuse (« vagues longues »)	- Variation de température des enrobés - Ségrégation des enrobés - Arrêt du rouleau sur l'enrobé chaud - Inversion de marche trop rapide du rouleau - Mauvais fonctionnement du rouleau - Mauvaise préparation de la sous-couche - Freins du camion d'approvisionnement trop serrés - Attente trop longue entre les approvisionnements - Inadaptation de la ligne de référence du capteur de hauteur - Mauvais montage du capteur de hauteur - Réglage incorrect des interrupteurs de fin de course - Manque de matériau devant la table - La table n'est pas en position flottante - Trop de jeu dans les liaisons mécaniques avec la table - Vis de répartition réglée trop bas - Contrainte trop forte sur la vis - Variation de la pression du matériau contre la table

Problème	Origine
Fissures dans le revêtement (sur toute la largeur)	- Température trop faible des enrobés - Variation de température des enrobés - Humidité sur la sous-couche - Ségrégation des enrobés - Mauvaise composition des enrobés - Insuffisance de la hauteur de couche compte tenu de la granulométrie maximum - Table froide - Usure ou déformation des plaques lisseuses - Vitesse d'avancement du finisseur trop élevée
Fissures dans le revêtement (bande centrale)	- Température des enrobés - Table froide - Usure ou déformation des plaques lisseuses - Mauvais profilage de la table
Fissures dans le revêtement (bande extérieure)	- Température des enrobés - Mauvais montage des extensions de la table - Réglage incorrect des interrupteurs de fin de course - Table froide - Usure ou déformation des plaques lisseuses - Vitesse de déplacement trop élevée
Composition inégale du revêtement	- Température des enrobés - Variation de température des enrobés - Humidité sur la sous-couche - Ségrégation des enrobés - Mauvaise composition des enrobés - Mauvaise préparation de la sous-couche - Insuffisance de la hauteur de couche compte tenu de la granulométrie maximum - Attente trop longue entre les approvisionnements - Vibreur trop lent - Mauvais montage des extensions de la table - Table froide - Usure ou déformation des plaques lisseuses - La table ne travaille pas en position flottante - Vitesse d'avancement du finisseur trop élevée - Contrainte trop forte sur la vis - Variation de la pression du matériau contre la table
La table laisse des traces	- Le camion heurte le finisseur trop violemment lors de l'accostage - Trop de jeu dans les liaisons mécaniques / suspensions de la table - Les freins du camion sont tirés - Vibrations trop importantes sur place

Problème	Origine
La table ne réagit pas comme il se devrait aux corrections	- Température des enrobés - Variation de température des enrobés - Epaisseur insuffisante de la couche compte tenu de la granulométrie maximale - Mauvais montage du capteur de hauteur - Vibreur trop lent - La table ne travaille pas en position flottante - Trop de jeu dans les liaisons mécaniques avec la table - Vitesse d'avancement du finisseur trop élevée

5.2 Pannes sur la table

Panne	Origine	Remède
Tamper ou vibreur ne fonctionne pas	Les tampers sont bloqués par du bitume trop froid	Bien chauffer la table
	Trop peu d'huile dans le réservoir hydraulique	Compléter le niveau d'huile
	Défaut de la vanne du limiteur de pression	Remplacer ou réparer la vanne et la régler
	La canalisation d'aspiration de la pompe n'est pas étanche	Etanchéifier les raccords ou les remplacer
		Resserrer ou remplacer les colliers de fixation des tuyaux
	Encrassement du filtre à huile	Vérifier le filtre et le changer si nécessaire
La table ne peut pas être relevée	Pression d'huile trop faible	Augmenter la pression d'huile
	Manque d'étanchéité des garnitures	Remplacer la manchette
	Le dispositif de lestage/ délestage de la table est enclenché	Mettre l'interrupteur sur la position médiane
	Rupture de l'alimentation électrique	Vérifier les fusibles et les câbles et les remplacer éventuellement

E Réglages et équipements

1 Instructions de sécurité

La mise en marche intempestive du finisseur peut mettre en danger les personnes travaillant sur la table.
Sauf description contraire, effectuer les travaux uniquement lorsque le moteur du finisseur est arrêté.
S'assurer que le finisseur ne peut pas être remis en marche.

La table en position relevée peut s'affaisser si la sécurité mécanique de transport de la table n'est pas posée sur le finisseur.
N'effectuer les travaux que si la table est bloquée mécaniquement.

Lors de la connexion ou de la déconnexion des conduits hydrauliques et lors de travaux sur l'installation hydraulique, du liquide hydraulique chaud peut gicler sous une forte pression.
Arrêter le moteur et mettre l'installation hydraulique hors pression. Se protéger les yeux.

Monter convenablement les pièces d'extension et les pièces de transformation. En cas de doute, consulter le fabricant.

Avant toute remise en service, replacer tous les dispositifs de protection de manière réglementaire.

DANGER	**Danger suite à des modifications de la machine**
	Les modifications apportées à machine entraînent l'extinction de l'autorisation d'exploitation et peuvent se solder par des blessures graves, voire mortelles ! - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine et des accessoires autorisés. - Après des travaux d'entretien et de réparation, remonter entièrement les dispositifs de protection et de sécurité éventuellement démontés. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Monter la table sur le finisseur

- Déposer la table sur un support approprié (madriers) et amener le finisseur en marche arrière devant la table.
- Abaisser les bras et les positionner de manière à ce que les axes des bras (1) puissent être introduits dans les ouvertures (2) correspondantes de la table.
- Introduire le goujon (1) et fixer avec la rondelle (1a) et la goupille (1b).
- Placer les têtes (3) par-dessus les points d'arrimage (4) de la table.
- Introduire le goujon (5) et fixer avec la rondelle (5a) et la goupille (5b).

☞ Si nécessaire, rallonger ou raccourcir l'axe :

- Actionner le levier à cliquet (6) pour régler le profil en toit souhaité.
- Changer éventuellement le sens de réglage avec la goupille d'entraînement (7).

☞ Le réglage de la tête doit être identique des deux côtés de la table.

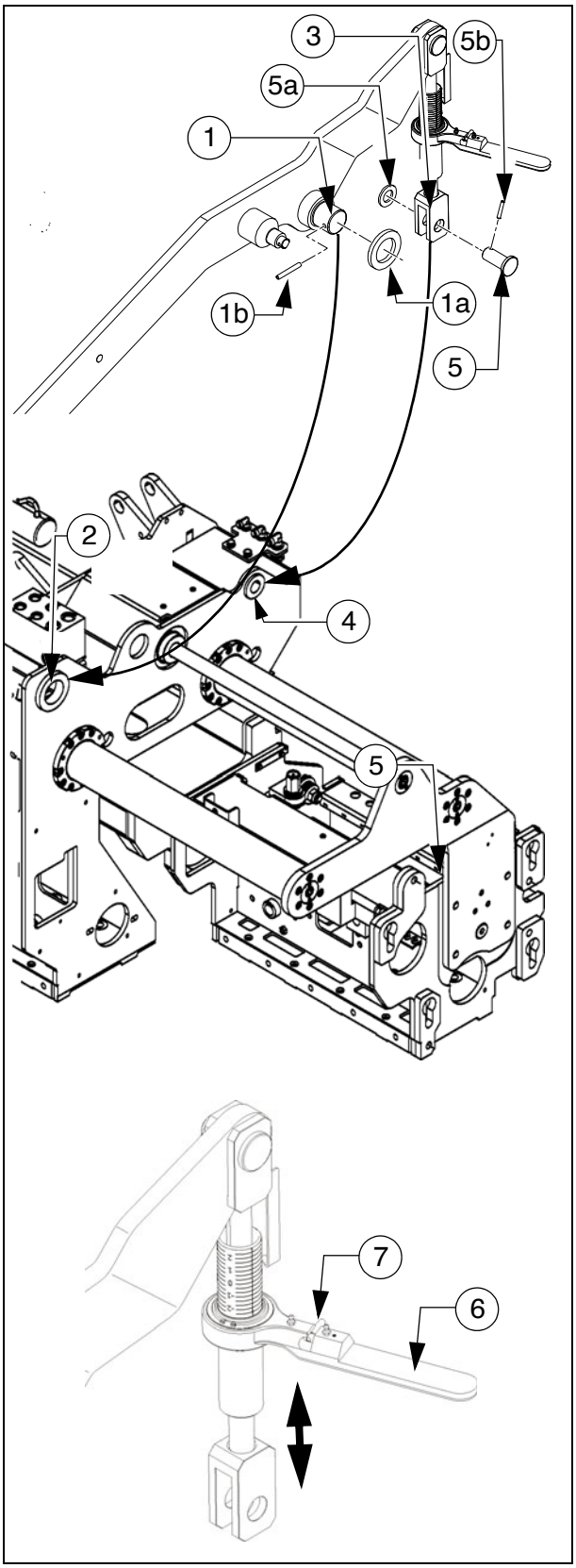

2.1 Montage des tôles de limitation

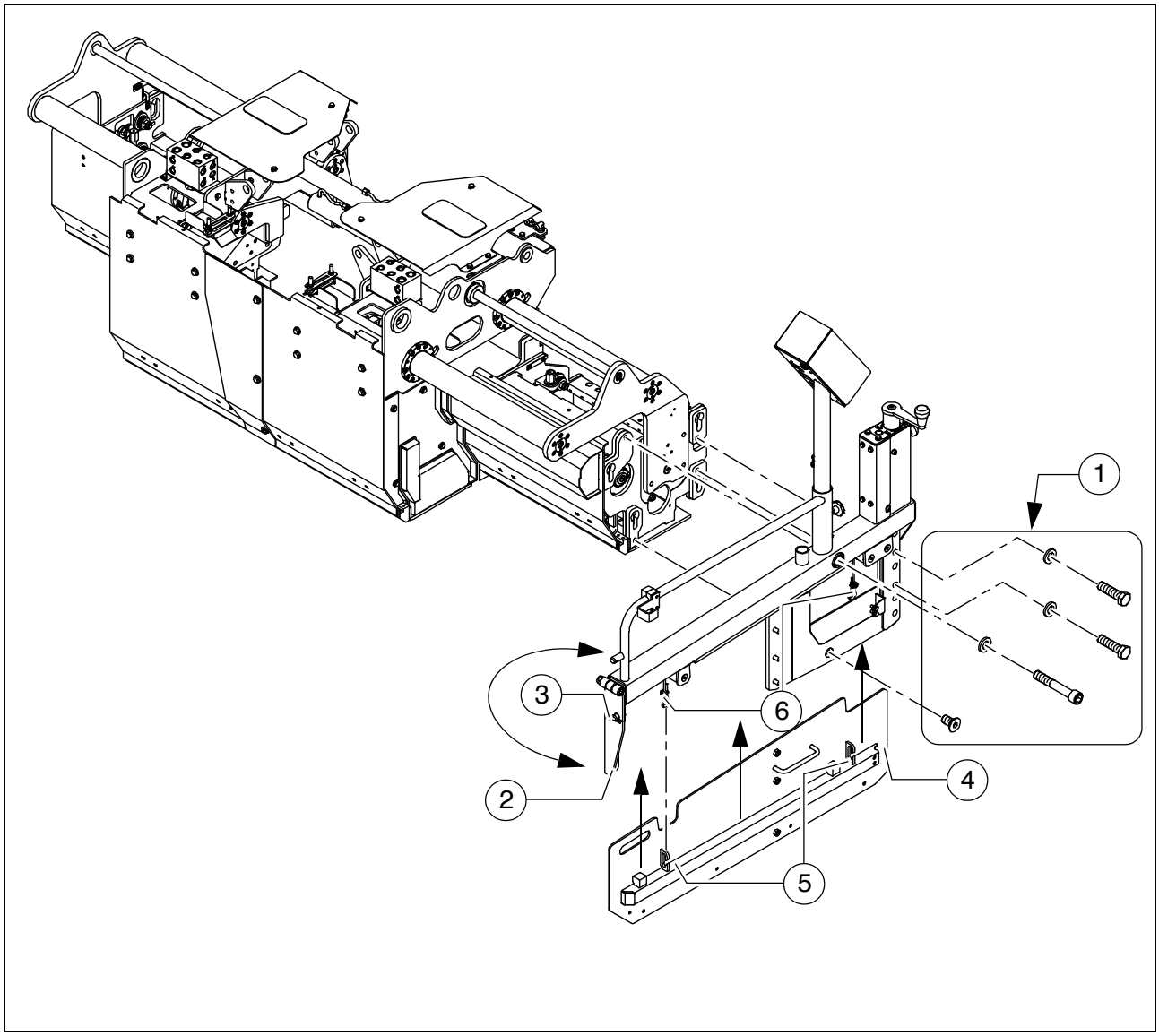

☞ Ne monter les tôles de limitation qu'après que les autres travaux de montage et de réglage sur la table ont été achevés.

- Fixer les tôles de limitation à la table au moyen des pièces de montage (1) prévues.
- Bloquer avec une goupille à ressort (3) le support avant (2) en position supérieure.
- Accrocher la partie inférieure de la tôle de limitation (4) avec le crochet (5) aux chaînes (6) de la partie supérieure.
- Bloquer avec une goupille à ressort (3) le support avant (2) en position inférieure.

2.2 Régler la hauteur et l'angle d'appui des tôles de limitation

La manivelle (1) permet de régler la hauteur et l'angle d'appui de la tôle de limitation.

- Bouton (2) en position haute : modification de l'angle d'appui.
- Bouton (2) en position basse : réglage de la hauteur.

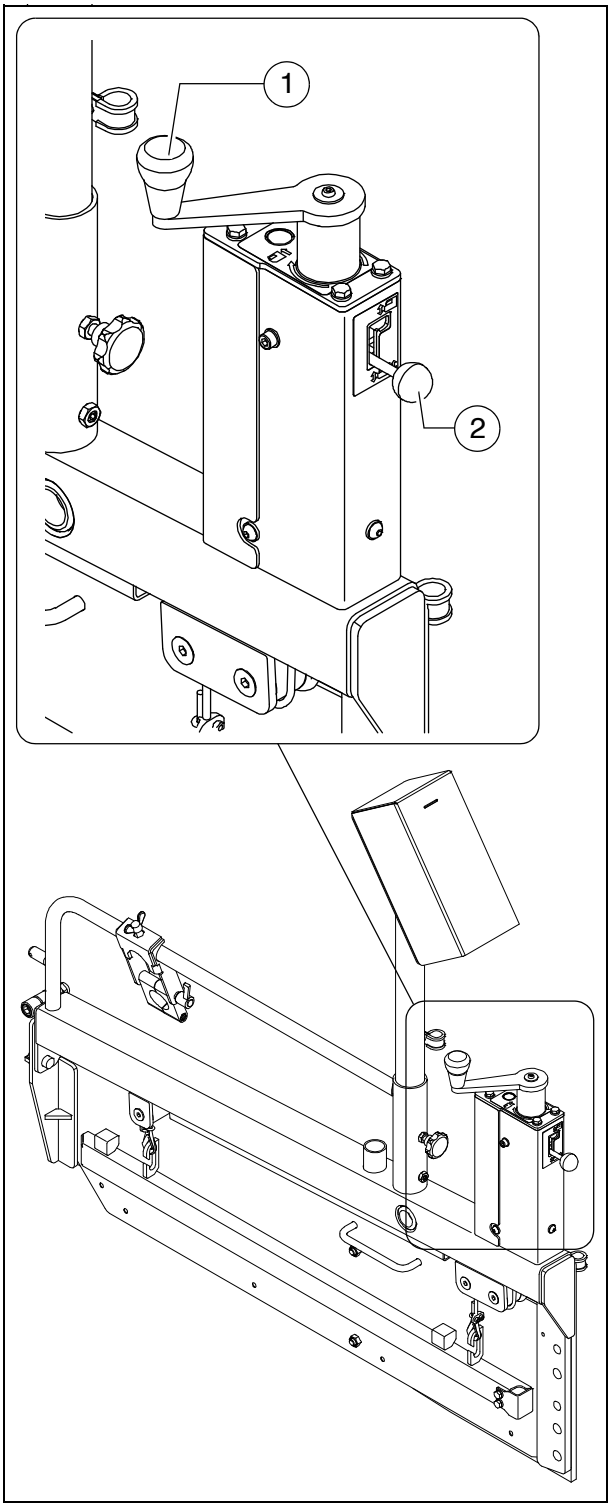

2.3 Montage du capteur de hauteur

Monter le bras sur le côté souhaité de la machine.

- Placer le support (1) sur la tige correspondante (2) de la tôle de limitation, monter avec le boulon (3) et les ressorts à disques (4).
- Serrer le boulon (3) jusqu'à ce que le bras ne pivote plus que difficilement.

☞ Monter les ressorts à disques (4) en sens contraire

☞ Le bras peut être bloqué (5) contre la tôle de limitation.

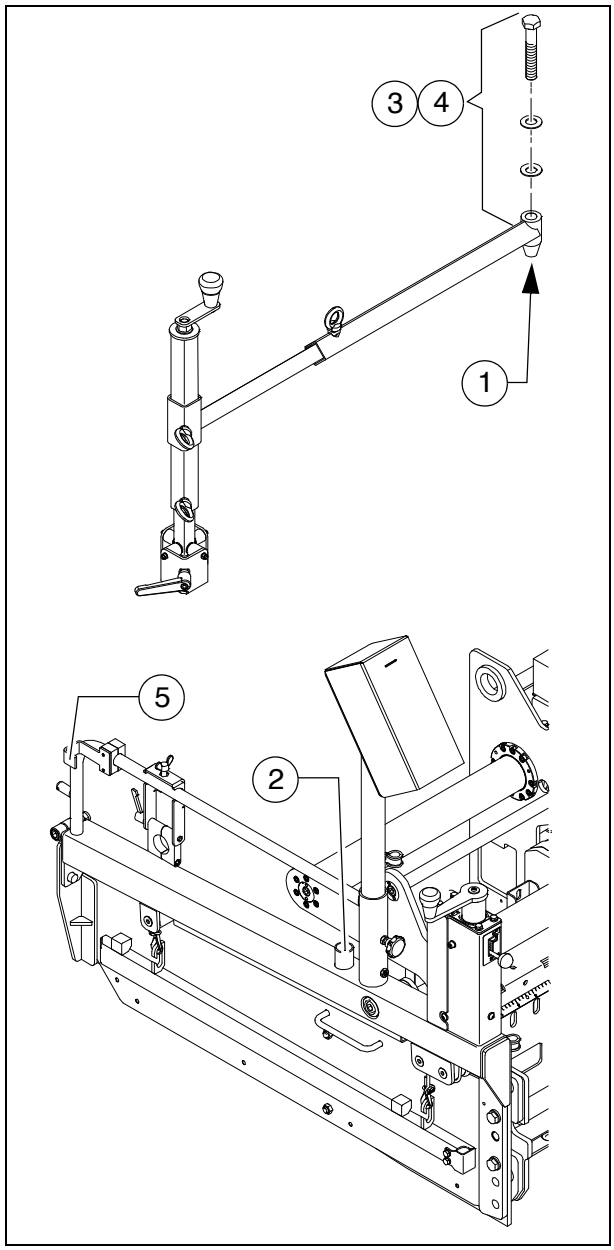

2.4 Réglage du profil en toit

La table est équipée d'une broche dont le réglage permet d'ajuster le profil en toit souhaité.

- Actionner le levier à cliquet (1) pour régler le profil en toit souhaité.
- Contrôler l'angle sur l'échelle graduée (2).
- Changer éventuellement le sens de réglage avec la goupille d'entraînement (3).

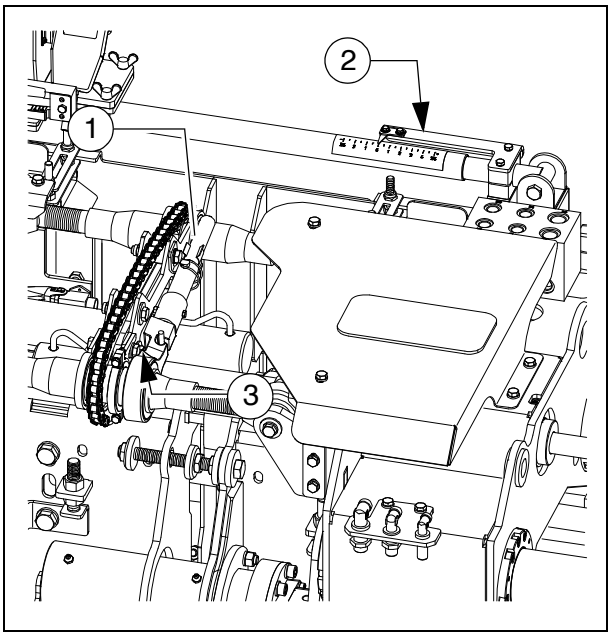

AVERTISSEMENT	**Danger de coincement et d'écrasement par les pièces mobiles**
	Les pièces en mouvement de la machine peuvent causer des blessures graves ! - Ouvrir les capots et les trappes uniquement pour des travaux de réglage ! - Ne pas introduire la main dans la zone dangereuse. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

3 Raccordements électriques

3.1 Liaison électrique entre la table et le finisseur

☞ Le câble de raccordement de la table doit passer par le dos du finisseur.
La raccordement est effectué directement dans le bornier du finisseur.

3.2 Liaisons électriques entre le panneau latéral et la table

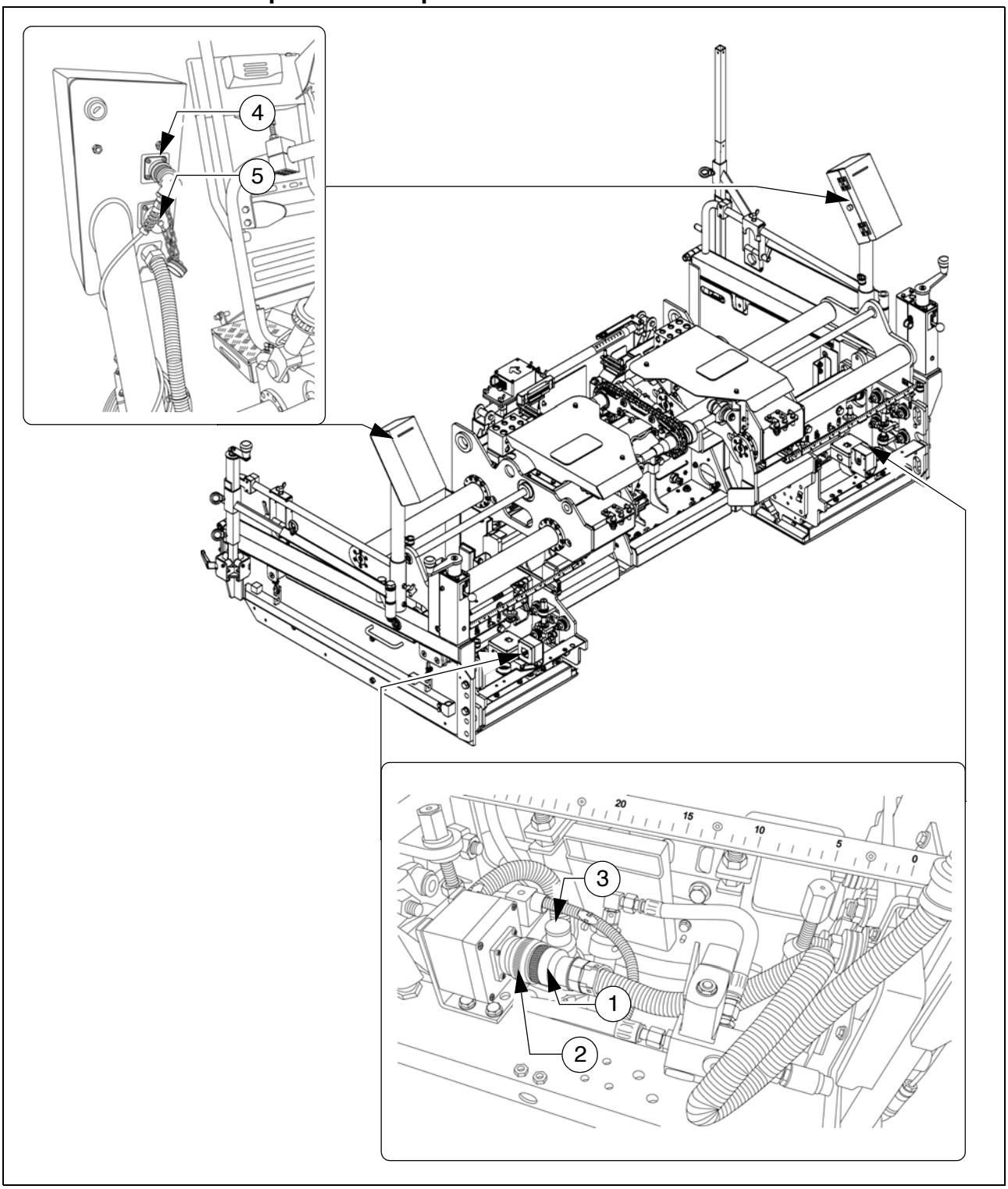

Après le montage et le réglage des éléments mécaniques, les branchements électriques suivants doivent être préparés ou effectués :

- Sur les deux côtés de la table, relier la fiche (1) de la télécommande à la prise (2) du côté respectif de la table de base.

⚠ Si la télécommande n'est pas connectée ou si le panneau latéral est démonté, brancher le cavalier (3) sur la prise (2).

Autres possibilités de raccordement :

- Fins de course des vis (4)
- Automatisme externe de nivellement (5)

Toujours obturer les prises ou les connecteurs non utilisées avec les bouchons correspondants.

4 Élargisseur de table V2400

4.1 Élargissement - pièces d'extension et tôles de guidage

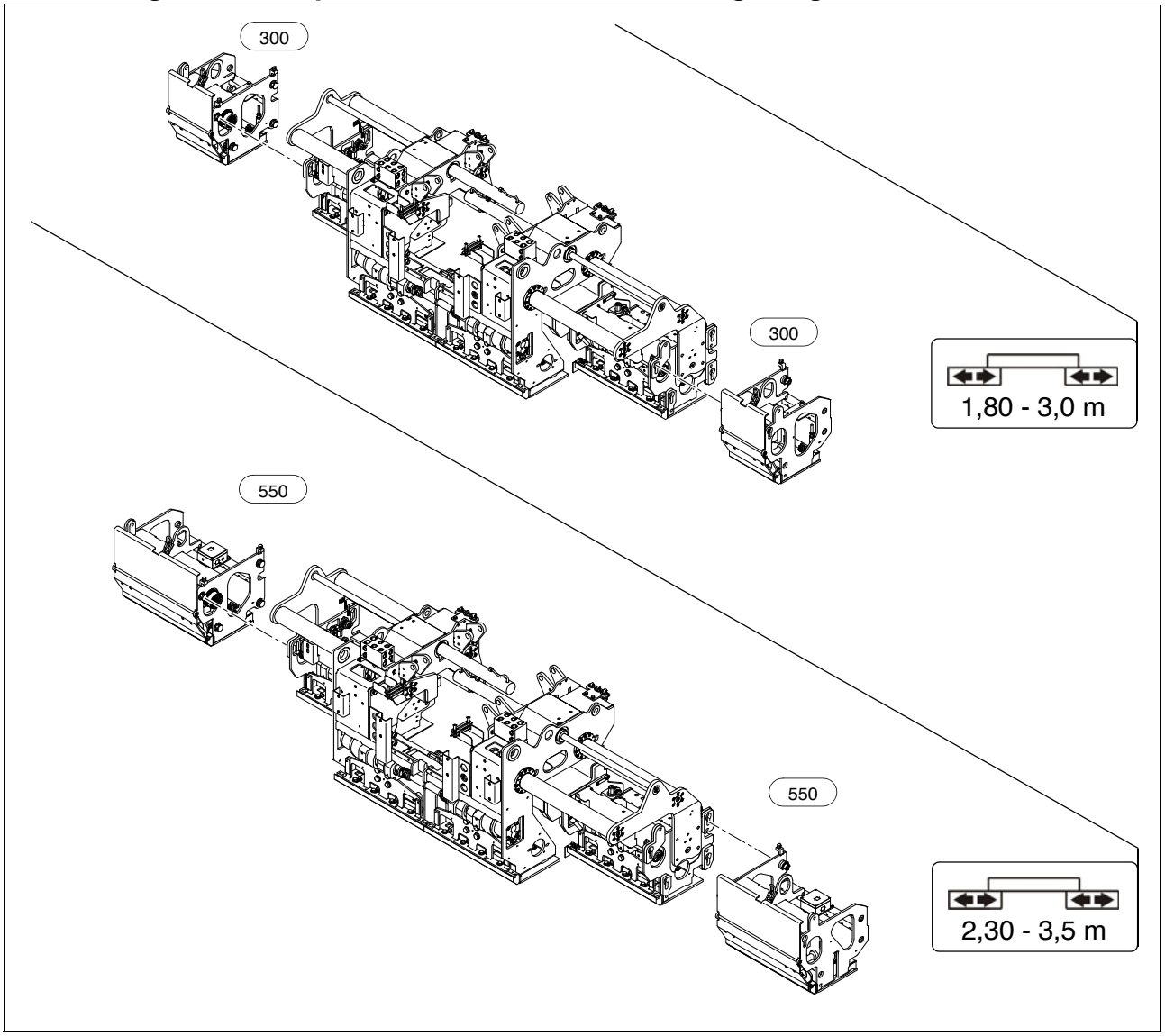

5 Réglage des pièces sortantes

☞ La hauteur et l'angle des pièces sortantes est réglable pour permettre à la table de réaliser une pose sans stries et de procéder à des réglages des pièces sortantes pour les adapter aux diverses conditions d'utilisation.

5.1 Réglage de l'angle des pièces sortantes

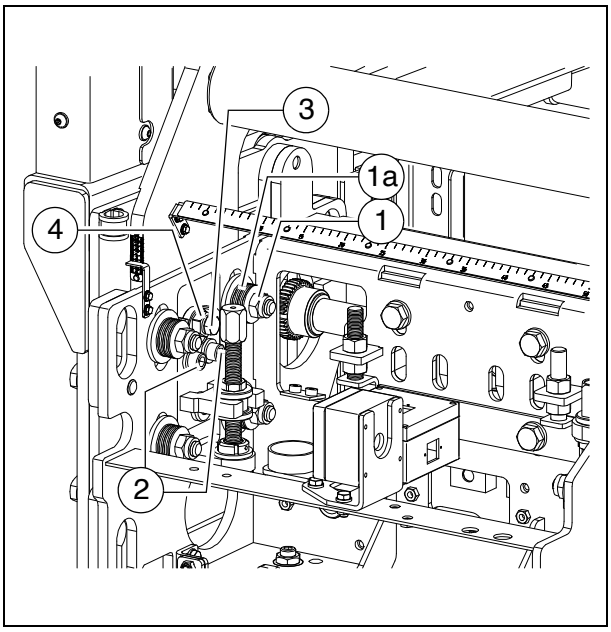

☞ L'angle d'orientation des pièces sortantes est réglé en usine.

Deux excentriques de réglage de l'angle se trouvent sur chaque pièce sortante. Ils servent à régler l'angle de la pièce sortante par rapport à la table de base.

- Desserrer les quatre écrous à six pans (1) jusqu'à ce que les blocs de ressorts à disque (1a) soient relâchés.
- Desserrer les vis (2) et (3).
- Régler l'angle au moyen du six pans de l'excentrique (4).

☞ Les réglages doivent être identiques des deux côtés de la pièce sortante !

- Serrer à nouveau comme il se doit les vis (1) après le réglage.

☞ Les réglages doivent être identiques sur les deux pièces sortantes droite/gauche !

⚠ Après avoir effectué les réglages des pièces sortantes de la table, vérifier impérativement la présence d'un espace de 4-5 mm environ entre l'étanchéité latérale (1), l'équerre d'extrémité (2) et la tôle de guidage de tamper (4).

⚠ Si cela n'est pas le cas, des pièces peuvent rentrer en collision et être endommagées lorsque la table est rentrée.

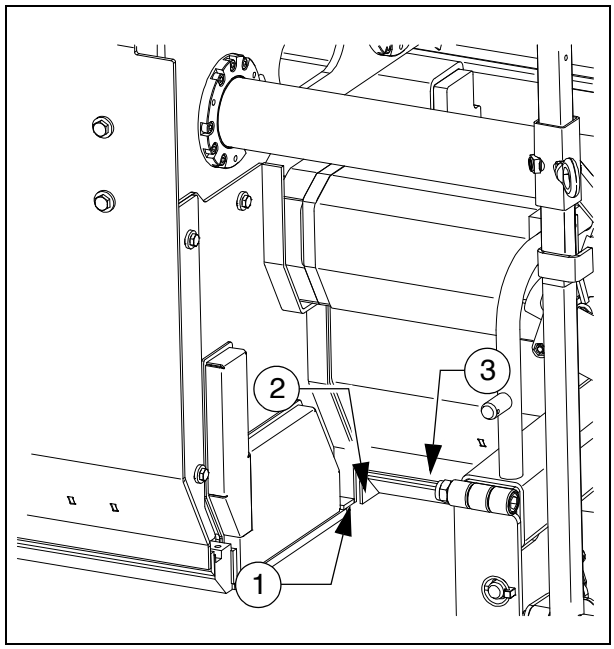

5.2 Réglage de la hauteur des pièces sortantes

Si les pièces sortantes produisent des stries, il est possible de procéder à une correction pendant la pose.

Deux broches de réglage de l'angle se trouvent sur chaque pièce sortante. Elles servent à régler la hauteur de la pièce sortante par rapport à la table de base.

- Dévisser le contre-écrou (1).
- Régler la hauteur de la pièce sortante en tournant le six pans (2) de la broche.
- Un indicateur et une échelle (3) se trouvent sur la droite et la gauche des deux pièces sortantes pour relever la hauteur réglée.

☞ Les réglages doivent être identiques des deux côtés de la pièce sortante !

- Serrer à nouveau comme il se doit le contre-écrou (1) après le réglage.

☞ Les réglages doivent être identiques sur les deux pièces sortantes droite/gauche !

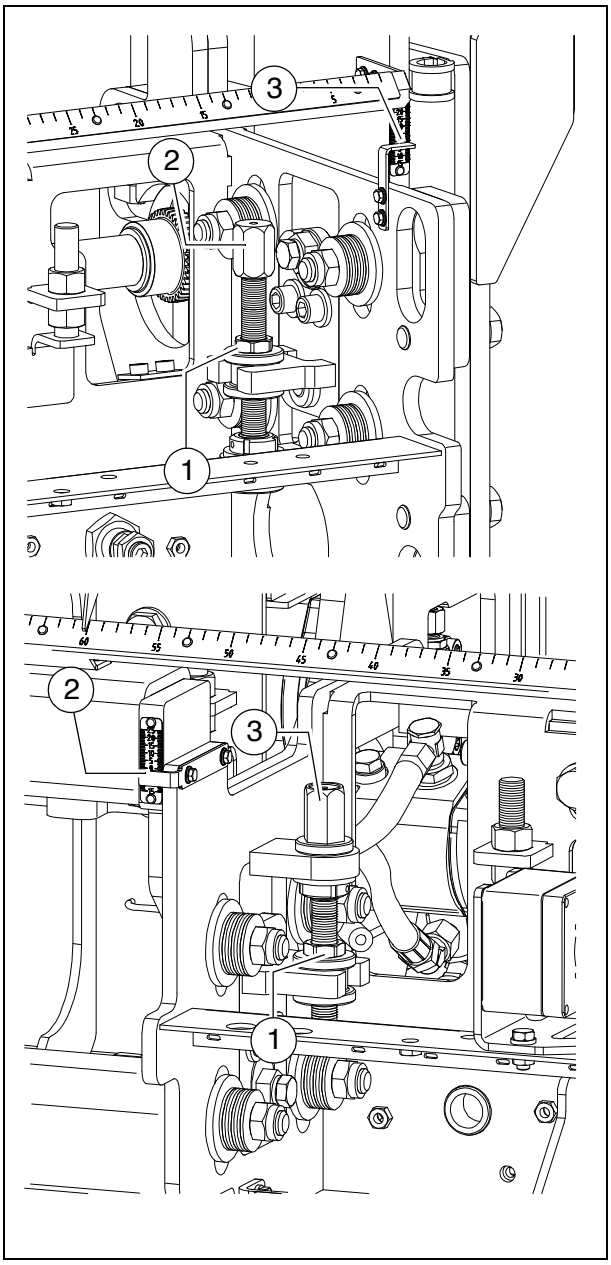

6 Extension de table

6.1 Montage des pièces d'extension

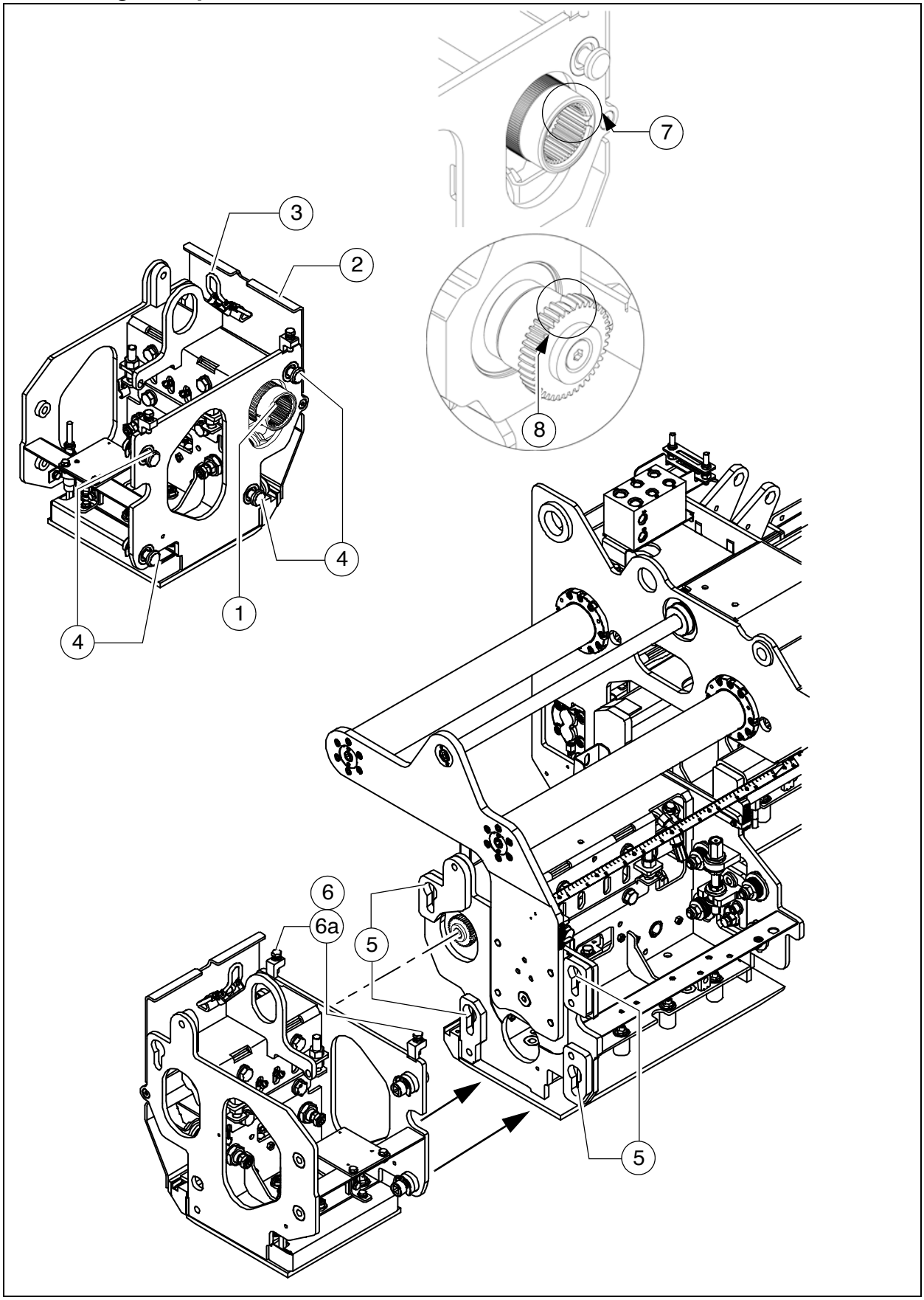

L'équipement du dispositif de pose se compose des étapes suivantes :

- Déposer les pièces d'extension sur des madriers à côté de la table.
- Eliminer la peinture et les saletés des surfaces de contact entre la pièce sortante et la pièce d'extension de la table.
- Lever et sortir la table.
- Sur la pièces d'extension, pousser vers l'intérieur l'accouplement de tamper (1).
- Lever la partie supérieure de la tôle de protection (2) en relâchant la fermeture (3).

☞ On accède ainsi à l'accouplement du tamper ainsi qu'aux deux coupleurs rapides avant.

⚠ Relâcher le coupleur rapide : rotation vers la droite
Serrer le coupleur rapide : rotation vers la gauche

- Relâcher tous les coupleurs rapides (4) de la pièce d'extension.
  (par ex. avec un carré 1/2 pouce d'un cliquet)
- Soulever la pièce d'extension avec un outil de levage approprié.
- Amener la pièce d'extension contre la face de montage de la pièce sortante / d'extension.
  Veiller à ce que les coupleurs rapides (4) soient introduits dans les trous correspondants (5) de la pièces sortante / d'extension.
- Abaisser la pièce d'extension jusqu'à ce qu'elle soit maintenue par les coupleurs rapides.
- Tendre le coupleur rapide (4) sans le serrer complètement.
- Orienter la pièce d'extension avec les vis de réglage (6) pour qu'elle corresponde exactement à la hauteur de la pièce sortante ou de la pièce d'extension. Serrer le contre-écrou (6a).

☞ Avec des revêtements de faible granulométrie, de faibles différences se font remarquer dans l'aspect du revêtement.

- Serrer entièrement les coupleurs rapides (5) de la pièce d'extension.
- Glisser par l'intérieur l'accouplement de tamper sur les roues dentées de l'arbre d'entraînement de la pièce sortante / d'extension :

⚠ L'accouplement et l'arbre d'entraînement peuvent être reliés uniquement dans une position :
La dent élargie (7) de l'accouplement doit pénétrer dans la gorge (8) de la roue dentée.

  - Si besoin est, tourner l'arbre d'entraînement. La position de la dent élargie (7) dans l'accouplement est reconnaissable au trou dans la surface de l'accouplement.

- Raccorder les chauffages des pièces d'extension aux pièces de tables voisines.

☞ Voir la section « raccordement de gaz pour le chauffage de table » / raccordements électriques du chauffage de table.

6.2 Raccordements de gaz pour le chauffage de table

Raccorder le chauffage au gaz des pièces d'extension (○).

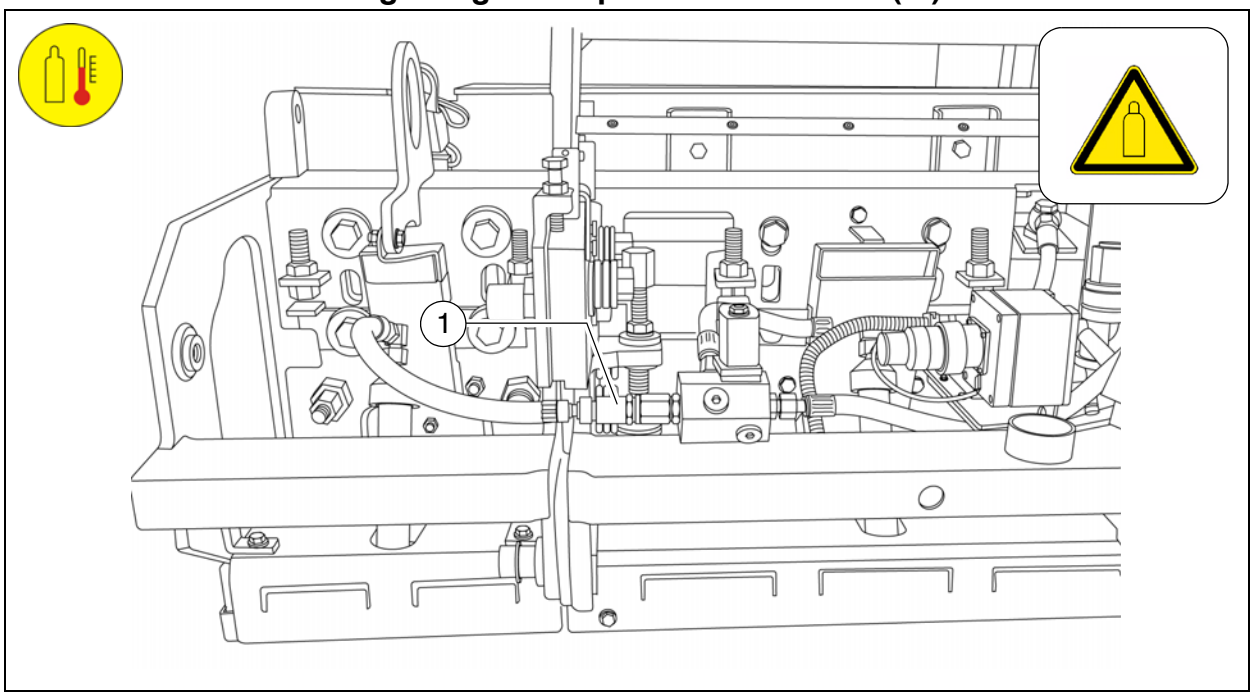

Après le montage des pièces d'extension, raccorder au système de conduites de la table les tuyaux de brûleurs des pièces d'extension.

- Avant d'utiliser les tuyaux, vérifier chacun d'entre eux pour détecter un quelconque endommagement extérieur ; remplacer immédiatement par un tuyau neuf un tuyau présentant un dommage.
- Les raccords se réalisent aisément au moyen d'accouplements rapides (1).

STOP

Danger d'incendie et d'explosion !
Les travaux sur le système de chauffage présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas fumer ! Ne pas utiliser de flamme ouverte !

- Après le démontage des pièces d'extension, les tuyaux restent sur la pièce à laquelle ils sont vissés.

6.3 Raccordements électriques du chauffage de table

Raccorder le chauffage électrique des pièces d'extension / tôles de limitation chauffantes (○).

Après le montage des pièces d'extension ou des tôles de limitation chauffantes, connecter entre eux les raccordements électriques du chauffage de la table.

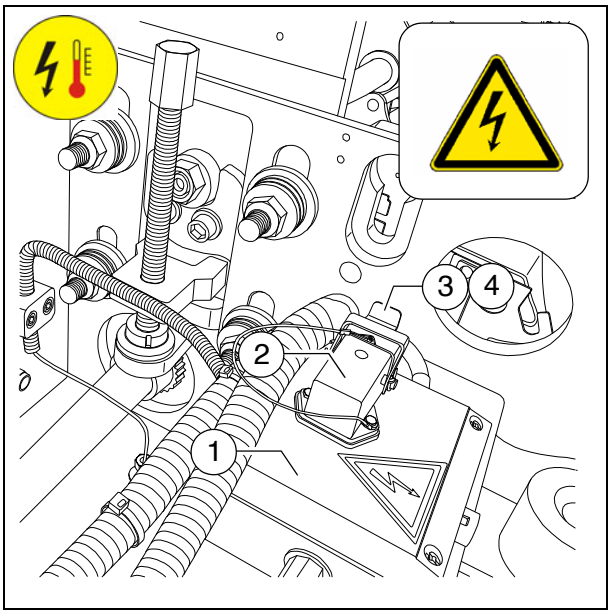

Chaque partie de la table comprend un coffret de distribution (1) contenant le câblage interne du chauffage électrique.

- La face supérieure du boîtier de distribution comporte le raccordement (2) du câble d'alimentation et de commande de la partie de table voisine.
- Ouvrir la patte de fixation (3) et le couvercle de protection (4), brancher le câble entre la pièce d'extension et la pièce de table voisine et fixer celui-ci avec la patte.

STOP Avant d'utiliser les câbles, vérifier chacun d'entre eux pour détecter un quelconque endommagement extérieur ; remplacer immédiatement par un câble neuf un câble présentant un dommage.

STOP Obturer comme il se doit les raccordements non utilisés avec un couvercle (4) et une patte de fixation (3).

6.4 Réglage de la hauteur des pièces d'extension

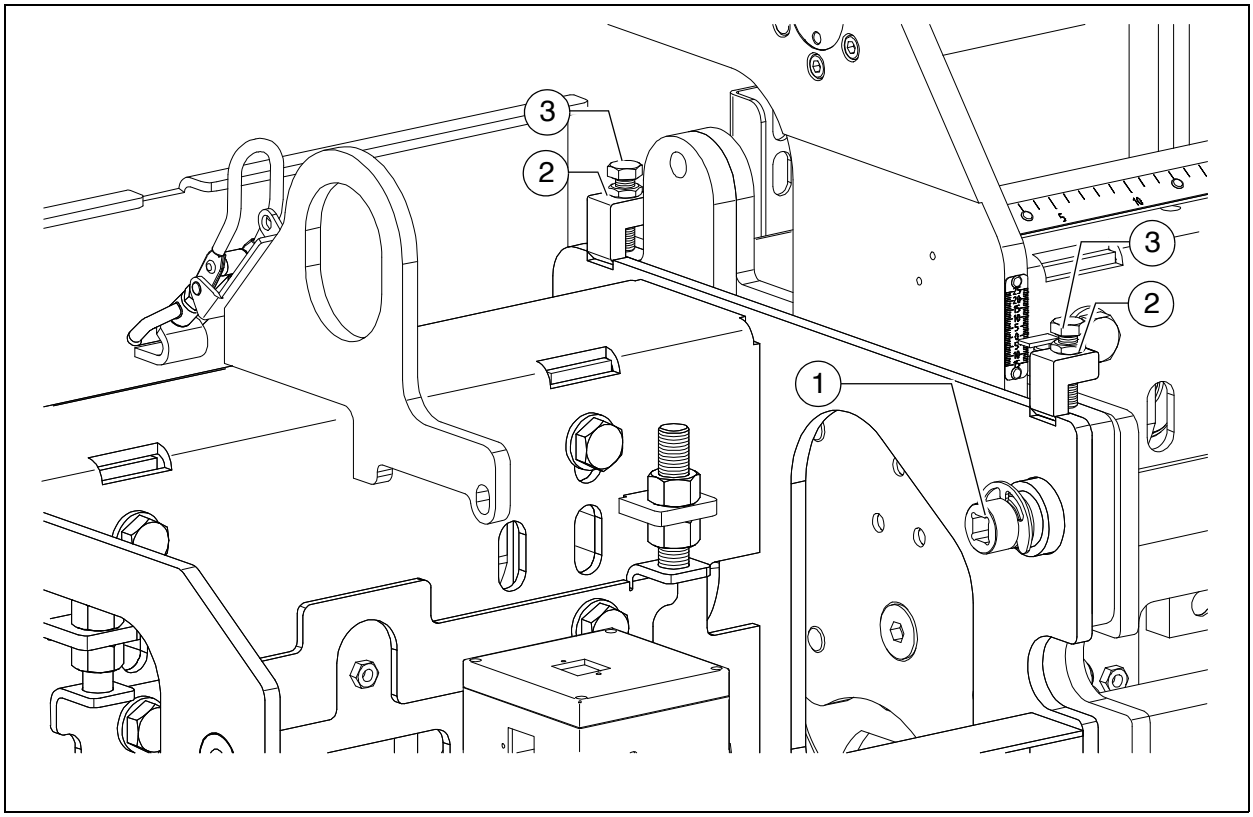

La hauteur des pièces d'extension est réglable pour permettre à la table de réaliser une pose sans stries et de procéder à des réglages des pièces d'extension pour les adapter aux diverses conditions d'utilisation.

- Desserrer les coupleurs rapides (1) (4 x)
  (par ex. avec un carré 1/2 pouce d'un cliquet)

⚠ Relâcher le coupleur rapide : rotation vers la droite
Serrer le coupleur rapide : rotation vers la gauche

- Dévisser les contre-écrous (2)
- Régler la hauteur souhaitée avec les vis de réglage (3).
  - Rotation vers la droite = lever la pièce d'extension
  - Rotation vers la gauche = baisser la pièce d'extension

☞ Actionner les deux vis de réglage (3) alternativement et de manière régulière.

- Resserrer le contre-écrou (2).
- Resserrer les coupleurs rapides (1).

7 Réglages

7.1 Réglage de la hauteur des tampers

Avant chaque pose, vérifier le réglage des tampers.

Les couteaux de tampers (A) doivent être alignés en position basse avec le bord biais des plaques de glissement (B).

Procéder comme suit s'il faut effectuer une correction :

☞ Il y a chaque fois deux points de réglage par partie de table.

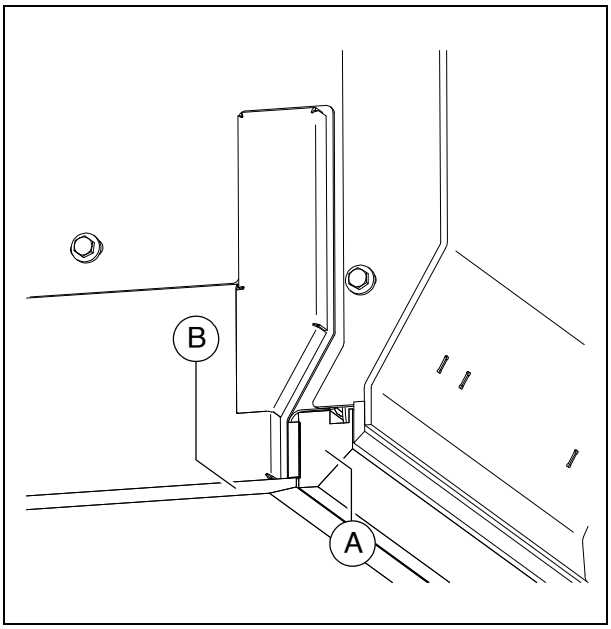

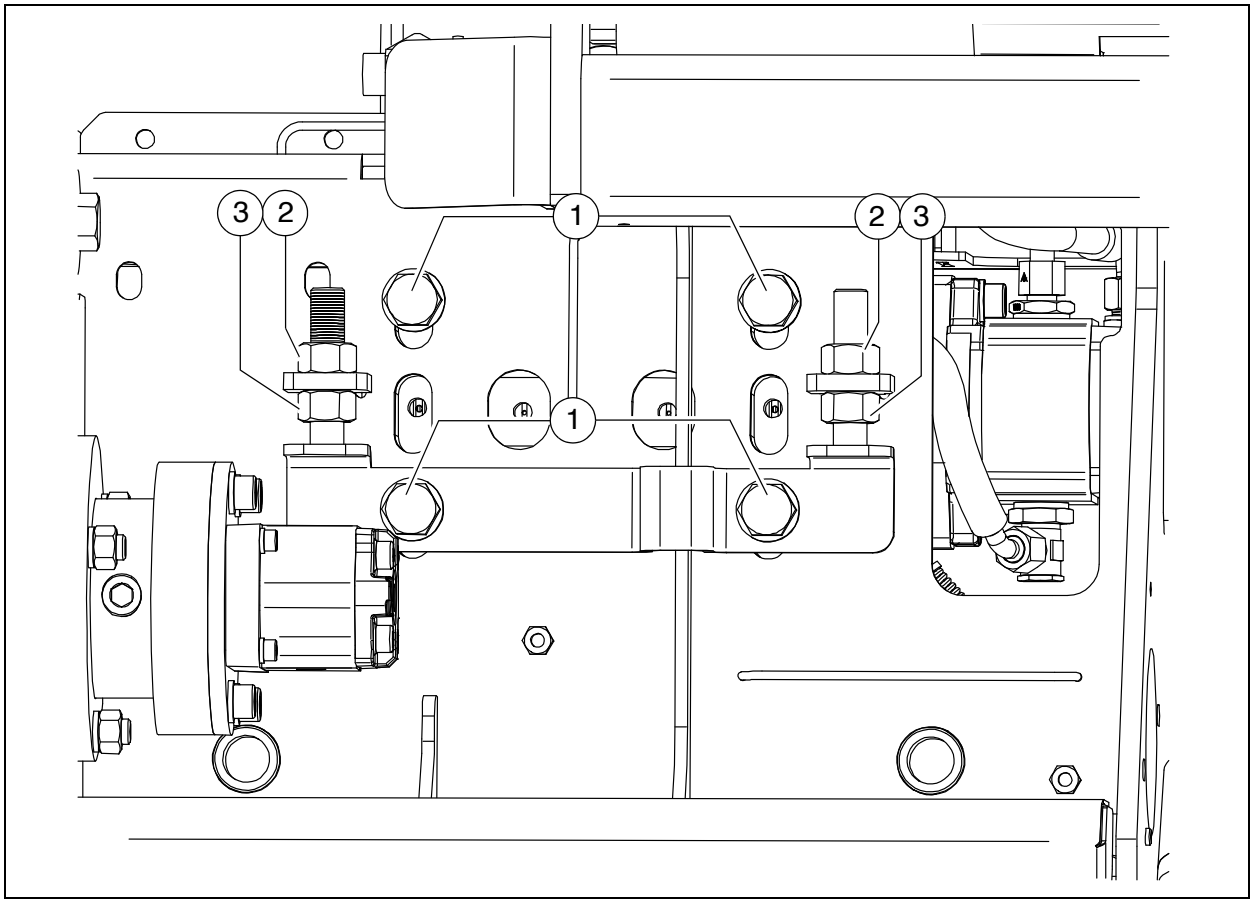

Abaisser le tamper :

- Desserrer les vis de fixation (1) des cales de tampers.
- Tourner les écrous (2) alternativement vers la gauche jusqu'à ce que la hauteur souhaitée pour le tamper soit atteinte.
- Serrer les contre-écrous (3).
- Resserrer les vis de fixation (1) des cales de tampers.

Remonter le tamper :

- Desserrer les vis de fixation (1) des cales de tampers.
- Dévisser les contre-écrous (3)
- Tourner les écrous (2) alternativement vers la droite jusqu'à ce que la hauteur souhaitée pour le tamper soit atteinte.
- Serrer les contre-écrous (3).
- Resserrer les vis de fixation (1) des cales de tampers.

7.2 Réglage de la tôle de guidage du tamper

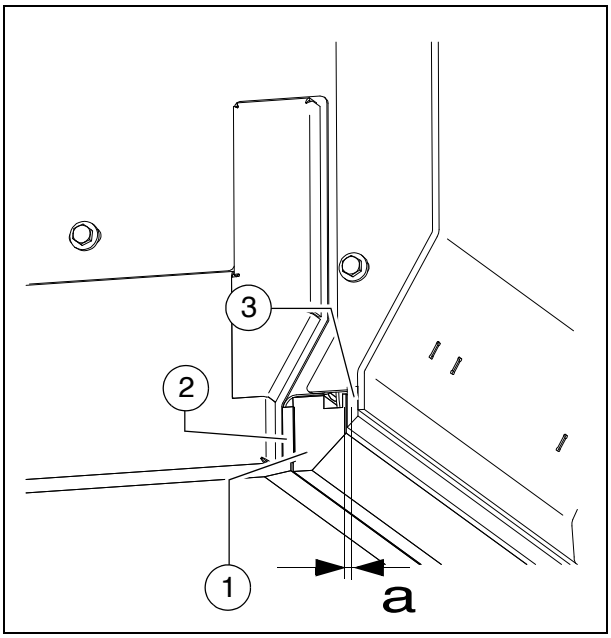

Avant chaque pose, vérifier le réglage des tampers.

Le couteau du tamper (1) doit être en contact avec le rail ((2), sur le corps de table).

Un jeu (a) de 0,5 mm doit exister sur toute la largeur entre la tôle de protection de tamper (3) et le couteau de tamper (1).

Procéder comme suit s'il faut effectuer une correction :

☞ Il y a chaque fois deux points de réglage par partie de table.

Réglage de la tôle de guidage du tamper :

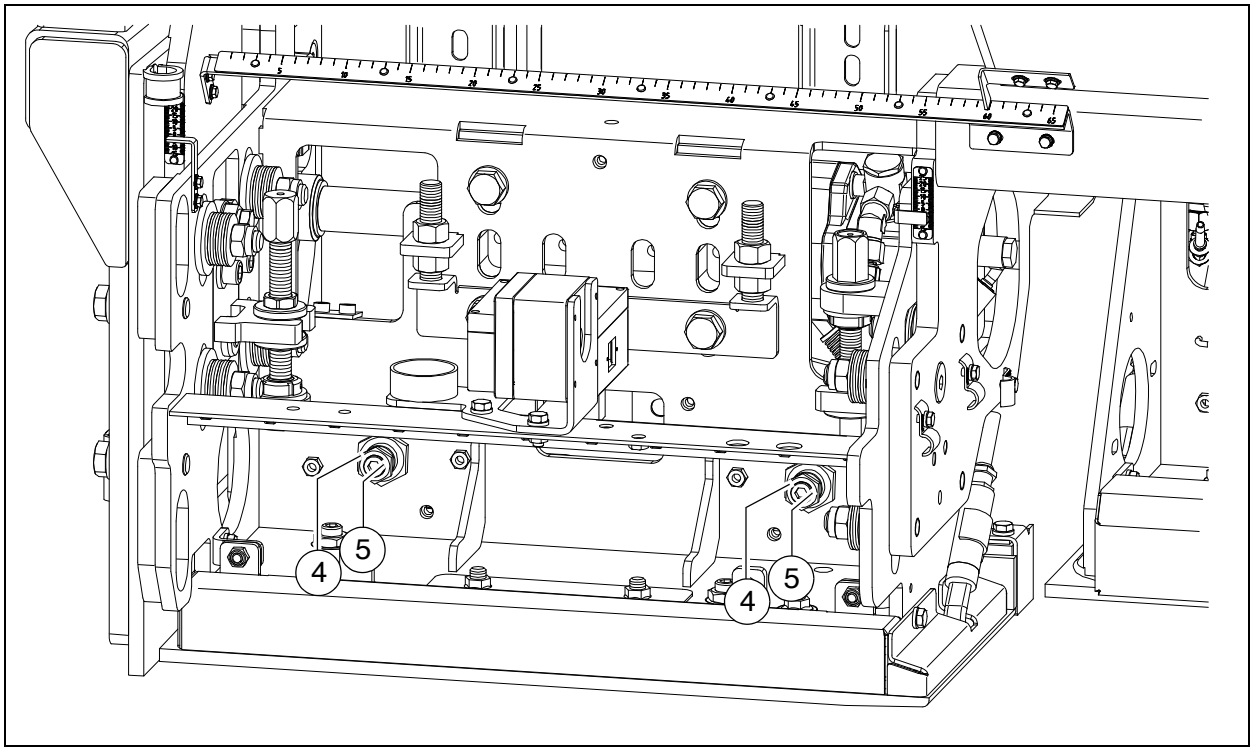

- Desserrer l'écrou (4) si un nouveau réglage était nécessaire,
- tourner la vis d'ajustage (5) pour régler le jeu :
  - visser : augmenter l'écart
  - dévisser : réduire l'écart
- Serrer fermement l'écrou (4).
- Contrôler le jeu, le régler à nouveau si nécessaire.

7.3 Réglage des patins

☞ Le réglage est uniquement nécessaire en cas de changement de patins.

Après une nouvelle installation, un jeu (a) de 2,0 - 2,5 mm doit exister sur toute la largeur entre le couteau de tamper (1) et le patin (2).

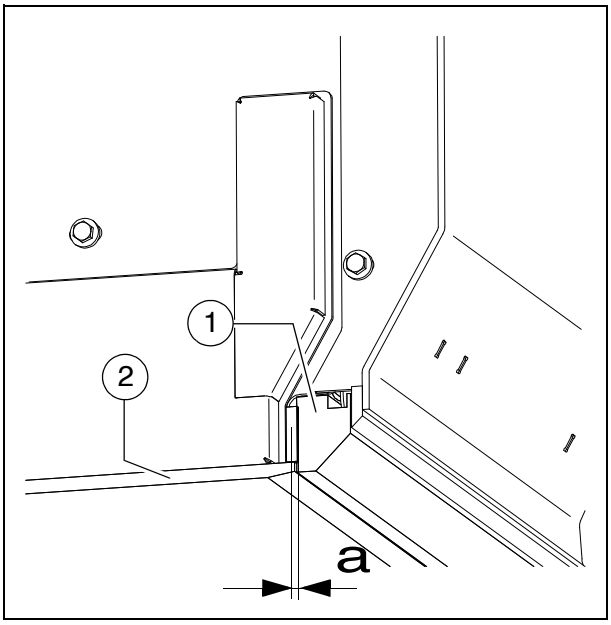

8 Instructions de montage du patin réducteur

☞ Le patin réducteur permet de réaliser des largeurs de pose plus réduites.

⚠ La vis ne doit pas être active pour le fonctionnement avec le patin réducteur !

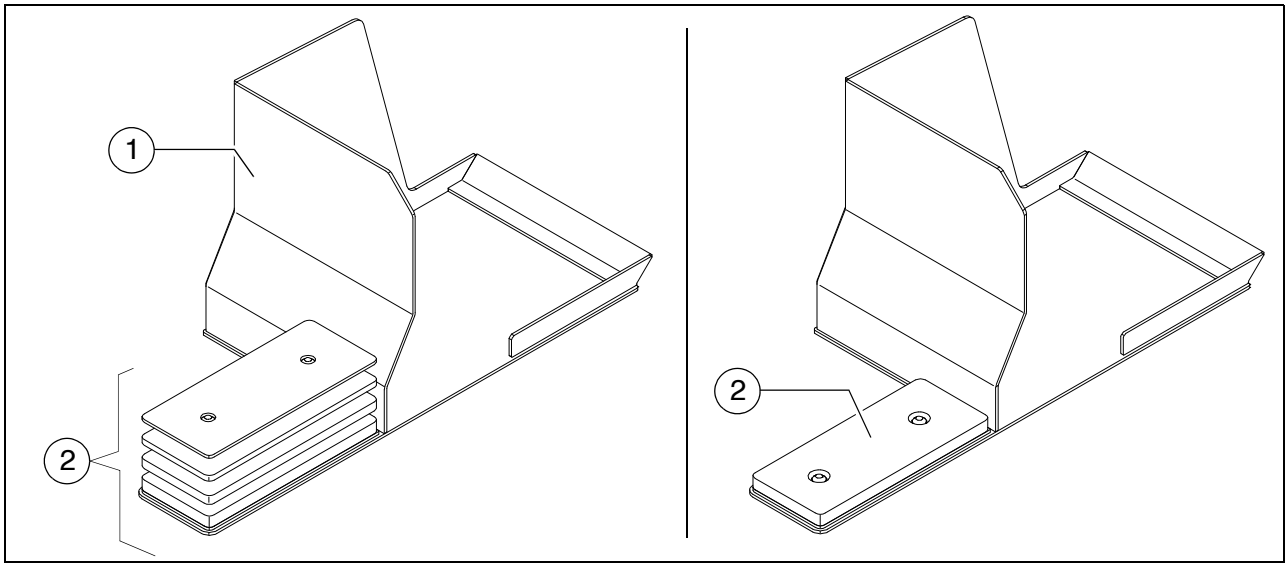

- Le patin réducteur (1) prévu pour diminuer la largeur de pose doit être doté du patin de réglage (2) correspondant à la hauteur de revêtement.
- Ces patins de réglage (2) prennent place dans le logement du patin réducteur. Les tiges des patins de réglage s'introduisent dans les trous du support.

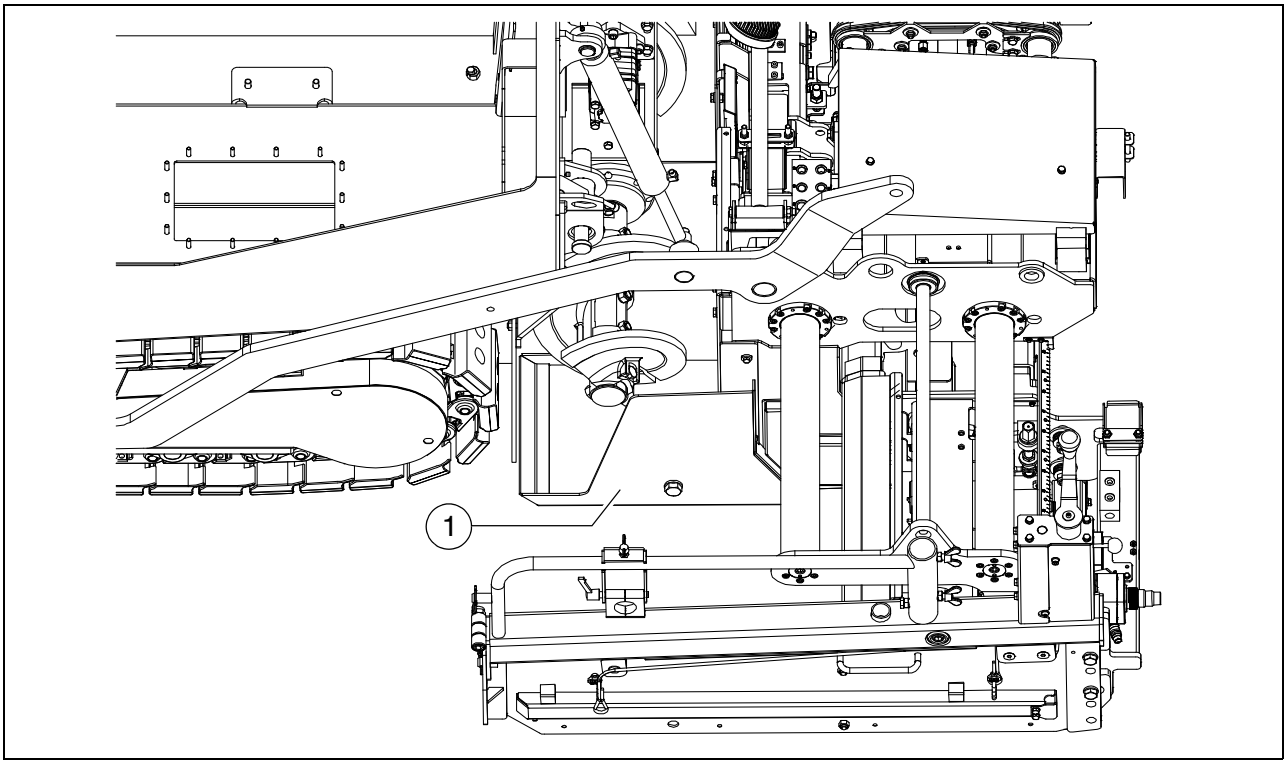

- Pour pouvoir utiliser le patin de réduction (1), il faut que la vis se trouve dans sa position la plus élevée.
- Placez le patin de réduction à côté du finisseur.
- Glissez le patin réducteur entre la tôle de guidage du tamper et le dos du finisseur.
- Le patin réducteur doit être en contact avec la tôle de guidage du tamper !
- Abaissez maintenant la table sur le patin réducteur.

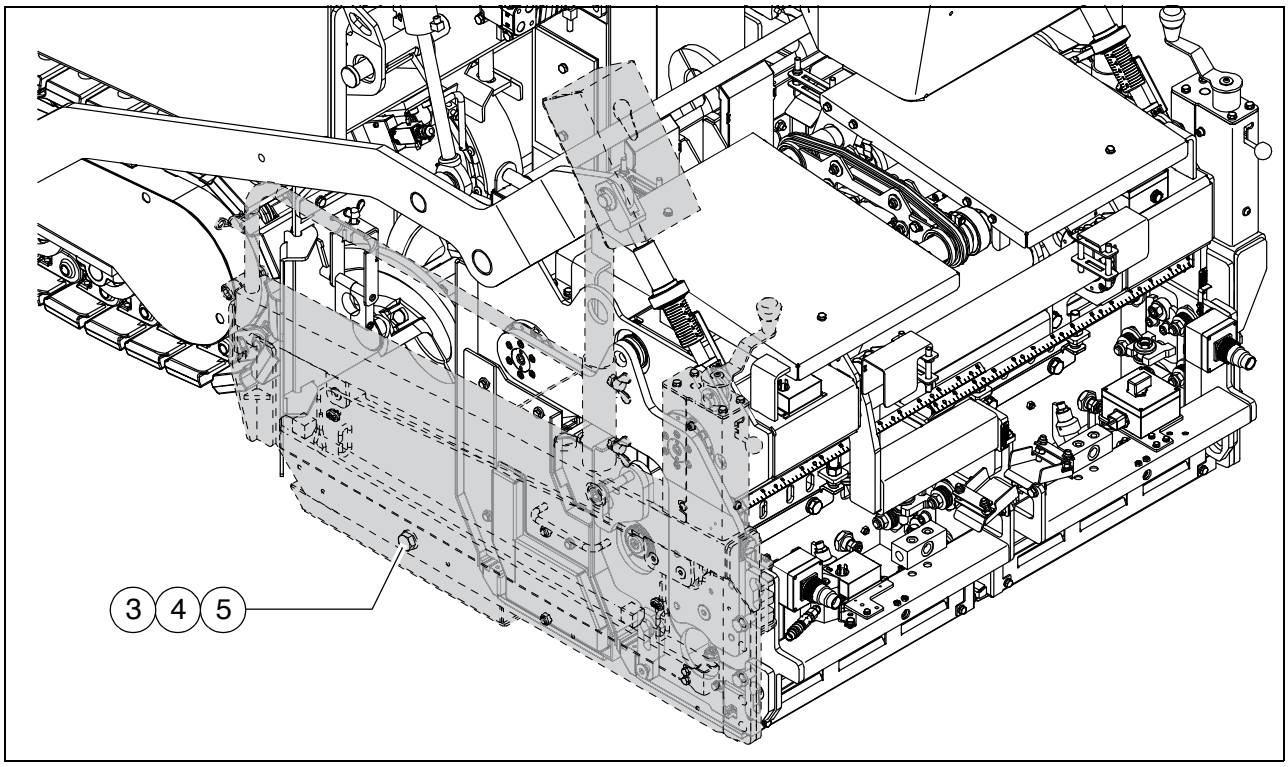

- Rapprochez ensuite la tôle de limitation.

⚠ Veillez à ce que personne ne se trouve dans la zone dangereuse.

- Avec la manivelle et le système hydraulique, alignez la tôle de limitation sur le trou de fixation.
- Fixez le patin de réduction à la tôle de limitation avec la vis, la rondelle et l'écrou (3,4,5).

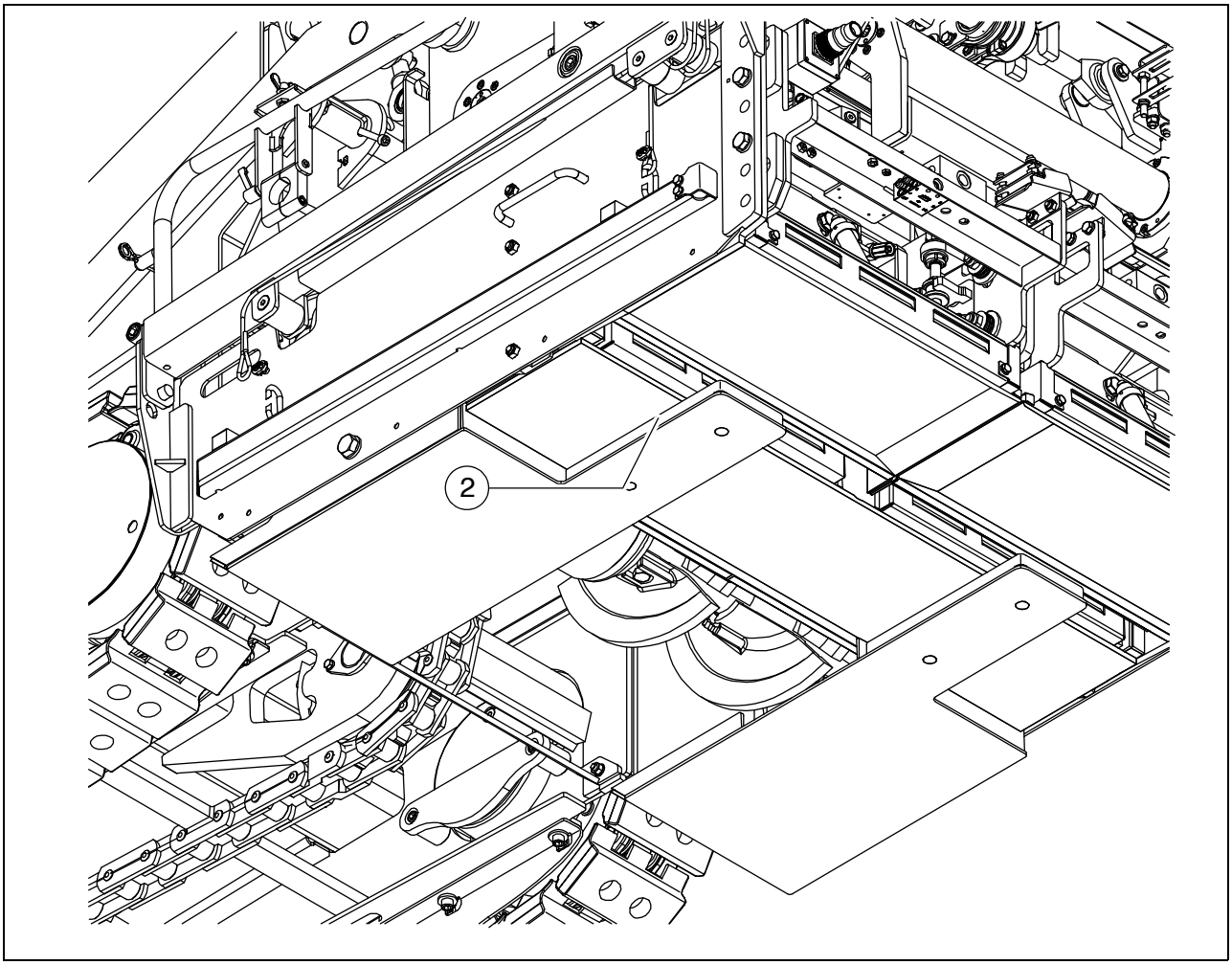

- Relevez ensuite la table et effectuez un contrôle visuel.

☞ Veillez à ce que le patin de réduction (2) touche la plaque de sol.

Veillez à ce que personne ne se trouve dans la zone dangereuse.

⚠ Danger de collision ! Pour les réglages, la table avec le patin de réduction ne doit pas être levée de plus de 55 mm (distance entre le sol et le dessous de la plaque de sol de la table) !

⚠ La vis ne doit pas être active pour le fonctionnement avec le patin réducteur !

F Entretien

1 Indications de sécurité pour l'entretien

DANGER	**Danger en raison d'un entretien impropre de la machine**
	Les travaux d'entretien et de réparation effectués de manière impropre peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Faire effectuer les travaux d'entretien et de réparation uniquement par du personnel dûment formé. - Effectuer les travaux d'entretien, de maintenance et de nettoyage uniquement quand le moteur est arrêté. Retirer la clé de contact et l'interrupteur principal. - Apposer une pancarte « Ne pas démarrer » sur la machine. - Faire chaque jour un contrôle visuel et fonctionnel. - Effectuer tous les entretiens conformément au plan d'entretien. - Faire effectuer un contrôle chaque année par un expert. - Réparer immédiatement tous les défauts constatés. - Ne mettre la machine en service que quand tous les défauts constatés ont été éliminés. - L'inobservation des mesures de contrôle et d'entretien prévues entraîne le retrait de l'autorisation d'exploitation ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

DANGER	**Danger suite à des modifications de la machine**
	Les modifications apportées à machine entraînent l'extinction de l'autorisation d'exploitation et peuvent se solder par des blessures graves, voire mortelles ! - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine et des accessoires autorisés. - Après des travaux d'entretien et de réparation, remonter entièrement les dispositifs de protection et de sécurité éventuellement démontés. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

⚠ ATTENTION	**Surfaces chaudes !**
	Les surfaces, également à l'arrière des habillages, ainsi que les gaz d'échappement du moteur ou du chauffage de câble peuvent être très chauds et causer des blessures ! - Portez votre équipement de protection personnel. - Ne pas toucher les parties chaudes de la machine. - Effectuer les travaux d'entretien et de maintenance uniquement sur la machine refroidie. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

⚠ ATTENTION	**Danger de choc électrique**
	Le contact direct ou indirect de pièces sous tension peut causer des blessures ! - Ne retirer aucun capot de protection. - Ne jamais projeter d'eau sur des composants électriques ou électroniques. - Les travaux de maintenance sur l'équipement électrique peuvent uniquement être effectués par un personnel dûment formé. - Si la table est équipée d'un chauffage électrique, contrôler chaque jour l'isolement conformément aux instructions. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT	**Danger - huile hydraulique**
	L'huile hydraulique s'échappant sous forte pression peut causer des blessures graves, voire mortelles ! - Seul un personnel dûment formé peut travailler sur l'installation hydraulique ! - Remplacer immédiatement les tuyaux hydrauliques fendus ou humides. - Mettre le système hydraulique hors pression. - Abaisser la table et ouvrir la trémie. - Avant d'effectuer des travaux d'entretien, arrêter le moteur et retirer la clé de contact. - Bloquer la machine contre toute remise en route. - En cas de lésion, consulter immédiatement un médecin. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger - installation fonctionnant au gaz**
	L'utilisation et l'entretien de l'installation de gaz effectués de manière impropre peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Ne transporter les bouteilles gaz vides et pleines qu'avec le bouchon de protection afin de protéger les valves. - Sur le finisseur, fixer les bouteilles de gaz avec les sangles fournies pour éviter qu'elles ne se retournent, qu'elles ne basculent ou qu'elles ne tombent de la machine. - Avant la mise en service du chauffage, vérifier l'étanchéité des conduites de gaz dans toute la zone de chauffage. Remplacer immédiatement les tuyaux endommagés. - Fermer les robinets principaux et les valves des bouteilles de gaz si le chauffage n'est pas utilisé. - Pour les transferts du finisseur, transborder les bouteilles de gaz du finisseur dans un autre véhicule et les transporter dans celui-ci en respectant toutes les consignes de sécurité. - Faire effectuer un contrôle chaque année par un expert. - Les travaux sur le système de chauffage au gaz peuvent uniquement être effectués par du personnel technique dûment qualifié ! - Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

AVERTISSEMENT	**Danger en cas d'utilisation inappropriée de bouteilles de gaz**
	L'utilisation inappropriée de bouteilles de gaz peut causer des blessures graves, voire mortelles ! Le maniement des bouteilles de gaz est uniquement être confié à des personnes - âgées de plus de 18 ans et médicalement aptes. - nommées par l'entreprise pour accomplir cette tâche et - formées à cette fin, ayant prouvé une participation fructueuse à la formation et étant qualifiées face à l'entreprise. - dont on puisse attendre qu'elles s'acquittent de manière fiable des tâches qui leur sont confiées. - Le fabricant ou l'importateur des bouteilles de gaz doit remettre la fiche de données de sécurité correspondant à ce produit. - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité

DANGER	**Danger dû à des gaz inflammables et explosifs**
	Les gaz inflammables et explosifs peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Le chauffage de la table fonctionne avec du gaz propane. Les gaz propane sont extrêmement inflammables ! La libération de ces gaz signifie un danger accru d'incendie et d'explosion. - Le gaz propane s'accumule au sol car il est plus lourd que l'air. Danger d'incendie et d'explosion ! - Ne pas fumer ou manipuler un feu ouvert pendant le fonctionnement ! - La machine doit comprendre un extincteur approprié et contrôlé. Cet extincteur doit toujours se trouver à l'endroit prévu. - Le chauffage au gaz doit toujours être utilisé en conformité avec son manuel de service. - L'installation doit uniquement être alimentée avec du gaz propane ! L'utilisation de tout autre gaz est interdite ! - Ne jamais faire fonctionner l'installation de gaz dans des locaux fermés, au-dessus d'une fosse d'entretien, de puits d'écoulement ou de regards de canalisations. - Pendant le fonctionnement également, examiner visuellement le système de gaz pour vérifier qu'il n'est pas endommagé. - En présence de dommages ou d'une odeur de gaz, fermer immédiatement tous les robinets d'arrêt ainsi que les robinets des bouteilles, interrompre le cas échéant le fonctionnement. Faire remettre en état le système de gaz par une entreprise autorisée ou par du personnel qualifié. - Si la fuite / l'odeur de gaz persiste, arrêter la machine, se maintenir à l'écart de la machine et appeler les pompiers ! - Observer les réglementations locales relatives à l'exploitation d'installations fonctionnant au gaz ! - Observer la fiche de données de sécurité des bouteilles de gaz livrées ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

DANGER	**Danger dû au gaz propane**
	Les gaz propane inflammables et explosifs peuvent causer des blessures graves, voire mortelles ! - Les gaz propane sont extrêmement inflammables ! La libération de ces gaz signifie un danger accru d'incendie et d'explosion. - L'inhalation du gaz peut causer : maux de tête, faiblesse, confusion, nausées et vertiges. À l'état liquide, le contact avec la peau provoque des engelures. - Éviter le contact avec la peau et porter une tenue de protection appropriée. Porter des gants de protection résistant à l'huile selon EN374 ! - Porter des lunettes de protection ! - Veiller à une ventilation suffisante ! - Utiliser un masque respiratoire approprié en cas de dépassement de la concentration de gaz dans l'air ! Un filtre contre les gaz et les vapeurs organiques (type A, AX) est recommandé ! - Éviter une fuite du gaz. En cas de fuite de gaz, informer les pompiers ! - Ne pas fumer ou manipuler un feu ouvert pendant le fonctionnement ! - Observer les réglementations locales relatives au maniement de bouteilles de gaz liquéfié ! - Observer la fiche de données de sécurité des bouteilles de gaz livrées ! - Observer toutes les autres indications du présent manuel et du manuel de sécurité.

2 Intervalles d'entretien - table en général

	Intervalle								Point d'intervention	Nota
	10 / tous les jours	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans	si nécessaire		
1		■							- Lubrifier les paliers de tampers ☞ 4 points de lubrification par section de table	Voir 5.1
2		■							- Lubrifier le palier du vibreur	Voir 5.1
3		■							- Graisser les paliers de tampers des extensions	Voir 5.1
4		■							- Graisser les paliers des tubes de guidage	Voir 5.2
5	■								- Nettoyer/huiler les tubes de guidage	(près la fin du travail) Voir 5.2
6						■			- Graisser le dispositif de réglage du profil en toit	Voir 5.3
7				■					- Lubrifier l'arbre articulé d'entraînement de tamper	Voir 5.3
8							■	■	- Réglage du jeu du tubes de guidage	Voir 6.1
9	■								- Vider l'espace du tamper	Voir 6.2
	■								- Vérification du jeu des tôles de protection des tampers	Voir 6.3
								■	- Réglage du jeu du tôle de protection de tampers	Voir 6.3

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

	Intervalle								Point d'intervention	Nota
	10 / tous les jours	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans	si nécessaire		
10					■				- Conduites hydrauliques Contrôle visuel	Voir 7
							■	■	- Conduites hydrauliques Remplacement des conduites	Voir 7
11	■								- Contrôle visuel général	Voir 10
12	régulièrement								- Vérifier le serrage des vis et des écrous	Voir 11
13						■			- Faire vérifier la table par un expert	Voir 12

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

☞ Toutes les indications de durées sont les intervalles d'entretien **maximum autorisés**. En présence de conditions d'utilisation difficiles **raccourcir** les intervalles.

3 Intervalles d'entretien - chauffage électrique

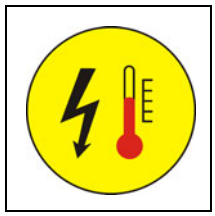

Pos.	Intervalle								Point d'intervention	Nota
	10	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans	si nécessaire		
1	■								- Vérifier la surveillance d'isolement	Avant le commence-ment du travail Voir 8
2	☞		**Respecter les prescriptions nationales concernant les contrôles et les intervalles !**						- Contrôle de l'installation électrique par un électricien confirmé	Voir 12

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

4 Intervalles d'entretien - installation gaz

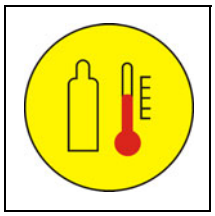

Pos.	Intervalle								Point d'intervention	Nota
	10	50	100	250	500	1000 / annuel	2000 / tous les 2 ans	si nécessaire		
1				■					- Contrôler les bougies d'allumage	Voir 9.1
2					■			■	- Remplacer les bougies d'allumage	Voir 9.1
3								■	- Régler le brûleur d'allumage	Voir 9.2
4						■			- Faire vérifier le circuit de gaz par un expert	Voir 12

Entretien	■
Entretien pendant la période de rodage	▼

5 Points de graissage

5.1 Paliers de tampers et de vibreur

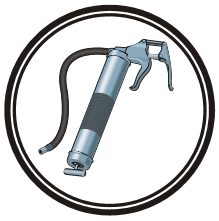

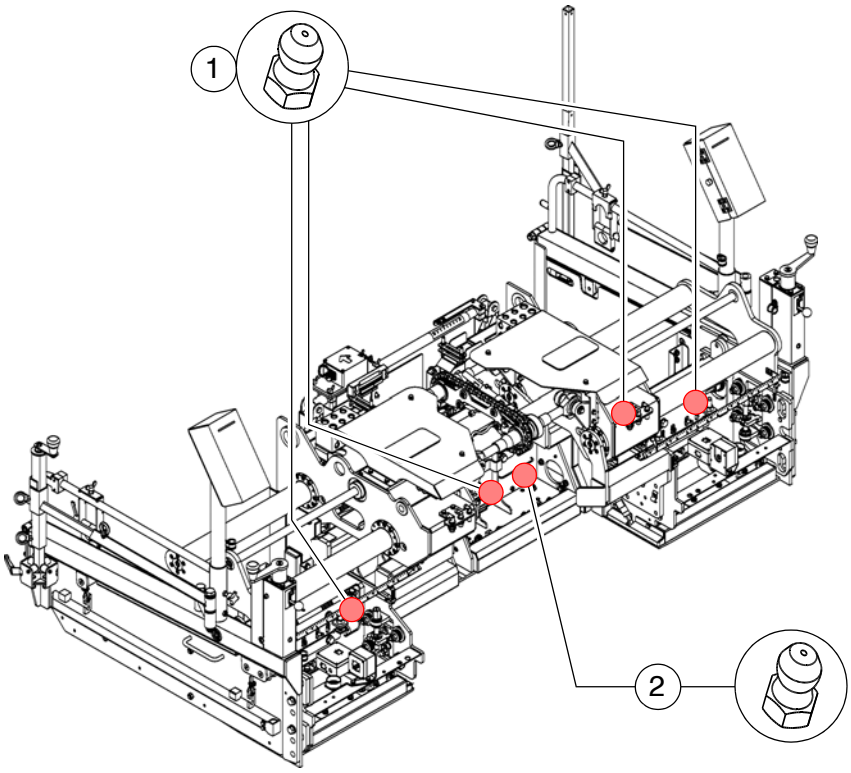

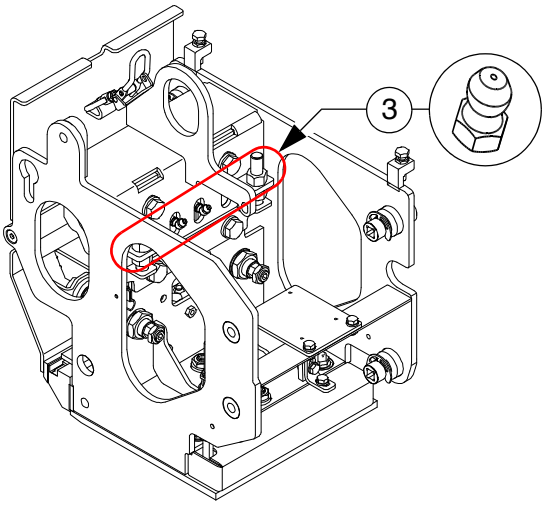

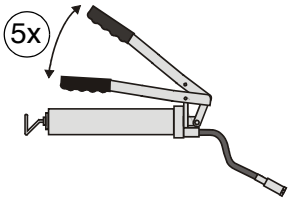	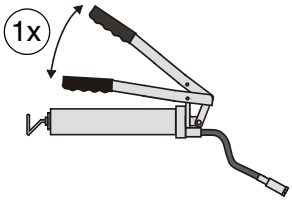	
1 3	2	

5.2 Tubes guides

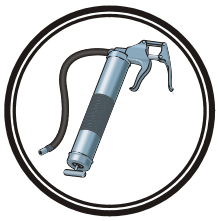

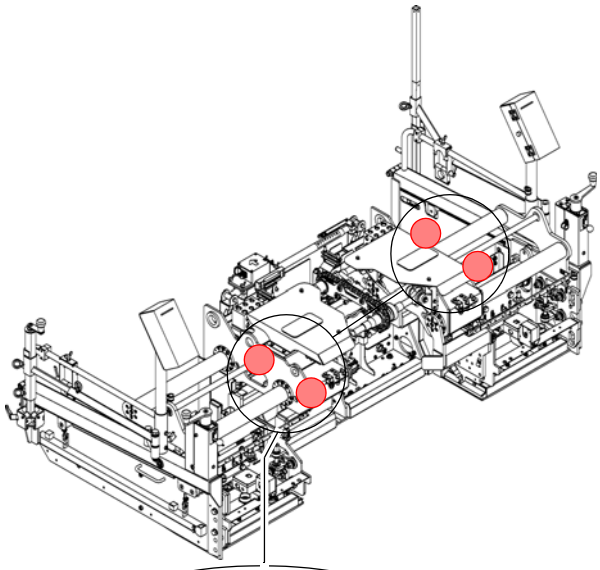

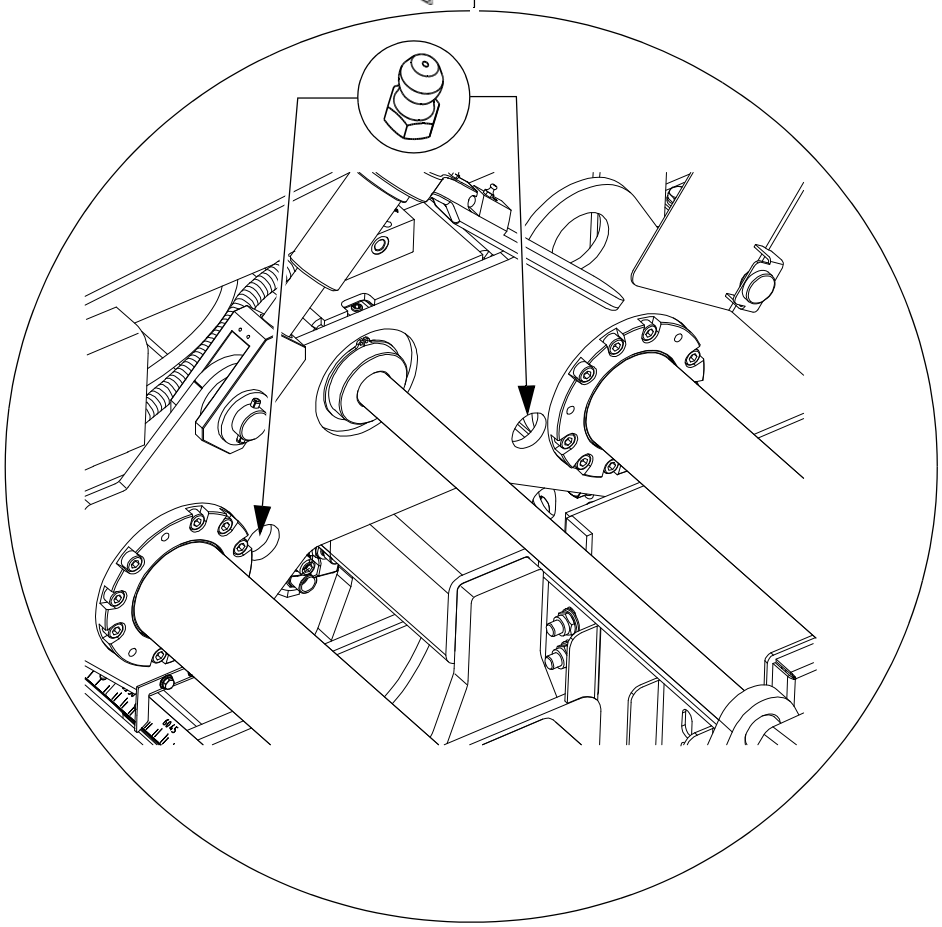

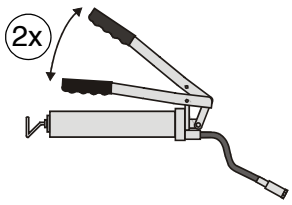		
1	2	

☞ Pour réduire au maximum l'usure et donc le jeu dans les guides, retirer les éventuelles saletés des éléments de guidage.

Garder toujours les tubes propres :

- Tous les jours, après le travail, nettoyer les tubes avec un chiffon
- et les huiler ensuite légèrement.

5.3 Autres points de graissage et d'entretien

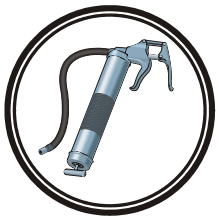

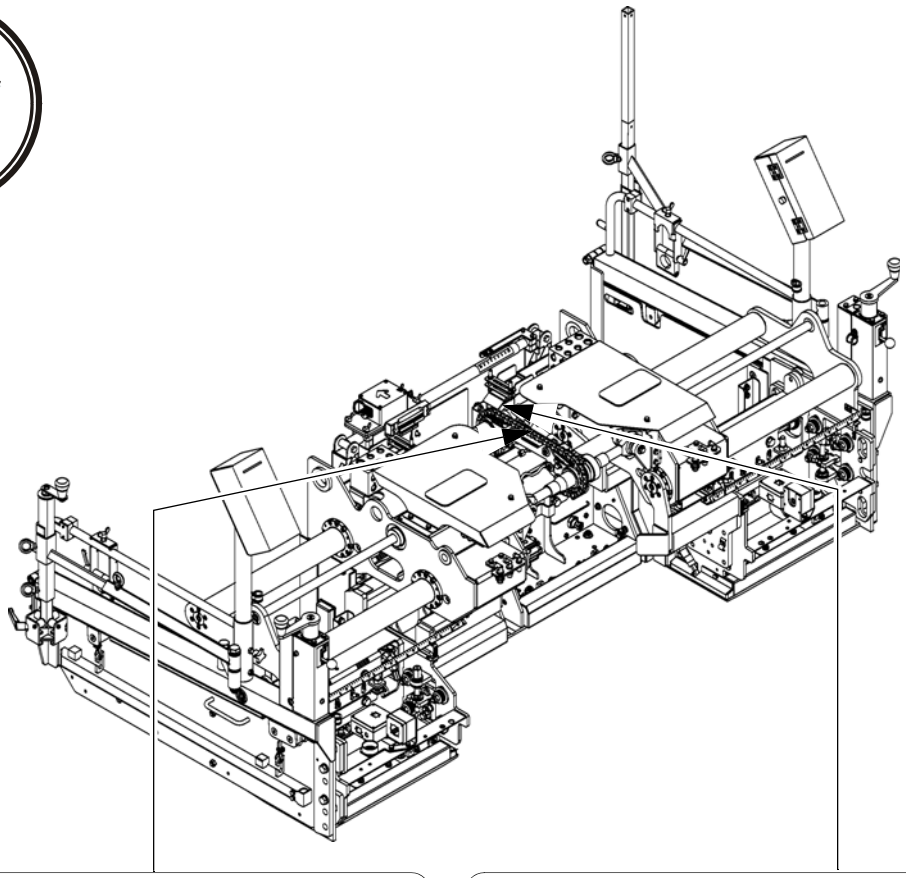

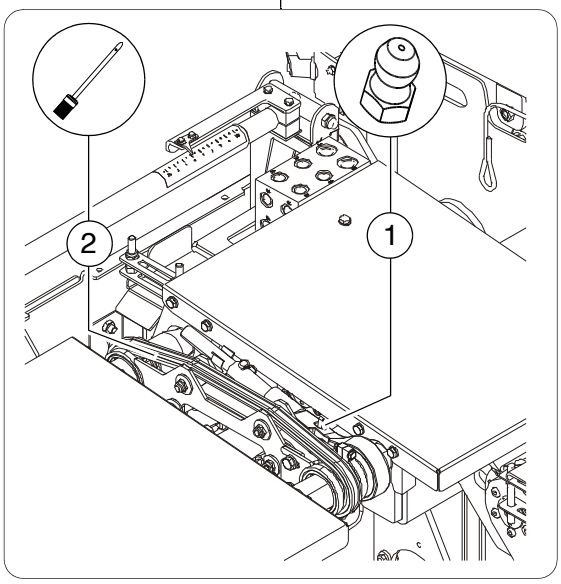

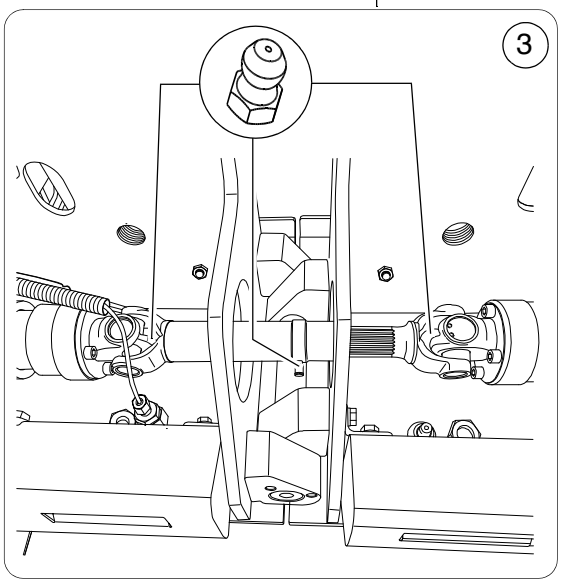

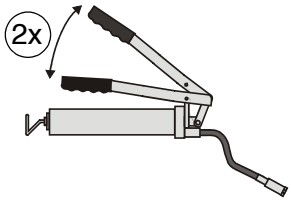	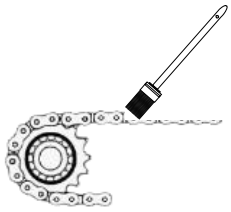	☞ Pour accéder à l'arbre articulé, il faut démonter les tôles de protection des tampers. ☞ Graisser avec un pinceau les chaînes du dispositif de réglage du profil de toit ou vaporiser de la graisse.
1 3	2	

6 Points de contrôle

6.1 Guide des pièces sortantes

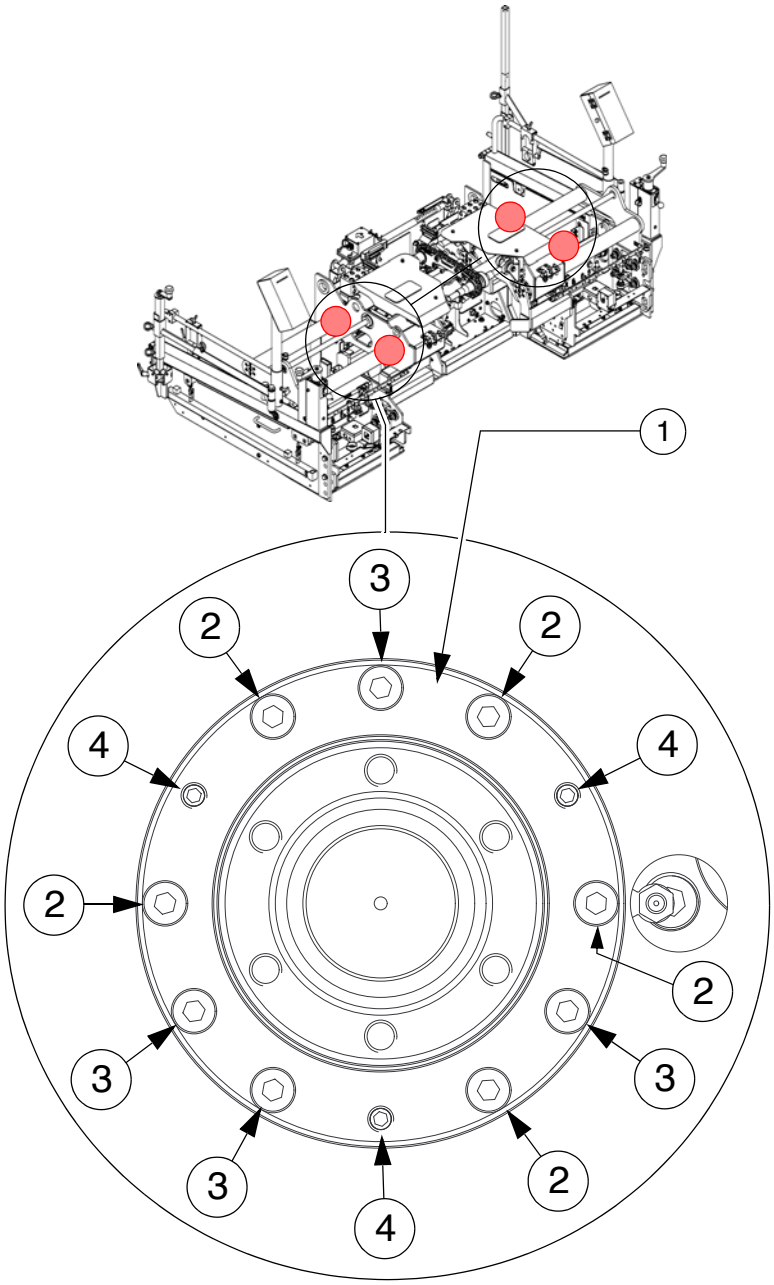

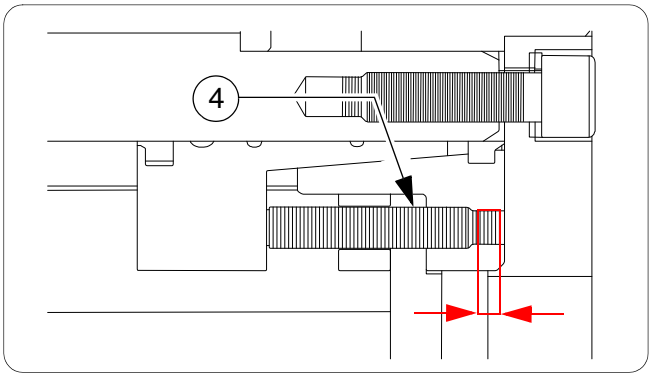

Réglage du jeu des tubes de guidage

- La douille (1) est fixée au corps de table par les vis (2).
  Le jeu des tubes de guidage est réglé au moyen des vis de réglage (3) ou des vis sans tête (4) et de la douille conique intérieure.
- Les vis sans tête (4) servent de butée pour la douille conique intérieure.

- Réduction du jeu :
  Dévisser de la même longueur / du même nombre de tours les trois vis sans tête (4) réparties sur le pourtour de la douille.
- Serrer les vis de réglage (3) jusqu'à ce que la douille conique touche les vis sans tête (4).

- Augmenter le jeu :
  Desserrer de quelques tous les quatre vis de réglage (3) réparties sur le pourtour de la douille.
- Visser de la même longueur / du même nombre de tours les trois vis sans tête (4) réparties sur le pourtour de la douille afin de déplacer la douille conique.
- Serrer les vis de réglage (3) jusqu'à ce que la douille conique touche les vis sans tête (4).

6.2 Nettoyage de la table

Vider l'espace du tamper

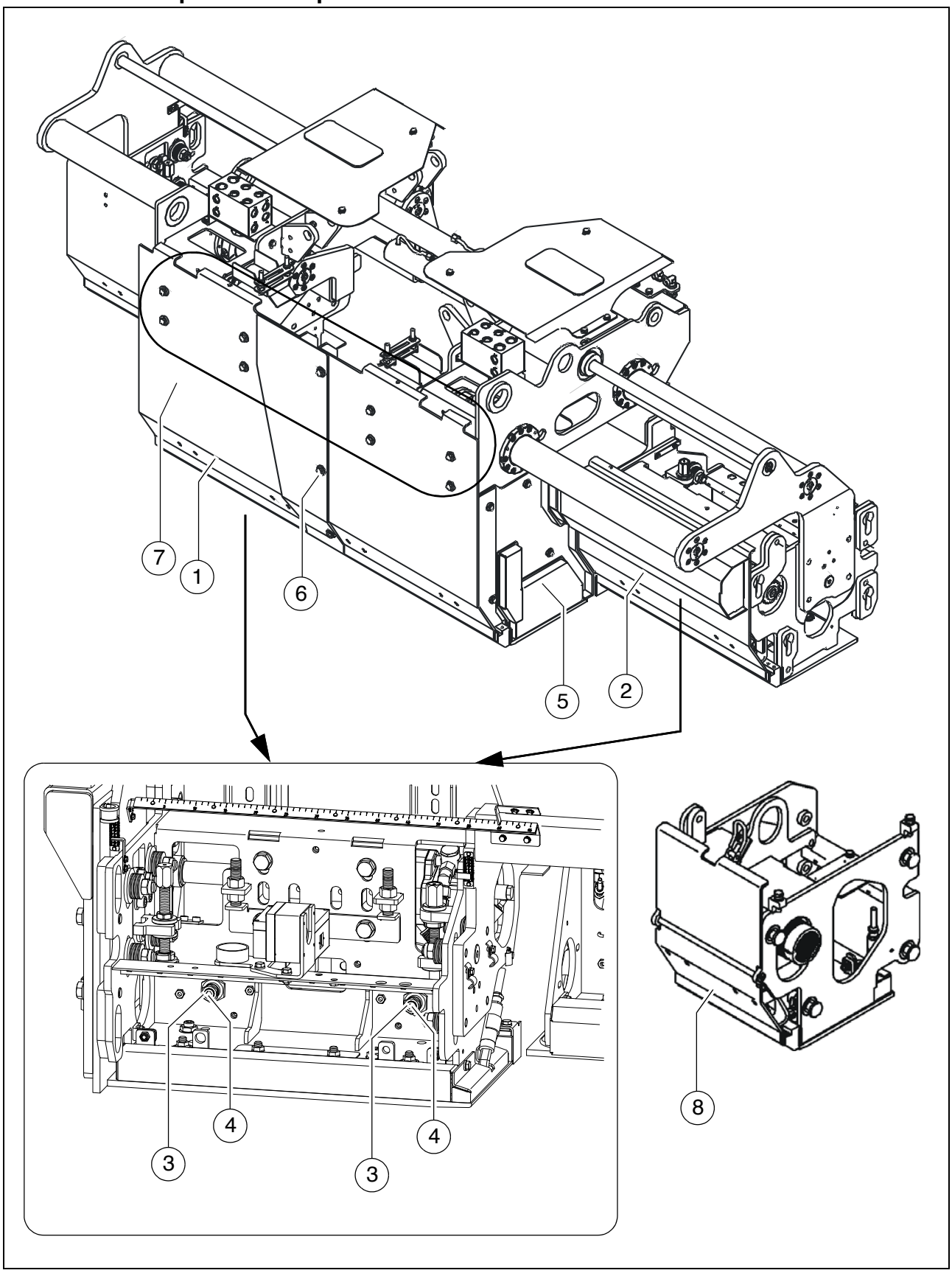

☞ Du bitume et des particules fines pénètrent progressivement dans le cadre de tampers pendant le processus de pose. Le chauffage a pour effet de les conserver sous forme plastique et ils servent également à la lubrification du couteau du compacteur. Lorsque la table refroidit, cette masse se solidifie. Avant la prochaine mise en service du compacteur, il faut attendre que cette masse se liquéfie sous l'effet du chauffage.

- A la fin de la journée de travail, il suffit normalement de laisser le compacteur fonctionner à vitesse lente pendant 15 minutes environ et de vaporiser de l'agent séparateur dans la boîte du compacteur.
- Avant un arrêt prolongé, vider la boîte du compacteur pendant que la masse est encore liquide. Le cas échéant, laisser le chauffage en fonctionnement.

Pour le vidage de la boîte de tamper, les tôles protectrices du tamper (1), (2) de toutes les parties de la table et des pièces d'extension peuvent être retirées :

- Dévisser l'écrou (3).
- Visser la vis sans tête (4) de quelques tours.

- Faire fonctionner les tampers pendant quelques minutes à vitesse lente.
- Resserrer la vis sans tête (4).
- Serrer l'écrou (3).
- Contrôler l'écart entre le tamper et la tôle de guidage/protection du tamper (0,5 mm).
- Régler le cas échéant l'écart : voir le chapitre E

☞ Répéter la procédure sur toutes les autres pièces d'extension.

Démonter les tôles de protection de tamper

- Dévisser l'écrou (3).
- Visser la vis de fermeture (4) de quelques tours.
- Démonter les tôles latérales (5)
- Démonter la tôle centrale (6)
- Démonter les vis (7) et retirer vers le haut la tôle de protection de tamper (en la sortant de la vis de fermeture).

☞ Les pièces sortantes et les pièces d'extension comprennent les vis et/ou écrous pour la fixation des tôles de protection sur le côté intérieur du corps de table.

☞ La partie inférieure (8) de la tôle de protection peut être retirée des pièces d'extension.

- Remonter dans l'ordre inverse les tôles de protection de tampers (1), (2), ainsi que les tôles latérales (5) et les tôles centrales (5) et serrer avec les vis de fermeture (4), bloquer avec un contre-écrou (3).
- Contrôler l'écart entre le tamper et la tôle de guidage/protection du tamper (0,5 mm).
- Régler le cas échéant l'écart : voir le chapitre E

6.3 Contrôle / réglage de tôle de guidage du tamper

Avant chaque pose, vérifier le réglage des tampers.

Le couteau du tamper (1) doit être en contact avec le rail ((2), sur le corps de table).

Un jeu (a) de 0,5 mm doit exister sur toute la largeur entre la tôle de protection de tamper (3) et le couteau de tamper (1).

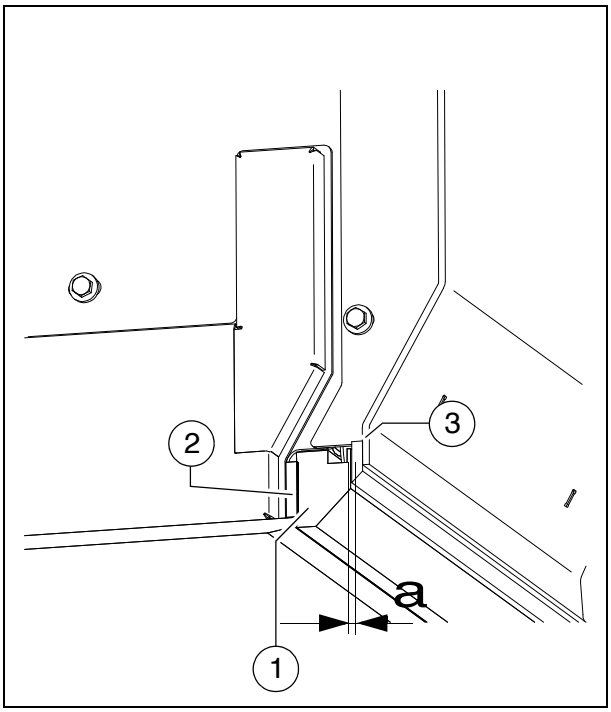

☞ Si une correction est nécessaire :
voir le chapitre E

6.4 Nettoyage de la table avec un nettoyeur haute pression

NOTA	**Attention ! Possibilité d'endommagement de pièces de la machine**
	Le jet d'eau d'un nettoyeur haute pression peut endommager des pièces de la machine : - ne pas passer le jet sur les roulements, lubrifier comme il se doit après le nettoyage. - Couvrir les composants électriques ou électroniques, ne pas projeter d'eau sur ceux-ci. - Ne pas projeter d'eau sur les composants du chauffage électrique (○), les couvrir au préalable. Si besoin est, sécher les buses et le filtre, régler à nouveau l'apport d'air.

7 Conduites hydrauliques

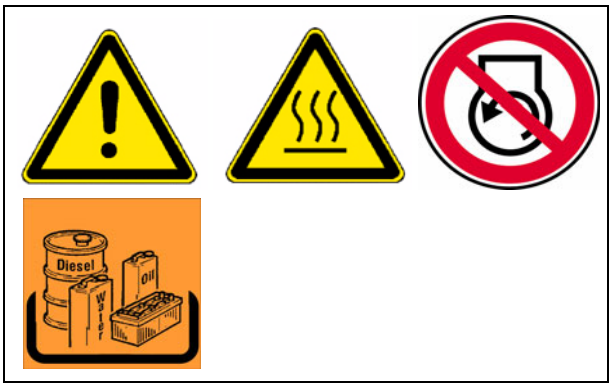

- Contrôler de manière ciblée l'état des flexibles hydrauliques.
- Remplacer immédiatement les flexibles endommagés.

☞ Remplacez les conduites hydrauliques si une inspection révèle ce qui suit :

- Endommagements de la couche extérieure jusqu'à la tresse intérieure (par ex. points d'abrasion, coupures, fissures).
- Couche extérieure cassante (formation de fissures dans le matériau du tuyau).
- Déformations ne correspondant pas à la forme naturelle de la conduite ou du flexible. Tant hors pression qu'en pression, ou en cas de pliure (par ex. délaminage, formation de cloques, points de pression, pliures).
- Endroits non étanches.
- Endommagement ou déformation des armatures (dégradation de la fonctions d'étanchéité) ; les légers dommages superficiels ne sont pas un motif de remplacement.
- Le tuyau s'extrait de l'armature.
- Corrosion de l'armature de nature à réduire son fonctionnement et sa résistance.
- Inobservation des exigences concernant le montage.
- La durée d'utilisation de 6 années est dépassée. La date de référence est la date de fabrication de la conduite hydraulique sur l'armature plus 6 années. Si la date de fabrication sur l'armature est « 1003 », donc mars 2010, la période d'utilisation prend fin en mars 2016.

☞ Voir le chapitre « Marquage des conduites hydrauliques ».

STOP Les flexibles trop anciens deviennent poreux et peuvent éclater. Danger d'accident !

⚠ Respecter impérativement les indications suivantes pour le montage et le démontage de conduites hydrauliques :

- Utilisez uniquement des conduites hydrauliques d'origine Dynapac !
- Veillez en toute occasion à la propreté !
- Les conduites hydrauliques doivent toujours être montées de manière à ce que, quel que soit l'état de fonctionnement,
  - elles ne soient soumises à aucune autre contrainte de traction que leur propre poids.
  - Il n'y a pas de contrainte par compression sur de courtes longueurs.
  - Eviter les actions mécaniques externes sur les conduites hydrauliques.
  - Disposer et fixer de manière judicieuse les conduites pour éviter les frottements aux autres pièces ou entre elles.
    Recouvrir les arêtes vives des autres pièces pour le montage des conduites hydrauliques.
  - Respectez les rayons de courbure minimums.
- Pour le raccordement de conduites hydrauliques à des pièces en mouvement, dimensionner la longueur de la conduite de telle manière que le rayon de courbure minimum soit toujours respecté sur toute la plage de mouvement et/ou que la conduite ne soit jamais soumise à une traction.
- Fixez les conduites hydrauliques aux points indiqués. Le mouvement naturel et le changement de longueur de la conduite ne doivent jamais être entravés.
- Il est interdit de peindre une conduite hydraulique !

Marquage de conduites hydrauliques / durée d'entreposage et d'utilisation

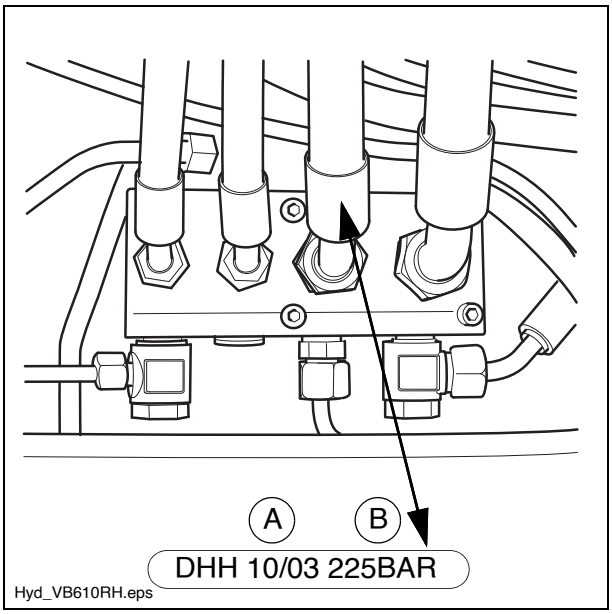

☞ Un numéro gravé dans le vissage renseigne sur la date de fabrication (A) (année / mois) et sur la pression maximum (B) admissible pour la conduite.

⚠ Ne jamais monter de flexibles périmés et toujours veiller à la pression admissible.

La durée d'utilisation peut individuellement être déterminée en dérogation aux valeurs indicatives suivantes, selon l'expérience :

- A la fabrication de la conduite, le flexible (produit disponible au mètre) ne doit pas être âgé de plus de quatre ans.
- La durée d'utilisation d'une conduite, y compris son éventuelle durée d'entreposage, ne doit pas dépasser six années.
  La durée d'entreposage ne doit pas dépasser deux années.

8 Chauffage électrique

8.1 Vérifier la surveillance d'isolement

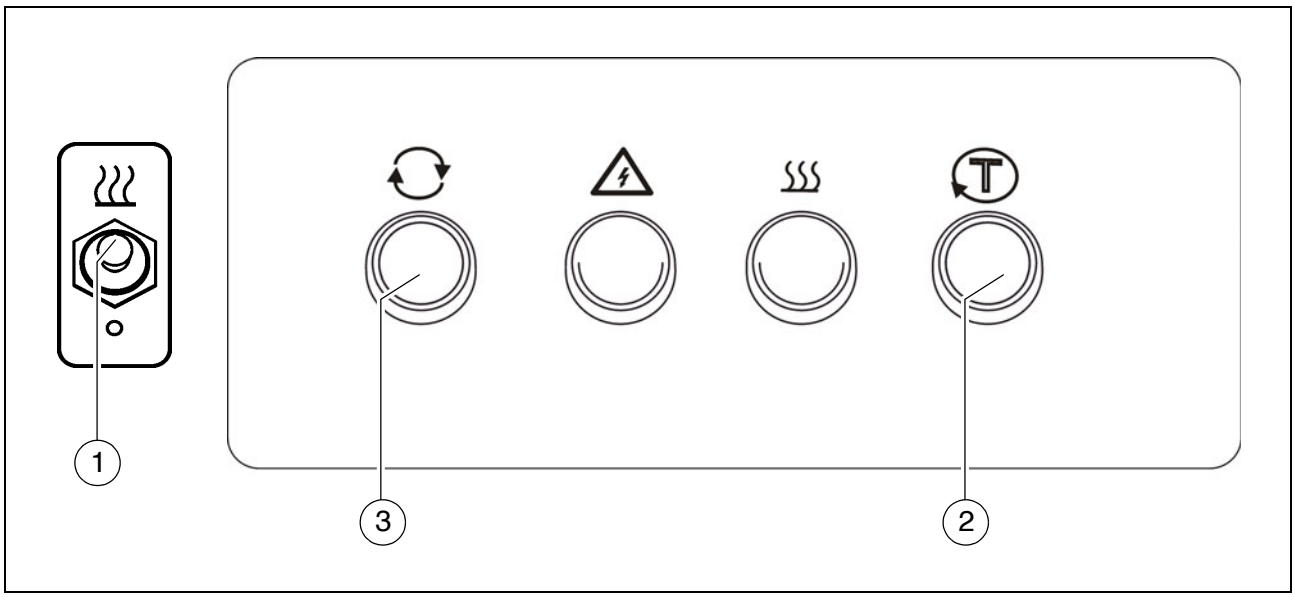

Vérifier chaque jour avant le début du travail le fonctionnement du dispositif de sécurité à surveillance d'isolement.

☞ Ce contrôle se limite au fonctionnement de la surveillance d'isolement et ne concerne pas les sections de chauffage ou les consommateurs présentant un défaut d'isolement.

- Démarrer le moteur du finisseur.
- Mettre en marche le chauffage avec le contacteur (1).
- Actionner la touche de test (2).
- Le témoin lumineux intégré dans la touche signale « Défaut d'isolement ».
- Appuyer sur la touche de réinitialisation (3) pendant au moins 3 secondes pour supprimer le défaut simulé.
- Le témoin lumineux s'éteint

STOP Si le témoin lumineux « Défaut d'isolement » indique un défaut avant l'actionnement de la touche de test ou si la simulation n'indique aucun défaut (témoin lumineux ÉTEINT), aucune coupure n'est nécessaire dans un premier temps et l'exploitation peut être poursuivie.
Il faut cependant qu'un électricien confirmé détermine et élimine immédiatement la cause du défaut.

STOP **Danger électrique**

STOP **Le non respect des mesures et des consignes de sécurité du chauffage de table électrique expose à un danger de choc électrique.**
Danger de mort !
Seul un électricien confirmé peut effectuer des travaux d'entretien et de réparation de l'équipement électrique de la table

9 Installation de gaz

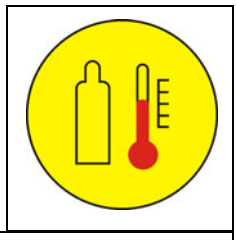

L'installation se compose des principaux composants suivants :

- Brûleur d'allumage (1)
- Bougie d'allumage (2)

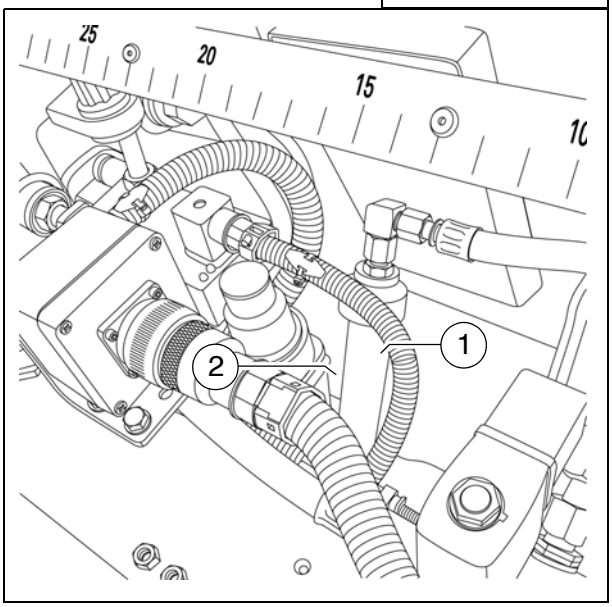

9.1 Contrôler / remplacer les bougies d'allumage

Contrôler une fois par mois les bougies d'allumage du chauffage au gaz :

- retirer le connecteur de bougie
- Démonter la bougie du corps de la table (Clé à bougie ou clé à douille ou cliquet avec rallonge et douille pour bougie.
- Contrôle :
  - aucun endommagement visible de l'isolateur du contact central ?

☞ l'écart de l'électrode correct calculé à partir des cotes A et B est de 2-3 mm.

☞ Remplacer les bougies d'allumage tous les six mois afin de garantir un chauffage de table au fonctionnement parfait en toute occasion.

- Monter convenablement une bougie en parfait état ou neuve et brancher le connecteur.

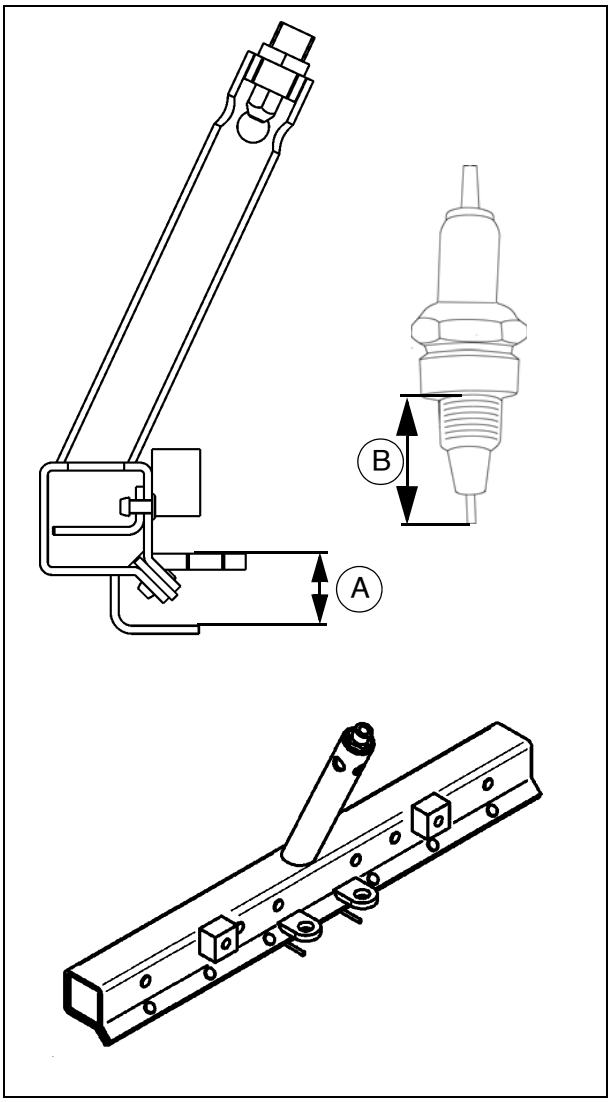

9.2 Réglage du brûleur d'allumage

Pour obtenir un allumage parfait, régler la bague (1) du brûleur d'allumage.

- Desserrer la vis de blocage de la bague.
- La bague (1) doit couvrir 50% environ des trous d'air (2).
- Resserrer la vis de blocage de la bague.

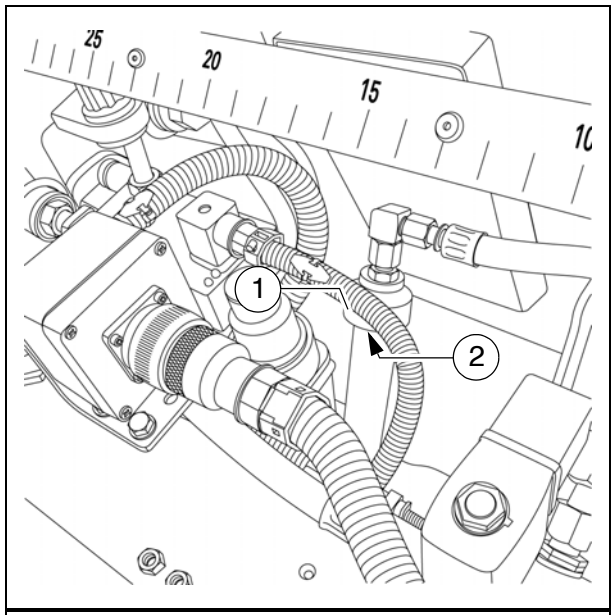

9.3 Injecteur du système de chauffage au gaz

Aucun intervalle d'entretien n'est prescrit pour les injecteurs de préparation du mélange gaz-air.

Des impuretés présentes dans le gaz propane peuvent encrasser le filtre.
Dans ce cas, dévisser le tube de vissage (3) et ensuite la buse de gaz (4). Le filtre est relié à la buse de gaz. Le nettoyer précautionneusement avec de l'air comprimé.

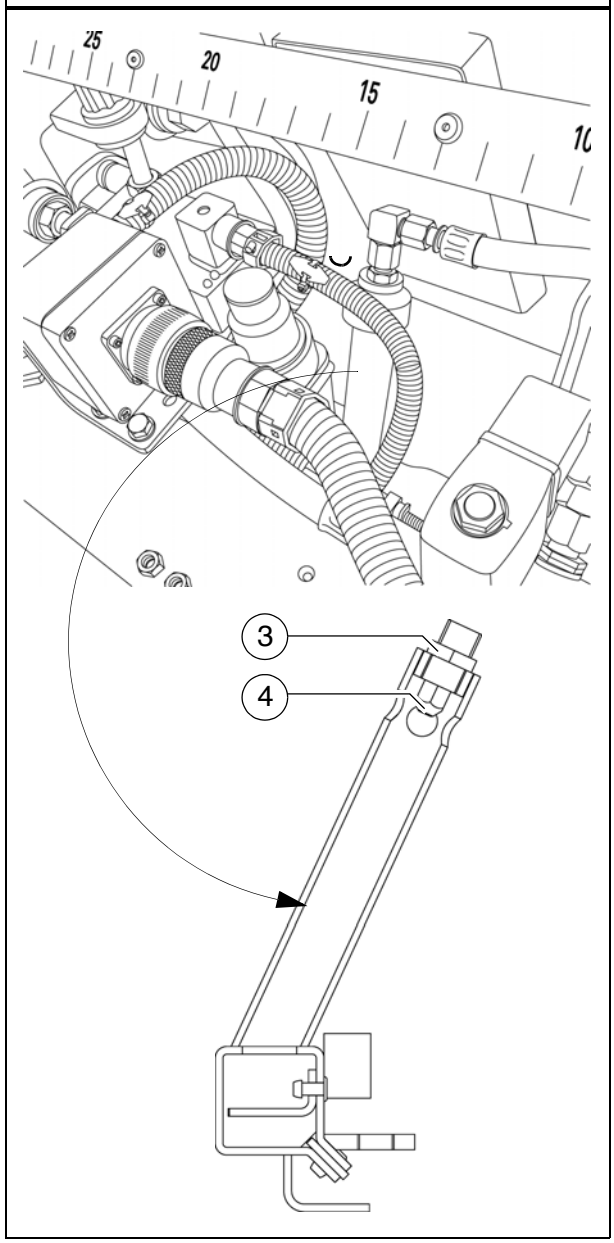

⚠ Ne jamais nettoyer la buse et le filtre avec un objet pointu sous peine d'endommager le filtre ou l'alésage de la buse.

☞ La tube (3) et la buse à gaz (4) sont collées en usine avec du produit « Loctite bleu ».

Après le nettoyage, coller la buse (4) et le tube (3) et visser.

STOP S'assurer que tous les raccords de conduite de gaz sont fermement serrés.
En cas de fuite, danger d'explosion.

10 Contrôle visuel général

La routine quotidienne doit comprendre un tour de la table avec les contrôles suivants :

- pièces ou éléments de commande endommagés ?
- fuites sur les composants hydrauliques etc. ?
- Tous points de fixation en bon état ?
- Les avertissements apposés sur la machine sont-ils tous présents et lisibles ?
- Les revêtements antidérapants des accès, marchepieds etc. sont-ils en bon état, non usés ou encrassés ?

⚠ Remédier immédiatement aux défauts constatés pour éviter les dommages, les accidents et la pollution de l'environnement.

11 Vérifier le serrage des vis et des écrous

NOTA	**Attention ! Des pièces de la machine peuvent être endommagées ou détruites !**
	- Les écrous autoblocants doivent être remplacés après chaque démontage. - S'ils ne sont pas indiqués dans le présent manuel, les couples spéciaux sont précisés à l'emplacement adéquat dans le catalogue de pièces détachées. - Les vis montées avec un blocage (colle pour vis) doivent être collées à nouveau s'il a été identifié qu'elles ont été desserrées. Respecter dans ces cas le couple indiqué. - Les couples indiqués pour les liaisons par vis ont été déterminés pour l'état sec (non huilé) - Les vis qui ont été serrées au couple maximum autorisé ne doivent pas être réutilisées et devront donc être remplacées par des vis neuves. - Les vis de la classe de résistance 12.9 ne doivent être utilisées qu'une seule fois. - Tous les éléments composant les liaisons vissées doivent être propres. - En cas de réutilisation, vérifier qu'aucun des éléments composant la liaison par vis n'est endommagé.

Vérifier régulièrement le serrage des vis et des écrous, resserrer si besoin est.

☞ Se reporter au catalogue des pièces détachées pour les couples de serrage spéciaux de certaines pièces.

☞ Pour les couples de serrage standard, voir la section « Vis - couples de serrage »

12 Contrôle par un expert

☞ Faire examiner par un expert qualifié la table et le système optionnel de chauffage ou le système électrique

- selon la nécessité (en fonction des conditions d'application et des conditions d'exploitation),
- au moins une fois par an afin de contrôler leur sécurité de fonctionnement.

13 Lubrifiants

13.1 Graisse

Dynapac	Aral	BP	Esso / Exxon	Fuchs	Mobil	Shell	Chevron
Paver Grease (*)						-Gadus S5 T460 1.5	-High Temp Premium2

☞ (*) = recommandation

14 Fusibles électriques / relais

14.1 Fusibles

☞ Tous les fusibles de la table se trouvent dans le bornier du finisseur !
Voir le manuel de service du finisseur.

15 Vis - couples de serrage

15.1 Filetage métrique - classe de résistance 8.8 / 10.9 / 12.9

Traitement	sec/légèrement huilé						Molykote ®					
	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)
Classe de résistance	8.8	8.8	10.9	10.9	12.9	12.9	8.8	8.8	10.9	10.9	12.9	12.9
M3	1	0,3	1,5	0,4	1,7	0,4	1	0,3	1,4	0,4	1,7	0,4
M4	2,4	0,6	3,5	0,9	4	1	2,3	0,6	3,3	0,8	3,9	1
M5	5	1,2	7	1,7	8	2	4,6	1,1	6,4	1,6	7,7	1,9
M6	8	2,1	12	3	14	3	7,8	1,9	11	2,7	13	3,3
M8	20	5	28	7,1	34	8	19	4,7	26	6,6	31	7,9
M10	41	10	57	14	70	17	37	9	52	13	62	16
M12	73	18	97	24	120	30	63	16	89	22	107	27
M14	115	29	154	39	195	45	100	25	141	35	169	42
M16	185	46	243	61	315	75	156	39	219	55	263	66
M18	238	60	335	84	402	100	215	54	302	76	363	91
M20	335	84	474	119	600	150	304	76	427	107	513	128
M22	462	116	650	162	759	190	410	102	575	144	690	173
M24	600	150	817	204	1020	250	522	131	734	184	881	220
M27	858	214	1206	301	1410	352	760	190	1067	267	1281	320
M30	1200	300	1622	405	1948	487	1049	262	1475	369	1770	443
M33	1581	395	2224	556	2669	667	1400	350	1969	492	2362	590
M36	2000	500	2854	714	3383	846	1819	455	2528	632	3070	767

15.2 Filetage métrique de précision - classe de résistance 8.8 / 10.9 / 12.9

Traitement	sec/légèrement huilé						Molykote ®					
	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)	Couple de serrage (Nm)	Différence autorisée (+/- Nm)
Classe de résistance	8.8	8.8	10.9	10.9	12.9	12.9	8.8	8.8	10.9	10.9	12.9	12.9
M3x0,35	1,2	0,3	1,7	0,4	2,1	0,5	1,1	0,3	1,5	0,4	1,8	0,5
M4x0,5	2,8	0,7	3,9	1	4,7	1,2	2,5	0,6	3,5	0,9	4,2	1
M5x0,5	5,7	1,4	8	2	9,6	2,4	5,1	1,3	7,1	1,8	8,5	2,1
M6x0,75	9,2	2,3	12,9	3,2	15,5	3,9	8,3	2,1	11,6	2,9	13,9	3,5
M8x1	21,7	5,4	30,6	7,6	36,7	9,2	19,5	4,9	27,4	6,8	32,8	8,2
M10x1,25	42,1	10,5	59,2	15	71	17,8	37,7	9,4	53	13	63,6	15,9
M12x1,25	75,7	18,9	106,2	26	127	31,9	67,2	16,8	94,5	24	113	28,3
M14x1,5	119	29,7	167	42	200	50,1	106	26	149	37	178	44,6
M16x1,5	183	45,6	257	64	308	77	162	40	227	57	273	68,2
M18x1,5	267	66,8	376	94	451	112,7	236	59	331	83	398	99,4
M20x1,5	373	93,2	524	131	629	157,3	328	82	461	115	553	138,3
M22x1,5	503	126	707	177	848	212,1	442	110	621	155	745	186,3
M24x2	630	158	886	221	1063	265,8	556	139	782	195	938	234,5
M27x2	918	229	1290	323	1548	387,1	807	202	1136	284	1363	340,7
M30x2	1281	320	1802	450	2162	540,6	1124	281	1581	395	1897	474,3
M33x2	1728	432	2430	607	2916	728,9	1514	378	2128	532	2554	638,5
M36x3	2126	532	2990	747	3588	897,1	1876	469	2638	659	3165	791,3

16 Traitement de préservation de la table

16.1 Arrêt jusqu'à 6 mois

- Garer la machine pour qu'elle soit protégée du rayonnement solaire intense, du vent, de l'humidité et du gel.
- Lubrifier comme il se doit tous les points de lubrification.
  Le cas échéant, faire tourner le système de lubrification centralisée optionnel (finisseur).
- Protéger de la corrosion avec un produit approprié toutes les pièces métalliques nues comme les tiges des vérins hydrauliques.
- Si la machine ne peut pas être entreposée dans un hall fermé ou dans un emplacement recouvert d'un toit, la recouvrir avec une bâche appropriée.

16.2 Remise en service

- Revenir sur toutes les mesures décrites sous « Arrêt ».

17 Elimination

☞ L'élimination de composants et de produits ainsi que le désassemblage de la machine pour son élimination doivent être effectués par une entreprise agréée.

17.1 Mesures à prendre pour l'élimination

Après le remplacement de pièces d'usure et de pièces détachées ou en cas de mise au rebut de la machine (mise à la ferraille), procéder à un tri des matières avant élimination.
Trier le fer, les métaux non ferreux, les plastiques, les déchets électroniques etc.
Les pièces portant des traces d'huile et de graisse (conduites hydrauliques, de lubrification etc.) doivent être traitées à part.

Produits

Tous les produits doivent être éliminés conformément à leur spécification et dans le respect des réglementations locales.

DYNAPAC
FAYAT GROUP

www.dynapac.com